

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame

**Pour vous démarquer en un clin d'œil**



Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / [www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'information**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

# Fabularium... in secreto

**Ce spectacle intimiste est une invitation à comprendre le parcours du musicien prévôtois Alain Tissot. Seul en scène, sans filtre et sans amplification, il nous raconte quelques anecdotes et événements qui font écho au son de ses tambours et de ses expériences de vie.**

Comme l'on aime à se retrouver le soir au coin du feu, on se rassemble ici autour d'une batterie et son complice, tous deux disposés à révéler leurs mille et un secrets. Le public est proche, en confiance. L'instrument quitte peu à peu son territoire de prédilection et les clichés qui l'accompagnent. Le discours est transparent, épuré, musical, verbal aussi, de musique en tranches de vie, d'anecdotes en vibrations. Ainsi se partage l'histoire, en toute intimité...

Nos chemins de vies sont faits d'une succession d'événements qui, pour la plupart, nous semblent totalement anodins. En réalité, ils s'impriment en nous, souvent de manière indélébile, habitent plus tard nos regards, remplissent nos rides, sans même que nous le sachions. Un son, une odeur suffisent alors à nous reconnecter avec ces instants du passé et à nous rapprocher du sentiment d'alors... Sur cette base, Alain Tissot a entrepris d'identifier et d'écrire les anecdotes qui font écho au son de ses tambours et de ses expériences de vie. Cela lui permet aujourd'hui d'en partager quelques-unes et

de jouer en résonance avec ces traces d'autrefois...

**Alain Tissot**

Né en 1963, Alain Tissot vit de sa passion depuis l'âge de vingt ans. Après des études classiques menées au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds dans la classe de Jacques Ditisheim, il travaille en tant que percussionniste au sein de différents orchestres symphoniques (Zürich, Neuchâtel, etc.) ainsi qu'en musique de chambre.

Parallèlement, son attrait pour les musiques improvisées le conduit vers la batterie et le monde du jazz, tout d'abord à une échelle régionale, puis nationale et internationale. C'est grâce à un langage singulier, à une sensibilité et à un son si particuliers qu'il fait son chemin aux côtés des plus grands, aux quatre coins du monde. La composition s'impose également comme un besoin essentiel, dans un premier temps au travers de pièces pour piano ou petites formations. | cip

**Vendredi 19 novembre, 20h30, CIP, Tramelan**  
**Organisation: groupe d'animation Agora**



## SOMMAIRE

### Absence de toxicité chez Vigier

Un rapport d'experts le confirme **5**

### L'école secondaire à l'étroit

On parle d'agrandissement à Corgémont **7**

### Donnez votre sang à Corgémont

... et sauvez ainsi des vies! **7**

### Ramassage de déchets spéciaux

Pour les citoyens de Courtelary et Cormoret **9**

### Avis aux grimpeurs de tout genre

Portes ouvertes à la salle d'escalade **9**

### Participation active de Saint-Imier

Campagne de la semaine de vaccination **20**

### Les sapeurs-pompiers recrutent

Habitants d'Erguël, informez-vous! **21**

### Les deux candidats se dévoilent

En vue de l'élection à la mairie de Saint-Imier **21**

### Risque d'éboulement à Tramelan

Fermeture du Chemin du Château **24**

### Envie de vous faire une toile ?

Consultez le programme cinémas **24**

### La sagesse du crible

Sous la Plume du pasteur Alain Wimmer **25**

### Tout simple, mais tellement bon !

Le rôti de porc au lait de cette semaine **25**

### Jetez un coup d'œil à l'agenda

Ne manquez aucun événement! **25**

### La cloche du Tir de l'amitié

... va aux tireurs de Plagne **26**

### La saison se termine en beauté

Pour les athlètes de la FSG Saint-Imier **27**



**Parti socialiste Erguël**

**Votations fédérales du 28 novembre 2021**

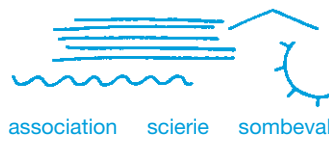
Initiative sur les soins infirmiers

Initiative sur la justice

Modification du 19 mars 2021 de la loi Covid-19

**OUI  
NON  
OUI**

Parti socialiste Erguël



**La scierie de Sonceboz-Sombeval ouvrira ses portes pour son traditionnel**

**marché de l'Avent**

**samedi 13 novembre de 10h à 20h**

Friendises, objets de déco, mode, etc.

**Certificat Covid indispensable.**

Bienvenue à tous sur notre site!

**Numéro national  
0842 80 40 20**



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:  
**SAMD, 032 487 68 78**

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:  
**Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):  
**SASDOVAL, 032 941 31 33**

ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)

**Soupe aux pois**

Samedi 20 novembre 2021

A la Cour d'Agibert 15  
**à Cortébert**

Société de Tir Cortébert

**BUFFET D'ABATS**

Samedi  
20 novembre 2021  
dès 18h30

avec alternative pour les non-amateurs d'abats  
CHF 49.- par personne

Ch. des Lovières 13  
2720 Tramelan  
032 486 06 06  
[cip-tramelan.ch](http://cip-tramelan.ch)



La Compagnie La Marelle de Lausanne présente son nouveau spectacle intitulé

**L'Évangile selon Pilate**

(une enquête policière des plus extravagantes)

Samedi 13 novembre à 20h  
Salle Juventuti, rue du Collège 13

Cordiale invitation à chacune et chacun!

(voir communiqué)



**Richner sa**  
Bestattungen  
Pompes funèbres  
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41  
[www.richner-bestattungen.ch](http://www.richner-bestattungen.ch)  
[richner.sa@bluewin.ch](mailto:richner.sa@bluewin.ch)

**Favorisez  
nos annonceurs**

**Soupe** Ski-club Courtelary

aux pois à l'emporter

**samedi 27 novembre dès 11h30**

**Anciens abattoirs  
de Courtelary**

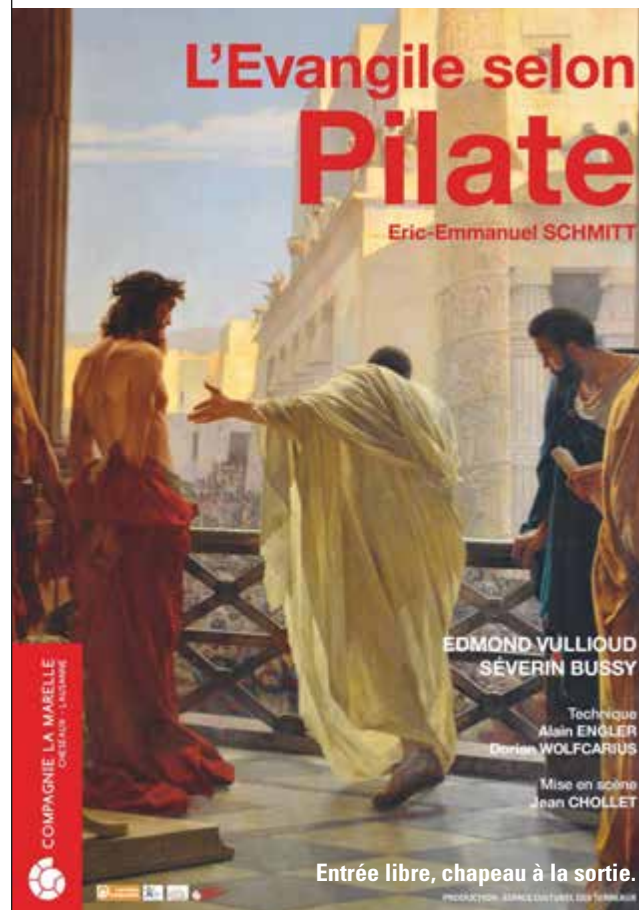
**Devant la boucherie Vuifel  
à Cormoret**

**Amenez  
votre contenant!  
Nous nous chargeons  
du contenu!**



**Jeudi 18 novembre à 20h  
Centre communal de Plagne**

La Compagnie de la Marelle de Lausanne présente son nouveau spectacle intitulé



Entrée libre, chapeau à la sortie.

Pass sanitaire obligatoire  
Les réservations sont recommandées  
sur [www.monbillet.ch](http://www.monbillet.ch) ou au 021 311 94 92

12 novembre – 24 décembre 2021

**Marché de Noël**

**Week-end d'ouverture  
avec festivités:  
12-14 novembre 2021**

Nos partenaires d'exposition:



**Week-end d'ouverture**  
Vendredi, 12.11.2021: 17.00–20.00 h  
Samedi, 13.11.2021: 8.00–17.00 h  
Dimanche, 14.11.2021: 10.00–16.00 h

**Marché de Noël jusqu'au 24.12.2021**  
Lundi à Vendredi: 8.00–12.00 h  
13.30–18.30 h  
Samedi: 8.00–16.00 h

Lehmann Baumschulen AG  
3294 Büren an der Aare  
Telefon 032 351 15 19  
[www.lehmann-baumschulen.ch](http://www.lehmann-baumschulen.ch)

**LEHMANN**  
conseil. choix. qualité.

**ESPACE NOIR**

Rue francillon 29, 2610 St-Imier  
032 941 35 35 – [www.espacenoir.ch](http://www.espacenoir.ch) – [info@espacenoir.ch](mailto:info@espacenoir.ch)

**Journée de soutien au documentaire  
«Jura Libertaire»**

**Projections de films des membres  
de la CAVE & fondue**

Samedi 13 novembre 2021

**Cinéma**  
15h La Boule d'Or (grandeur d'un mythe chaud-fonnier)  
16h Autrement  
17h Présentation des films de Camille de Pietro  
– Dolly  
– Blue Vulvettes (le sexe féminin existe)  
– Joli jardin

**Taverne**  
Présentation et discussion autour du projet de documentaire  
19h30 Fondues: neuchâteloise (3 sortes de fromages) ou de l'internationale (3 sortes de fromages + herbes aromatiques et piments) 18 fr.

Informations et inscriptions: voir communiqué

**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Saint-Imier



**Denis Gerber  
pour la mairie**

**«Toujours là pour Saint-Imier»**

**"Je suis déterminé à faire  
avancer les projets importants  
pour les Imériennes et Imériens."**

[plr-stimier.ch](http://plr-stimier.ch)



COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

## Arrêtés de compte

Au vu de la prochaine assemblée municipale, nous vous communiquons ci-dessous les arrêtés de compte des investissements dernièrement achevés:

- Remplacement du véhicule de voirie polyvalent Holder - Lors des votations municipales par les urnes, le peuple a accepté un crédit de 115300 francs pour le remplacement du véhicule de la voirie Holder. Le véhicule a été obtenu au prix de 113584 fr. 70, montant duquel il faut déduire 13000 francs pour la reprise de l'ancien véhicule. En y équipant la nouvelle fraise à neige pour un montant de 17165 fr. 10, l'investissement net s'élève à 117749 fr. 80, soit un léger dépassement de 2449 fr. 80.
- Remplacement de 6 cibles au stand de tir 300 mètres à

Jorat - Les cibles du stand de tir du Jorat étant devenues obsolètes (dataient de 1988), un crédit de 90000 francs pour le remplacement de celles-ci a été approuvé par l'assemblée municipale le 17 juin 2019. La Ville de Bienne a participé à ces dépenses, étant donné que de nombreux officiers biennois peuvent bénéficier de ces installations pour effectuer leurs tirs obligatoires. Les dépenses brutes s'élèvent à 84255 fr. 85 et la participation de la Ville de Bienne à 12000 francs. L'investissement net est donc inférieur de 17744 fr. 15 par rapport au crédit voté.

- Réfection du chemin de la Noire Combe aux Prés-d'Orvin - Le chemin de la Noire Combe étant en mauvais état, l'assemblée municipale a accepté un crédit de

55000 francs pour sa réfection. Les coûts des travaux s'élèvent à 67397 fr. 05. Le canton de Berne et la Confédération ont tous les deux accordé une subvention de 16962 francs, ce qui solde l'investissement net à 33473 fr. 05, soit une soulte de 21526 fr. 95 par rapport au crédit accordé. | cm

- Remplacement des compteurs d'eau - En 2019, tous les compteurs d'eau du village ont été remplacés par des compteurs d'eau avec relevé radio à distance. Le crédit accordé par l'assemblée municipale le 10 décembre 2018 était de 135000 francs et les travaux effectifs se sont montés à 116444 fr. 50, ce qui représente une différence de 18555 fr. 50.

L'administration municipale se tient à votre entière disposition en cas de questions. | cm

## Analyse de l'eau potable

Les échantillons prélevés sur notre réseau d'eau (fontaine publique sur la Place du village) le 25 octobre ont été analysés et trouvés conformes aux critères d'analyse. | cm

## Noël des Aînés

Des représentants du CM et de la Paroisse réformée de Rondchâtel se sont retrouvés afin de mettre sur pied en commun la Fête de Noël des Aînés d'Orvin. Il a été décidé que cette rencontre aurait lieu le mercredi 22 décembre à la Halle de gymnastique d'Orvin. L'organisation sera conjointe entre la Municipalité et la Paroisse. Une invitation personnelle sera adressée aux personnes concernées, mais veuillez d'ores et déjà réserver la date de cette sympathique rencontre dans vos agendas. | cm

## Prévention des crues de l'Orvine

A la suite de ces intempéries, les Autorités se sont rendues plusieurs fois sur les lieux (quartier Le Coin, berges de l'Orvine) pour prendre les mesures nécessaires afin de prévenir d'autres éventuels cas de ce genre. Sur conseils de bureaux d'ingénieurs

spécialisés et avec l'appui des instances cantonales, des mesures pragmatiques peuvent être trouvées. Elles feront l'objet d'une présentation et de l'engagement d'un crédit lors de la prochaine Assemblée municipale du mois de décembre. | cm

## Brochure Easyvote

Le Conseil du Jura bernois a proposé de faire parvenir aux jeunes de 18 ans les brochures Easyvote pour l'année 2022. Cette action a été validée par la Commune et nous espérons que cette action permette aux jeunes de notre village de participer aux votations et élections de l'année prochaine. | cm



## Fenêtres de l'Avent: rappel

La Municipalité d'Orvin rappelle que la commission du tourisme organise les fenêtres de l'Avent 2021. Pour rappel, il s'agit de décorer une fenêtre, une entrée ou l'extérieur de sa maison et d'illuminer le tout dès la tombée de la nuit. Les personnes qui le souhaitent peuvent également ouvrir leur porte aux visiteurs afin de partager un moment convivial tout en se chargeant de faire respecter les consignes sanitaires en vigueur. Les citoyens intéressés à participer à cette tradition peuvent s'inscrire et arranger une date

auprès de Françoise Nikles, membre de la commission du tourisme, par téléphone au 032 358 10 79 / 079 224 92 47 ou par e-mail à l'adresse francoise.nikles@bluewin.ch jusqu'au 15 novembre 2021. La commission du tourisme entamera cette belle tradition le mercredi 1<sup>er</sup> décembre sur la place du village d'Orvin. Plus d'informations suivront, mais réservez d'ores et déjà cette date! La liste des participants sera publiée dans une future édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary. | cm

## Assemblée du 14 décembre

La prochaine assemblée municipale aura lieu le mardi 14 décembre à 20h à la halle de gymnastique d'Orvin.

En raison de la situation sanitaire, il sera demandé le port du masque durant l'assemblée et l'administration tiendra une liste des participants.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les objets importants au menu de cette assemblée, dont l'ordre du jour est publié dans la partie officielle de la Feuille d'Avis du District de Courtelary de ce jour. | cm

## Dare au cimetière

Comme chaque année, la Commune, avec le soutien de la Bourgeoisie, met gracieusement à disposition de la dare pour être utilisée sur les différentes tombes au cimetière d'Orvin. | cm

## Délégations municipales

Le 24 novembre, Patrik Devaux et Sylvain Grosjean représenteront la Commune d'Orvin lors du prochain Conseil de Fondation de la Résidence Les Roches à Orvin. | cm

ORVIN

## Pêche miraculeuse en l'église réformée



Une barque en bois trônait dans l'église d'Orvin pour ce culte spécial

Samedi dernier dès 16h30 s'est tenue la traditionnelle heure d'Eveil à la foi de la paroisse réformée de Rondchâtel, à nouveau dans l'Eglise d'Orvin en raison de l'espace à disposition, en lien aux règles sanitaires. Les enfants ont fabriqué des cannes à pêche et des poissons qu'ils ont ensuite pu pêcher avec des hameçons aimantés, à bord d'une

barque en bois magnifiquement réalisée par le sacristain du lieu Emile Devaux. Le récit de la pêche miraculeuse, dans l'Evangile de Luc 5:1-11, a été la toile de fond de cette rencontre, nous invitant à ne pas désespérer en ces temps difficiles, car une ouverture positive est toujours possible, même après une nuit entière à pêcher sans rien prendre. | jcl

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

## Campagne de vaccination

L'Hôpital du Jura bernois a été mandaté pour mettre en place une équipe mobile de vaccination qui sillonne les communes du Jura bernois depuis le 13 septembre.

La commune de Sauge accueillera cette équipe mobile à l'administration communale au Haut du Village 8 à Plagne le mercredi 17 novembre pour la 2<sup>e</sup> dose.

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront se présenter de 10h à 18h30 sans rendez-vous. Il est nécessaire de prendre avec soi sa carte d'assu-

rance maladie, une pièce d'identité et si possible son carnet de vaccination.

Les citoyens qui souhaitent gagner un peu de temps peuvent s'inscrire préalablement sur <https://be.vacme.ch/start> ou au 031 636 88 00. | cm



## Bureau de vote

En vue du prochain scrutin cantonal et fédéral, le bureau de vote du 28 novembre a été constitué comme suit:

**Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8)**

- Présidente: Anne Grosjean.

- Secrétaire: Sandrine Frutschi.

- Membres: Beat Rawyler, Yannis Schaad Krebs, Belinda Villard, James Dore Malaver.

L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. | cm

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS

## Mesures hivernales

Cette période maussade et automnale nous rappelle que l'hiver approche. Ainsi, nous invitons la population à baliser les endroits délicats (coins de murs, barrières, etc.) et de tailler les arbres et buissons afin de faciliter le déneigement. D'autre part, les voitures ne doivent pas être parkées sur la voie publique et dans les endroits étroits pouvant gêner les travaux de déneigement. En cas de dégâts

occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera pas les frais de réparation du véhicule endommagé.

Nous rappelons aussi que les jalons posés le long des routes et des chemins communaux sont posés à titre de prévention des accidents. De ce fait, le Conseil municipal prie la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever ce balisage. | cm

## Budget 2022

Le budget 2022, qui a été établi sur la base du modèle comptable MCH2, a été accepté par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 octobre. Le budget qui sera proposé au corps électoral prévoit un excédent de charges dans le compte global de 118770 francs, avec des revenus totaux s'élevant à 987405 francs et des charges affichant 1106175 francs. Le compte général (financé par les impôts) affiche quant à lui un déficit de 100370 francs. Les trois financements spéciaux, qu'est l'alimentation en eau, les eaux usées et l'enlèvement

des déchets présentent dans leur ensemble un déficit de 18400 francs. Le budget 2022 a été élaboré avec une quotité inchangée à 1.60 et une taxe immobilière maintenue à 1,1%.

Au niveau des investissements, le réaménagement de la route cantonale à travers la localité qui était prévu à partir de l'été 2021 a été reporté en 2022 (180000 francs). Un autre montant de 25500 francs est également porté au budget concernant l'aménagement du bureau communal afin qu'il puisse accueillir deux collaborateurs. | cm

## Relevé des compteurs d'eau

Comme toutes les années à cette même période, notre fontainier, M. Wiedmer, passera pour relever les compteurs d'eau.

Pour les personnes qui seront absentes lors de son passage, nous demandons de bien vouloir collaborer en remplissant le formulaire de relevé qui sera déposé dans votre boîte à lettres et de le retourner directement à l'administration communale. | cm

## Compost à disposition

Du compost sera à nouveau mis gratuitement à disposition de la population. Comme d'habitude, il sera déposé près du hangar des pompes. | cm



ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

## Ramassage de papier

Lundi 15 novembre, dès 13h50, les élèves de l'ESBV procéderont au ramassage du vieux papier.

Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes:

- paquets solidement ficelés;
- pas de carton;
- pas de plastique;

- pas de cabas (papier imprégné non recyclable).

Merci de déposer le papier aux lieux de ramassage des ordures.

Les personnes désirant amener leur papier directement au Vieux Battoir peuvent le faire de 13h30 à 15h30.

| école secondaire du bas-vallon

Réclame



**Les Roches**  
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

**RÉSIDENCE POUR SENIORS**

**L'EMS CONVIVIAL ET CHALEUREUX**

- Chambres individuelles spacieuses avec salle de bain privative
- Durée de séjour variable (vacances, convalescence ou permanent)
- Soins professionnels et accompagnement personnalisé, cuisine soignée et animations 7 jours sur 7

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | [www.residence-les-roches.ch](http://www.residence-les-roches.ch)



## ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

**Courtelary, Halle de gymnastique**  
**Samedi 20 novembre à 20 heures**

## SUPER LOTO DU TIR

**24 tournées  
à 240 francs**

**Quine - Double-quine - Carton**  
**Tous les lots en bons d'achats**  
**40 fr. 80 fr. 120 fr.**

**2 tournées royales à 2000 francs**

**Bon de voyage à 1500 francs**

**La brouette des tireurs**

> **Le certificat Covid est obligatoire** <

Armes-Réunies Courtelary



**Nouveau**

**SAMAIDD**

Service d'aide  
et de maintien à domicile

Saint-Imier et environs

Tél. 079 439 28 95

www.samaidd.com

**TEST Covid-19 avec certificat dans les 15 min.**  
**Uniquement sur rendez-vous.**

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

**Appelez nous, nous répondrons à vos questions.**

## Emplois



### SAMAIDD

Service d'aide  
et de maintien à domicile

Vallon de Saint-Imier  
et La Chaux-de-Fonds

Tél. 079 439 28 95

**Au vu de l'augmentation des demandes, nous cherchons à compléter notre équipe soignante.**

**Nous offrons un poste de 80 % à 100 %, dans une petite équipe.**

Vous êtes diplômée ASSC ou infirmière, vous êtes dynamique, autonome et avez le sens des responsabilités, prenez contact avec nous.

**Service d'aide et de maintien à domicile**  
Rue Neuve 52, 2613 Villeret  
079 439 28 95 – samaidd@bluewin.ch

**Le Syndicat de communes des sapeurs-pompiers OPRV (Orvin - Romont - Saugé)**

met au concours pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022 le poste de

### responsable des finances

taux d'occupation env. 10 %, plus selon besoins

Renseignements chez le président

Michel Cléménçon

079 677 69 28

m.clemencon@gmail.com

ICI

**vosre annonce aurait été lue**

**3 col x 40 mm 96 francs + TVA**

**SAINT-IMIER**  
TERRE D'ÉNERGIES

**MISE AU CONCOURS**

Afin de compléter l'équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

### conservateur(trice) adjoint(e) à 10 % en charge de l'Espace des troupes jurassiennes

Sous la supervision de la conservatrice du Musée de Saint-Imier, cette personne sera responsable du bon fonctionnement de l'espace en question. Elle bénéficiera d'un contrat de travail de droit privé à durée indéterminée.

Le détail de l'annonce est disponible sous [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) > administration > offres d'emploi.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Diane Esselborn, conservatrice du Musée de Saint-Imier: [musee@saint-imier.ch](mailto:musee@saint-imier.ch).

Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée **jusqu'au vendredi 26 novembre 2021** à la Chancellerie municipale, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, [info@saint-imier.ch](mailto:info@saint-imier.ch), avec la mention « Conservateur(trice) adjoint(e) ».

### Le Cheval Blanc Orvin

cherche de suite ou à convenir

**commis de cuisine ou aide de cuisine expérimenté**

Permis de voiture indispensable.

032 358 12 82  
[chevalblancorvin@hispeed.ch](mailto:chevalblancorvin@hispeed.ch)



**Commune municipale de Romont**

**MISE AU CONCOURS**

Le Conseil municipal met au concours le poste de

### secrétaire municipal(e)-administrateur(trice) des finances (80 %)

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> février 2022 ou à définir

**Profil souhaité:**

- Diplôme de cadre en administration communale ou s'engager à suivre la formation
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels et connaissance de NEST, Pro Concept, MCH2
- Expérience au sein d'une administration communale ou similaire serait un atout supplémentaire
- Grande polyvalence et aptitude dans la gestion indépendante du nombre varié de tâches
- Aisance rédactionnelle. Faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique, autonomie et esprit d'entreprise
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Flexibilité, sens de l'organisation et de l'initiative, discrétion
- Langue française avec de bonnes connaissances d'allemand parlé

**Activités:**

- Diriger et conduire l'administration communale et les ressources humaines
- Travaux préparatoires et assister aux séances du conseil municipal et aux assemblées municipales. Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Organiser, planifier, superviser l'ensemble des tâches et activités inhérentes à l'administration générale, traiter les demandes de permis de construire

**Nous offrons:**

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail autonome et très variée

**Particularité:**

Possibilité de scinder les fonctions de secrétaire et d'administrateur des finances

Les offres de service avec curriculum vitæ et copies des certificats sont à adresser avec mention « postulation » **jusqu'au 25 novembre 2021** au Conseil municipal, rue principale 1, 2538 Romont.



Le cahier des charges est disponible à l'administration municipale. Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la secrétaire municipale Claudine Leisi 032 377 17 07 ou du maire Yvan Kohler 078 899 02 02.



**Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour une entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ou à convenir, le poste de:**

### directeur/directrice de l'école à journée continue (60 à 80 %)

**Activités**

- Diriger et conduire l'école à journée continue
- Organiser et planifier le programme et les activités de l'école à journée continue
- Régler les tâches administratives et être impliqué de manière concrète dans les modules

Un cahier des charges détaillé est disponible sur [www.sonceboz.ch](http://www.sonceboz.ch), rubrique « avis officiels ».

**Profil souhaité**

- Etre au bénéfice d'une formation pédagogique ou sociopédagogique, complétée de quelques années d'expérience dans la direction d'une structure d'accueil
- Posséder de l'expérience dans la gestion du personnel
- Faire preuve d'organisation, de créativité, de flexibilité et d'autonomie

**Nous offrons**

- Travail autonome et varié au sein d'une équipe motivée et sympathique
- Possibilités de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises

**Délai de postulation: 19 novembre 2021**

Votre dossier complet de candidature est à adresser, avec mention « postulation », au Conseil municipal, rue des Prés 5, case postale 47, 2605 Sonceboz-Sombeval ou par courriel à [caisse@sonceboz.ch](mailto:caisse@sonceboz.ch).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Vincent Viret, Responsable Ressources humaines, au 032 488 33 05.

bechtel-imprimerie.ch

↓ Emploi  
↓ À vendre  
↓ À louer  
↓ Concerts  
↓ Menus  
↓ etc.

**UNE ANNONCE : UNE ADRESSE**

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)



# Le rapport de Neosys conclut à l'absence de toxicité

Les immissions provenant potentiellement de Vigier ont été analysées par des experts indépendants, dont le rapport fouillé s'avère très rassurant

La dernière séance en date de la Commission des riverains de Vigier, tenue à la fin du mois écoulé, a notamment pris connaissance de l'analyse fouillée menée par Neosys sur les immissions mesurées dans notre région proche. Le bureau d'experts en environnement, et donc notamment en qualité de l'air, a mené une étude parfaitement indépendante, sur la base des mesures de poussière collectées mensuellement depuis 2015 en six postes, ainsi que sur les informations complètes publiées par Vigier quant à son fonctionnement.

## Les limites parfaitement respectées

Deux événements liés au filtre de la cheminée, survenus respectivement en août et en septembre derniers, ont conduit à l'ouverture du *by pass* et donc à la libération dans l'air ambiant d'une quantité de poussières supposément plus importantes.

Pour évaluer les effets et l'éventuelle dangerosité de tels événements sur la santé des habitants, Vigier a souhaité une expertise parfaitement indépendante et a donc mandaté Neosys.

La première conclusion est rassurante : malgré deux ouvertures (brèves!) du filtre, les mesures de l'année 2021 sont très comparables à celles des années précédentes. Les immissions de poussières se sont certes révélées plus importantes en août et septembre, mais elles ne contenaient pas davantage de métaux lourds qu'en temps normal.



Même lorsque le filtre de son four s'est très brièvement ouvert, la cheminée de Vigier n'a pas mis la santé de la population en danger

Et les experts de souligner que les émissions de la cheminée sont continuellement demeurées en deçà des limites légales.

## Sans danger

Neosys a évalué les conséquences dans le pire des cas,

à savoir une suite d'événements du même type, aux plus mauvais moments possibles en termes de combustion. Or, même dans ce *worst case*, les experts sont formels : les émanations de Vigier ne pourraient pas provoquer d'intoxication.

Fouillées, les analyses de

Neosys concluent d'ailleurs que la cimenterie est très probablement étrangère aux petits pics constatés dans les analyses des poussières, par exemple dans la concentration de cuivre durant le mois de mai – il n'est chimiquement pas possible que Vigier émette du

cuivre isolément –, ou de celle de mercure en janvier.

La cimenterie est la seule entreprise à mesurer aussi scrupuleusement les immissions de poussières et à publier d'une part leurs quantités et leur contenu, d'autre part tous les événements

techniques enregistrés sur son site. Conséquemment, s'ils penchent pour une autre source des métaux et de certaines augmentations des poussières, les experts ne peuvent la définir. Dans certains cas, ils n'excluent pas un lien avec les arrivées de sable du Sahara, dont on sait qu'elles ont péjoré la qualité de l'air en Europe en début d'année.

## Une remédiation dès mars 2022

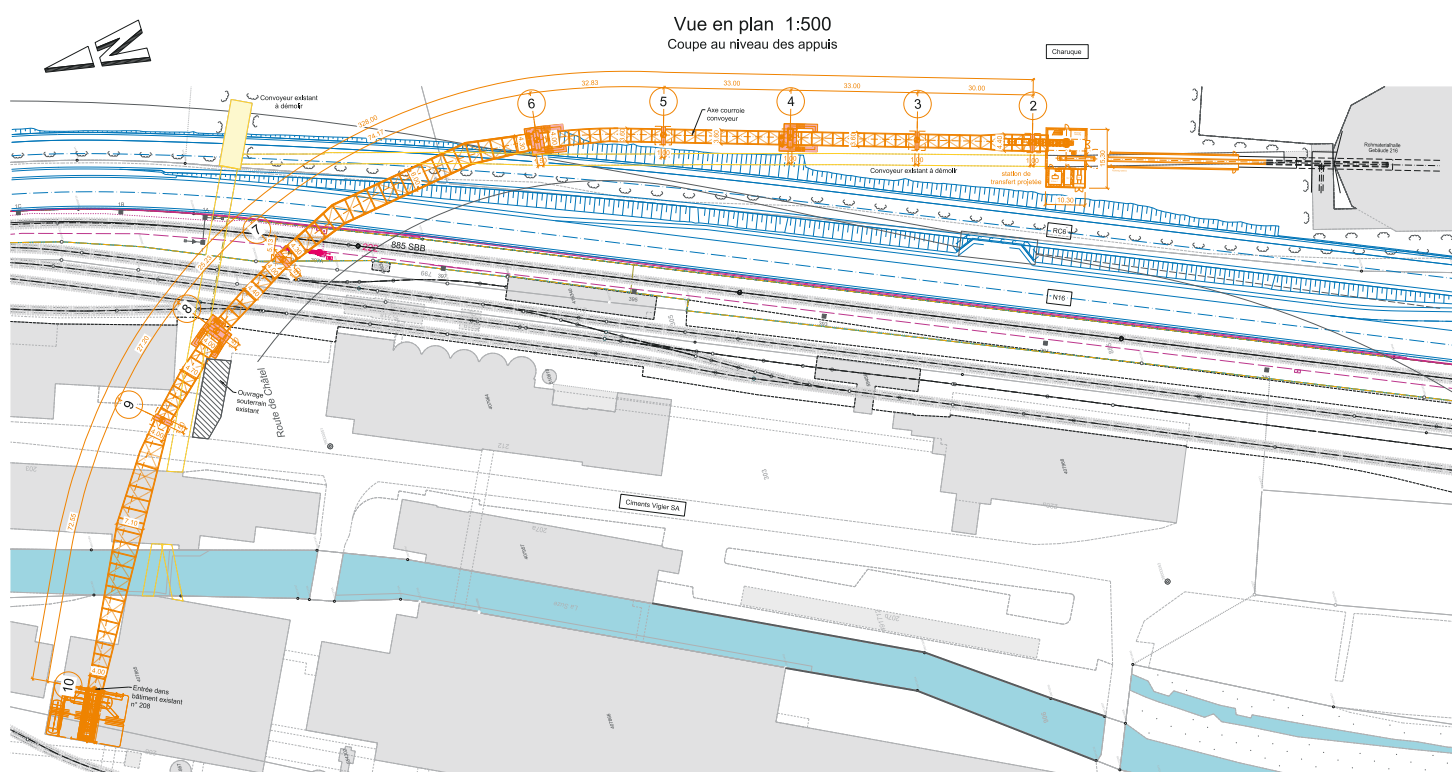
Les deux ouvertures de filtre susmentionnées, au sujet desquelles Vigier a communiqué immédiatement et complètement, se sont produites par suite de surchauffe de matériel électronique. Le 10 août, cette surchauffe a induit l'ouverture automatique du clapet, pour quelques minutes, avant que le four ne s'arrête. En septembre, l'ouverture fut encore plus brève.

« Nous avons immédiatement remplacé tous les composants des boîtiers, qu'ils aient subi une surchauffe ou non », précise Olivier Barbery, directeur. En ajoutant que décision a été prise de déplacer lesdits boîtiers en mars prochain, lors de la prochaine opération d'entretien complet. Ils seront installés en un endroit où la température ne monte jamais aussi haut.

Par ailleurs, l'entreprise a inscrit dans son plan de maintenance que les composants électroniques seront désormais remplacés intégralement tous les douze ans, de manière préventive.

| cm

## Deux importants projets de construction en route



Un chantier techniquement complexe sera lancé pour le déplacement du convoyeur. Sur cette vue en plan dessinée au niveau des appuis, le nouveau tracé figure en rouge, les parties qui seront démolies en jaune

Ces prochains mois, les préoccupations immobilières de Vigier seront nourries principalement par deux chantiers conséquents.

La poursuite du projet VITO Recycling, entamé cet été, attire évidemment tous les regards. Rappelons que se prépare à Reuchenette une usine de lavage de sols que Vigier exploitera avec son partenaire Toggenburger AG, sous la nouvelle raison sociale née au printemps dernier.

## Permis modifié

En cours de réalisation, Vigier a sollicité quatre modifi-

cations mineures du permis de construire et a pris le risque de lancer les travaux d'excavation avant qu'elles n'aient été officiellement approuvées. On se souvient que la Commune lui a accordé le droit de travaux pré-alables, à condition de garantir une remise en état originel si les modifications devaient être refusées.

Concrètement et brièvement, les modifications sollicitées devraient premièrement aboutir à la fusion de deux bassins de décantation et deuxièmement à la possibilité pour VITO de pouvoir traiter également les balayures de routes. Une

diminution de la hauteur du bâtiment ainsi que le déplacement d'un escalier en façade ont également été demandés. A fin octobre, aucune opposition à ces demandes n'avait été enregistrée.

## Pour l'Ofrou

Par ailleurs, le permis de construire a été délivré par les autorités compétentes, pour le prochain déplacement du convoyeur à matières premières. Les installations existantes ne sont pas obsolètes, mais elles doivent être remplacées pour laisser le champ libre à l'Office fédéral des routes

(Ofrou), qui a besoin d'espace pour créer la voie lente prévue sur l'A 16 dans le secteur de Reuchenette.

La connexion de ce nouveau convoyeur (un genre de tapis roulant) est prévue pour mars 2023.

Il s'agira là d'un chantier très complexe, car l'utilisation d'une grue n'est pas possible en cet endroit. De surcroît, aussi bien la ligne ferroviaire que la route devront demeurer ouvertes durant les travaux.

Ordonné par l'Ofrou, ce chantier sera évidemment financé par la Confédération. | cm

## Toujours moins de CO<sub>2</sub>

La commission des riverains a pris connaissance par ailleurs d'une nouvelle diminution des émissions de CO<sub>2</sub>, par tonne de ciment produit à Reuchenette.

Très concrètement : Vigier a atteint cette année (sur la base de la statistique jusqu'à fin septembre) le chiffre de 405 kg de CO<sub>2</sub> net émis par tonne de ciment fabriqué, contre 418 l'année dernière, 432 en 2019 ou encore 531 kg en 2010.

Pour comparaison, on rappellera que l'ensemble des cimenteries de Suisse, Vigier compris, émettaient en moyenne, en 2020, 500 kg de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment.

Cette prestation remarquable de Vigier est liée notamment à une autre performance exceptionnelle du cimentier local, lequel a fait passer son utilisation de combustible de substitution, sur les neuf premiers mois de 2021, à 97,1 pour cent de sa consommation totale. Ce taux était de 95,2 % l'année dernière, de 91,1 % en 2019 ou encore de 67,2 % en 2010.

Parmi les combustibles de substitution utilisés par Vigier, un tiers sont biogènes, en particulier du bois de démolition ou des boues d'épuration séchées.

## A suivre

Dans une prochaine édition de ces Avis officiels, nous nous arrêterons en particulier au projet de nouvelles limites nationales d'émissions, qui vient d'être publié et qui contraindra Vigier à investir sans doute quelque 40 millions de francs pour une mise en conformité de ses installations. Ceci quand bien même notre industrie phare est déjà particulièrement respectueuse des normes en vigueur, elle qui demeure très clairement en dessous des limites actuelles d'émissions à la sortie de son four. | cm

## PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL Recherche conseillers

La Paroisse réformée de Rondchâtel regroupant sept villages est à la recherche de deux conseillers pour compléter son conseil. Vous trouverez une équipe dynamique dans une ambiance chaleureuse, si vous avez des affinités religieuses et que vous cherchez à être utile à votre prochain, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat ou la présidente. Téléphone secrétariat : 032 485 11 85, courriel : [contact@paroisse-rondchatel.ch](mailto:contact@paroisse-rondchatel.ch).

| paroisse réformée de rondchâtel

## Immobilier

À LOUER  
CORTÉBERT

directement du propriétaire

## Appart. de 4,5 pièces

mansardé au deuxième étage.  
3 chambres, bain/WC.  
Cuisine équipée.  
Loyer: 1300 fr. charges comprises

## Appart. de 5,5 pièces

au 1<sup>er</sup> étage, balcon, 4 chambres,  
salon avec verrière.  
Baignoire à remous, cuisine équipée  
et habitable.  
Loyer: 1500 fr. charges comprises  
Buanderie commune et cave pour  
les deux appartements.  
Garage disponible: 80 fr. par mois  
Possibilité de faire la conciergerie.

Contact: 032 481 38 32

À LOUER  
CORMORETappart. de 3½ pièces  
avec jardinSalle de bains refaite à neuf,  
jardin d'hiver chauffé.  
Loyer 1100 fr. + charges.  
Garage en option.

Contact: 079 469 28 63.

## A table



## Hits d'automne

Chasse des Franches  
et St-Martin

Les mercredi et jeudis du terroir:

10-11 nov.

Langue de bœuf aux câpres

17-18 nov.

Tripes à la neuchâteloise et  
milanaise

24-25 nov.

Vol-au-vent maison

Le 3.12 dès 18h30 et le 4.12 dès 12h

Soirée coréenne

4.12 dès 19h

Soirée poisson

Fabian et Keunhyung ADAM,  
2336 Les Bois, 032 961 18 26  
info@restaurantdugolflesbois.ch  
www.restaurantdugolflesbois.ch

ceff

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
BERNE FRANCOPHONE

ADMISSIONS 2022

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI !

## DOMAINE COMMERCE | Tramelan

## APPRENTISSAGE PLEIN TEMPS

- employée et employé de commerce

Durée des études : 3 ans  
Délai d'inscription : 18 février 2022  
Début des cours : 22 août 2022

## MATURITÉ PROFESSIONNELLE

TYPE «ÉCONOMIE» MONOLINGUE OU MULTILINGUE (ALLEMAND)

- intégrée à l'apprentissage CFC (plein temps ou dual)

Durée des études : 3 ou 4 ans  
Délai d'inscription : 7 mars 2022  
Début des cours : 22 août 2022

## ceff COMMERCE

Chemin des Lovières 4 2720 Tramelan  
Tél. 032 942 62 00 commerce@ceff.ch

## DOMAINE SANTÉ-SOCIAL | St-Imier

## APPRENTISSAGE PLEIN TEMPS

- assistante et assistant en soins et santé communautaire
- assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif

Durée des études : 3 ans  
Délai d'inscription : 24 novembre 2021  
Début des cours : 22 août 2022

## MATURITÉ PROFESSIONNELLE

SANTÉ OU TRAVAIL SOCIAL

- intégrée à l'apprentissage CFC (plein temps ou dual)

Durée des études : 3 ans  
Délai d'inscription : selon contrat d'apprentissage

- après l'apprentissage CFC

Durée des études : 1 an à plein temps  
Délai d'inscription : 27 février 2022  
Début des cours : 22 août 2022

## FORMATION SUPÉRIEURE

- infirmière diplômée et infirmier diplômé ES

Durée des études : 3 ans (école-stages ou en emploi)  
Délai d'inscription : 27 février 2022  
Début des cours : 21 septembre 2022

## ceff SANTÉ-SOCIAL

Rue de la Clef 44 2610 Saint-Imier  
Tél. 032 942 62 62 santésocial@ceff.ch

## DOMAINE INDUSTRIE | St-Imier

## APPRENTISSAGE PLEIN TEMPS

- automatique et automatique
- dessinatrice-constructrice industrielle et dessinateur-constructeur industriel
- dessinatrice et dessinateur en construction microtechnique
- électronique et électronicien
- électronique et électronicien en multimédia
- informaticienne et informaticien
- mécanicienne et mécanicien de production\* (en 3 ans)
- micromécanicienne et micromécanicien
- monteuse-automatique et monteur-automatique\* (en 3 ans)
- opératrice et opérateur en informatique\* (en 3 ans)
- polymécanicienne et polymécanicien
- praticienne et praticien en mécanique AFP\* (en 2 ans)
- qualicienne et qualicien en microtechnique

Durée des études : 4 ans (sauf \*)  
Délai d'inscription : 22 novembre 2021  
Début des cours : 22 août 2022

## MATURITÉ PROFESSIONNELLE

TECHNIQUE MONOLINGUE OU MULTILINGUE (ANGLAIS)

- intégrée à l'apprentissage CFC (plein temps ou dual)

Durée des études : 3 ou 4 ans  
Délai d'inscription : selon contrat d'apprentissage

- après l'apprentissage CFC

Durée des études : 1 an à plein temps  
Délai d'inscription : 27 février 2022  
Début des cours : 22 août 2022

## ceff INDUSTRIE

Rue Baptiste-Savoye 26 2610 Saint-Imier  
Tél. 032 942 43 44 industrie@ceff.ch

## PORTES OUVERTES 2021

Rendez-nous visite à  
St-Imier et TramelanVendredi 19 novembre 2021  
de 16 h 30 à 21 h 00

Séance d'information à 18 h 30

Plus d'infos sur

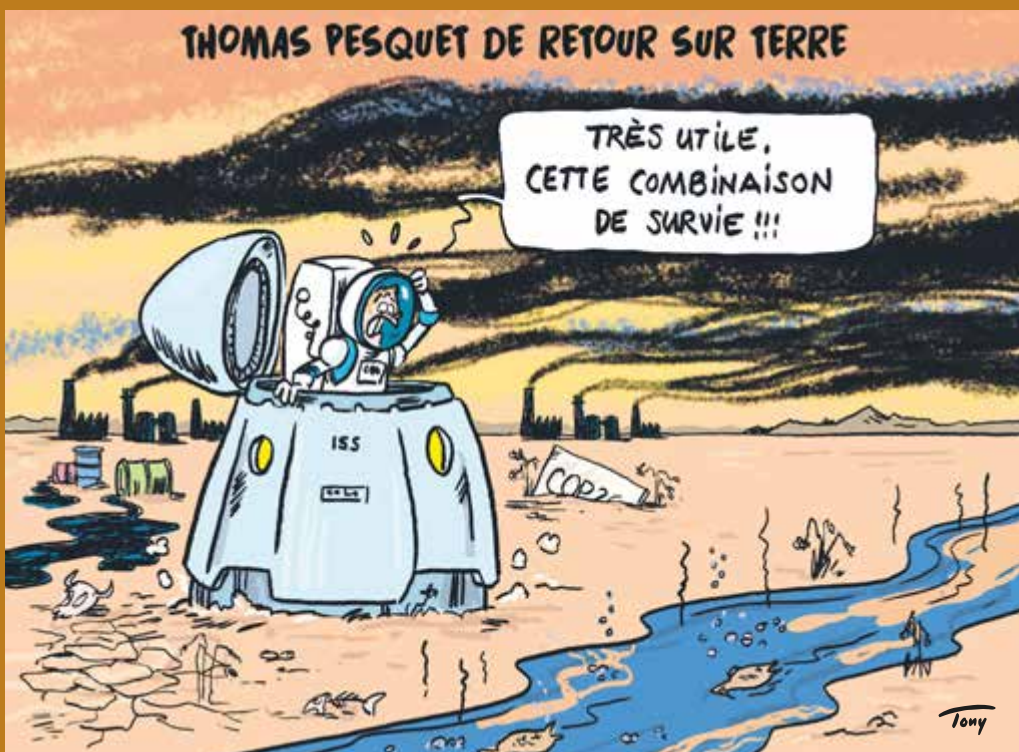
www.ceff.ch



## Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

## THOMAS PESQUET DE RETOUR SUR TERRE



## NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI

Sonceboz à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Négatif sur plaque de verre, 13 x 18 cm

A l'époque des diligences, Sonceboz-Sombeval était un relais important à mi-chemin entre Berne et Bâle. L'arrivée du chemin de fer dans les années 1870 accélère l'essor industriel et économique de la région. En arrière-plan, on repère la ligne de chemin de fer, nouvellement construite.

Cette image exceptionnelle est tirée de la Collection Pierre Hirt appartenant au Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville.

© Mémoires d'Ici, Coll. Pierre Hirt, Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville



# L'Ecole secondaire a besoin de nouveaux locaux

Après son approbation cet été par les conseils municipaux de Cortébert, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval et Corgémont, le projet d'agrandissement de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV) est soumis aux législatifs des mêmes communes, le 6 et le 13 décembre prochains respectivement.

L'Exécutif curgismondain vous recommande, à l'unanimité, de soutenir ce projet important pour l'avenir du Bas-Vallon et de sa jeunesse. Il est devisé à un total de 990 000 francs, la part à charge de notre commune étant évaluée à 309 000 francs, soit 31,22 pour cent selon la clé de répartition actuelle.

## Effectifs en hausse

Suivant logiquement l'évolution des effectifs scolaires enregistrée au niveau primaire -qui a induit l'agrandissement indispensable de notre collège Arc-en-Ciel-, l'ESBV va devoir ouvrir une classe supplémentaire de 9H en août 2022 et très probablement une autre en été 2023. Rappelons qu'aujourd'hui, cet établissement réunit quelque 220 élèves, répartis dans 12 classes (3 classes de 9H, 4 de 10H, 4 de 11H et une classe de soutien).

Sachant qu'elle se trouve déjà sérieusement à l'étroit aujourd'hui, l'école a impérativement besoin de locaux supplémentaires. Le projet dessiné par le bureau StudioV9 consiste à occuper de manière optimale le volume entre les deux bâtiments, où se trouve actuellement une passerelle au nord.

## Deux classes de plus

Deux nouvelles salles de classe de 84 mètres carrés chacune sont prévues au niveau inférieur de cette espace, adossées à un passage équipé de casiers. Tout à l'ouest du complexe, au même niveau, un vide sous l'immeuble sera utilisé pour créer un local dédié aux casiers des élèves.

A l'étage supérieur, découpé de la même manière, on installera dans la partie ouest une *salle des maîtres* répondant enfin aux besoins d'un corps enseignant fort d'une trentaine de personnes. Dans la partie est, un espace commun pourra abriter séances, rencontres, réunions diverses. Comme à l'étage inférieur, la bande nord demeurera dédié à la circulation des personnes entre les deux bâtiments.

## Nombreux avantages

En plus de satisfaire les besoins immobiliers d'une école aux effectifs croissants, le projet permettra aux usagers d'utiliser l'ascenseur (installé dans l'immeuble ouest) depuis chaque niveau, ce qui n'est pas le moindre de ses avantages, à une époque où l'accessibilité des bâtiments est heureusement devenue impérative.

De surcroît, ces nouveaux aménagements rendront la cir-

culcation nettement plus directe dans le complexe, où il faut par exemple subir un véritable parcours du combattant pour atteindre la photocopieuse depuis certaines classes de la partie est...

## En été 2022

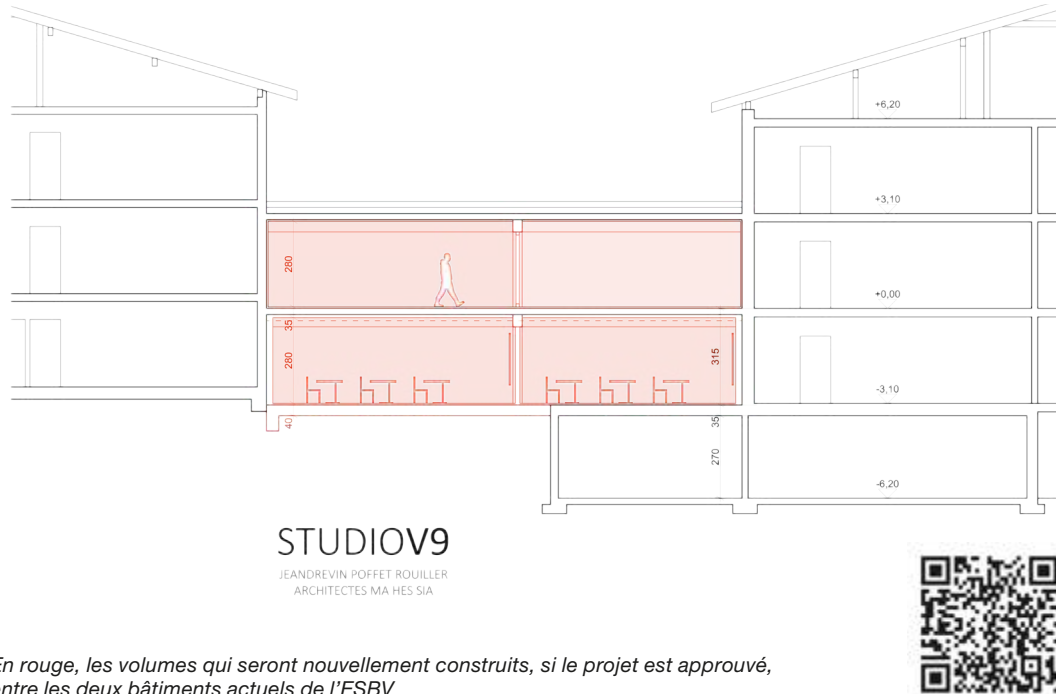
En cas d'approbation par les quatre Législatifs communaux, le permis de construire devrait arriver au printemps, étant entendu qu'une préparation

sérieuse a été menée en amont. Ainsi les travaux pourront-ils débuter en été prochain.

Afin de ne pas perturber l'enseignement, le gros œuvre sera réalisé durant les vacances scolaires estivales. L'entrée en

fonction des nouveaux locaux est espérée pour le début de 2023.

Le code QR ci-dessous vous permet de consulter le projet de construction dans son intégralité. | *cm*



En rouge, les volumes qui seront nouvellement construits, si le projet est approuvé, entre les deux bâtiments actuels de l'ESBV

## Au menu du 13 décembre

L'assemblée municipale dite du budget se déroulera donc le 13 décembre prochain, à 20 h à la salle de spectacles. Son ordre du jour, qui est publié dans les pages de la FODC (en fin du présent journal), comporte évidemment l'étude et l'approbation du budget communal de l'exercice 2022, ainsi que plusieurs dépenses: un crédit d'engagement de 200 000 francs pour la rue des Collèges (voir ci-contre), une dépense annuelle de 25 000 francs au maximum pour une nouvelle place d'apprentissage, un crédit d'engagement de 990 000 francs pour l'agrandissement du collège secondaire (voir ci-contre), ainsi qu'une dépense périodique de 96 000 francs pour le transfert de la gestion des déchets à l'entreprise locale Weber Transports SA.

En sus des «divers» et de l'approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 juin (un texte qui sera déposé publiquement au bureau municipal dès lundi), le Législatif local se penchera encore sur une modification du Règlement d'organisation de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, ainsi que sur l'arrêt de comptes des travaux effectués sur le ruisseau des Jonchères.

Tous ces objets vous seront présentés en détail dans ces colonnes, au fil de la présente et des prochaines éditions de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*.

Pour respecter les mesures sanitaires aujourd'hui en vigueur, le port du masque est obligatoire dès l'arrivée à la salle, et la désinfection des mains à l'entrée est chaudement recommandée. Les chaises seront disposées de manière à garantir une distance sociale suffisante et la liste des participants sera établie par la Municipalité. | *cm*

## Pour une nouvelle conduite

Le 13 décembre en assemblée municipale, les ayants droit se verront soumettre un crédit d'engagement de 200 000 francs, destiné au remplacement des conduites d'eau potable et au goudronnage de la rue des Collèges.

Dans ce secteur, le remplacement de conduites anciennes, sur une longueur de 160 mètres, améliorera nettement la sécurité de l'alimentation en eau. De surcroît, les nouvelles canalisations seront installées en un endroit plus judicieux que leur tracé actuel,

qui passe sous le bâtiment de l'Ecole secondaire.

Quant au goudronnage de la rue, il n'est certes pas absolument urgent. Cependant, en supprimant toutes les fentes qui sillonnent aujourd'hui sa surface et en la rendant à nouveau étanche et lisse, on rallongera considérablement la durée de vie de cette rue.

Enfin, cela va de soi: des économies de quelque 20 000 francs seront réalisées si le goudronnage est effectué simultanément à la remise en état après les fouilles. | *cm*

## Soutien au Téléthon

Durant sa séance de lundi, le Conseil municipal a décidé d'allouer un don de 500 francs à la section Corgémont-Cortébert de la Société philanthropique suisse Union, laquelle va organiser une récolte de fonds pour le Téléthon.

Rappelons que le Téléthon permet de venir en aide aux personnes atteintes de maladies génétiques dites orphelines. | *cm*

## Délégations

Le conseiller municipal Erwin Dornbier a représenté la commune à l'assemblée générale de l'Espace découverte Energie, qui s'est tenue hier jeudi à Villeret.

Denis Bessire, maire, participera pour sa part à la séance d'information organisée par l'Hôpital du Jura bernois SA et consacrée à l'avenir de cet établissement de soins; cette réunion est convoquée à Saint-Imier le 11 janvier prochain et s'adresse à tous les maires du Jura bernois. | *cm*

## DON DU SANG CORGÉMONT Sauver des vies

Invitation au Don du sang le jeudi 18 novembre dès 17 h à la salle de spectacles de Corgémont. L'équipe curgismondaine des bénévoles du Don du sang se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux. Afin de réguler le flux des personnes, veuillez vous inscrire sous le lien suivant: [www.srnjts.ch/donner/collectes-mobiles/](http://www.srnjts.ch/donner/collectes-mobiles/) ou par téléphone au 032 967 20 31. | *gg*

## Carton plein à Bulle pour la Boucherie Charcuterie Junod

Ses 9 produits présentés au concours Goûts & Terroirs ont tous obtenu une médaille, d'or ou d'argent!

Au tout récent Salon Goûts & Terroirs, qui se déroule chaque année à Bulle, la Boucherie Charcuterie locale a fait des étincelles. Le commerce d'Alexandre Junod, qui n'en est de loin pas à ses premières reconnaissances de la branche, a en effet réalisé un carton plein: après avoir adressé neuf produits au jury de spécialistes, il a obtenu début novembre neuf médailles d'or et d'argent!

Les médailles d'or ont récompensé trois de ses inimitables saucisses sèches, à savoir celle à l'absinthe, celle au chanvre et celle à l'ail.

Les médailles d'argent couronneront respectivement six autres spécialités estampillées Junod: la saucisse de Corgémont, la saucisse de Chasseral, la saucisse sèche aux bourgeons de sapin, la saucisse à rôtir de porc, la saucisse sèche à la gentiane et le jambon à l'os.

Evidemment très heureux de ce résultat exceptionnel, Alexandre Junod tient à associer à son succès des personnes dont il souligne qu'elles y ont contribué directement: «Je suis reconnaissant envers les agriculteurs régionaux, qui me fournissent une marchan-



L'équipe de la Boucherie Charcuterie Junod (dont on reconnaît le patron à droite) a toutes les raisons, d'ailleurs affichées à gauche, d'arborer de larges sourires

dise de grande qualité, et je remercie chaleureusement mes employés pour leur très précieuse collaboration.»

Les neuf produits Junod primés sont tous labellisés *Produits des parcs suisses*, par le Parc régional Chasseral évidemment.

## Un honneur pour le village

Les autorités municipales adressent pour leur part de

chaleureuses félicitations à cet artisan brillant et à toute son équipe, en soulignant que la commune de Corgémont peut légitimement être très fière de sa boucherie-charcuterie; celle-ci nourrit grandement l'excellente réputation commerciale du village et contribue à la reconnaissance du savoir-faire régional, très loin à la ronde.

| *cm*

## CORTÉBERT

### Société d'embellissement recherche membres

Suite à la démission du président Yves Bernard et d'un membre du comité ces deux dernières années, le comité fonctionne actuellement à trois membres au lieu de cinq. La société d'embellissement recherche donc activement des membres au comité, des personnes prêtes à s'engager ainsi qu'un nouveau président.

Nos tâches consistent à s'occuper des places fleuries (plantations et arrosage) et

de l'entretien des bancs du village dans le cadre d'une journée au printemps, ainsi que 3 à 4 séances du comité par année.

Si nous avons éveillé votre intérêt, Nicole Walther, Anne Jolidon et Maryse Walther répondront volontiers à vos questions.

Le comité remercie Yves Bernard pour ces neuf années à la tête de la société. Yves a introduit la journée annuelle de printemps (entre-

tien des bancs sur le territoire de la commune), a procédé à la rénovation des places de pique-nique, a introduit une animation lors de la fête du village. Il a amené une bonne ambiance au sein du comité et a donné gracieusement de son temps pour embellir le village.

Le comité souhaite au président sortant ses meilleurs vœux pour l'avenir.

| *nw*



## Fenêtres de l'Avent: annoncez-vous!

Depuis plusieurs années, les rues du village sont illuminées par les fenêtres de l'Avent au mois de décembre. En 2021, l'action est à nouveau mise en place et verra donc chaque jour une nouvelle fenêtre s'ajouter jusqu'à Noël. Comme à l'accoutumée, les participants qui le

souhaitent peuvent organiser un vin chaud, une soupe au pois ou toute autre forme de moment convivial le soir de la mise en place de leur fenêtre. Avec des réunions en extérieur, il est simple de respecter les mesures sanitaires.

Les personnes intéressées à participer à l'action peuvent

s'annoncer auprès d'Audrey Quartenoud (078 649 37 31) ou Franziska Wenger (079 616 99 84) jusqu'au 22 novembre prochain. Un grand merci d'avance à toutes les personnes qui s'engageront pour rendre notre village lumineux et convivial. | *cm*

## RÉFORMÉES

### COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

**Mille et une Femmes (MEUF)** : samedi 13 novembre entre 13h30 et 17h, *Couture au fil des règles*. Venez coudre une serviette hygiénique pour vous, votre fille, petite-fille, pour offrir... Matériel sur place, activité gratuite. Débutantes bienvenues. Activité réservée aux femmes. Garderie disponible sur place. Pas de certificat Covid, mais port du masque dès 12 ans.

**Inspirations** : dimanche 14 novembre, 17h, *Atelier de percussions corporelles* au Temple de Corgémont, Chemin du Doyen Morel 2. Venez explorer vos propres ressources avec Rie Tagaki et Jean-Daniel Stampfli. Aucune notion musicale requise, dès 10 ans.

**Ecoute et prière** : 077 423 20 20 ou [ecoute@referguel.ch](mailto:ecoute@referguel.ch).

*Collaboration* : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch). Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

### PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

**Culte** : dimanche 14 novembre, 10h, chapelle de Cortébert. Officiant : David Kneubühler.

**Groupe de partage biblique** : jeudi 18 novembre, 20h, salle de paroisse de Corgémont. Première rencontre de l'année pour partager autour du thème *N'ayez pas peur! Trouver de la confiance dans l'évangile de Matthieu* et plus particulièrement avec le mot clef *A l'abri!* et le texte de Matthieu 1, 18-25. Aucune inscription n'est requise, il n'est pas nécessaire de venir à toutes les rencontres.

**Assemblée de paroisse** : mardi 23 novembre, 19h30 à la salle de paroisse. L'ordre du jour et les documents sont disponibles sur le site internet ou auprès de David Kneubühler.

**Groupe de prière œcuménique** : tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

*Pasteur* : David Kneubühler, 079 823 75 84, [david.kneuebuehler@referguel.ch](mailto:david.kneuebuehler@referguel.ch). *Services funèbres* : permanence au 0800 225 500. *Présidente du conseil de paroisse* : Christine Brechbühler, 079 565 93 66, [ch.c.brechbuehler@gmx.ch](mailto:ch.c.brechbuehler@gmx.ch). *Réservation salle de paroisse* : E. Hohermuth, 032 963 11 89, [4hohermuth@bluewin.ch](mailto:4hohermuth@bluewin.ch). 032 489 17 08, [corgecorthe@referguel.ch](mailto:corgecorthe@referguel.ch), [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

### PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

**Culte** : dimanche 14 novembre à Courtelary, avec les baptêmes de Rémy Rohrbach et Kévin Noirjean.

**Culte du souvenir** : dimanche 21 novembre, 10h.

**Coin enfant** : disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner...

**Graines de sens – Plouf dans l'eau (0-6 ans)** : prochaine rencontre le 4 décembre à 15h à Courtelary.

**Noël avec les enfants (6-10 ans)** : première rencontre le 19 novembre de 16h30 à 18h30 à la salle de paroisse de Courtelary, puis tous les vendredis jusqu'au 19 décembre, jour du culte de Noël avec les enfants.

**Tentes rouges** : lieu de parole pour femmes, pour déposer et partager, organisé avec The MoonWhale. Samedi 20 novembre, 9h30-11h30 à la salle de paroisse de Courtelary. Informations et inscription auprès de Céline Siffre, 079 358 17 32.

**Prêt entre particuliers** : vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine ? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Vous y trouverez peut-être ce dont vous avez besoin.

*Pasteur* : Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). *Président* : Philippe Hauri, 079 271 99 10, [philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch). *Secrétaire* : Annelise Stieger, 079 413 47 32, [annelise@bluewin.ch](mailto:annelise@bluewin.ch). *Réservation de la salle de paroisse* : Philippe Hauri, 079 271 99 10. *Services funèbres* : permanence au 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

### PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

**Culte** : dimanche 14 novembre, Renan, 10h, avec le Pasteur Daniel Wettstein. **Prochain culte à la Ferrière** : dimanche 21 novembre, culte du souvenir à 10h. Bienvenue à toutes les familles qui ont perdu un proche durant l'année ou en mémoire d'un deuil plus ancien. Dans un esprit de communion et de sympathie, nous allumerons une bougie comme symbole de lumière et d'espérance pour chaque personne décédée cette année.

**Enfants Noël au temple** : la paroisse de la Ferrière souhaite créer un groupe d'enfants pour animer la traditionnelle fête de Noël au temple le 25 décembre à 20h. Si vos jeunes sont motivés à y participer, une première rencontre est prévue le samedi 27 novembre à 10h à la cure de la Ferrière avec le Pasteur Daniel Wettstein. Merci de communiquer votre intérêt auprès de Aurore Oppliger : 079 308 79 91.

**Offres en ligne** : [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch), textes, méditations, poèmes, etc. **Facebook / Instagram** : abonnez-vous et découvrez chaque mardi, une paroisse de l'Erguël.

**Envie d'une visite ?** : prenez contact avec Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur. **Ecoute et prière** : n'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à [ecoute@referguel.ch](mailto:ecoute@referguel.ch).

*Pasteur* : Serge Médebielle, 079 414 03 60, [serge.medebielle@referguel.ch](mailto:serge.medebielle@referguel.ch). *Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone* : 079 229 34 84, [daniel.wettstein@unine.ch](mailto:daniel.wettstein@unine.ch). *Présidente* : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. *Secrétariat* : laferriere@referguel.ch. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). *Services funèbres* : 0800 225 500.

### PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

**Culte** : dimanche 14 novembre, 10h, à Péry. Officiant Philippe Nicolet. Offrande en faveur du Fonds de la FEPS pour le travail des femmes (mention «FFA»).

**Proposition d'intercession** : dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse française de Thoune.

**La Compagnie de La Marelle** : au Centre communal de Plagne, jeudi 18 novembre à 20h. Après une année d'absence pour raison sanitaire, la compagnie de La Marelle sera de retour dans nos murs avec son tout nouveau spectacle *L'Evangile selon Pilate* d'Eric-Emmanuel Schmitt. Certificat Covid obligatoire. Entrée libre et chapeau à la sortie. Voir annonce dans le présent journal.

**Fruits TerrEspoir** : les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 25 novembre. Livraisons le 9 décembre à Péry, Vauffelin, Orvin. **A votre disposition** : n'hésitez pas à contacter nos pasteurs : Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

032 485 11 85 (lundi : 13h-17h30, vendredi : 7h45-11h30), [contact@paroisse-rondchatel.ch](mailto:contact@paroisse-rondchatel.ch), [www.paroisse-rondchatel.ch](http://www.paroisse-rondchatel.ch). *Services funèbres* : 079 724 80 08. *Location de salles* 032 485 11 85 : *Grain de sel, Orvin*; *salle de la Cure, Orvin*; *salle de paroisse, Péry*. *Visites* : Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. *Catéchisme* : 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

### PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

**Culte** : dimanche 14 novembre, 10h à Renan, pasteur Daniel Wettstein.

**Offres en ligne** : textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël : [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**Ecoute et prière** : cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au

077 423 20 20 ou envoyez un courriel à [ecoute@referguel.ch](mailto:ecoute@referguel.ch).

*Pasteur* : Serge Médebielle, 079 414 03 60, [serge.medebielle@referguel.ch](mailto:serge.medebielle@referguel.ch). *Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84. Présidente* : Catherine Oppliger, 078 761 46 38. *Secrétariat* : [renan@referguel.ch](mailto:renan@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). *Services funèbres* : 0800 225 500.

### PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

**Cultes** : dimanche 14 novembre, culte à 10h à la collégiale. Pasteur officiant Macaire Gallopin. Offrande Budget des Autres, CSP ; dimanche 21 novembre, Temps du souvenir à la collégiale, de 10h à 12h. Eglise ouverte.

**Musique à la collégiale** : samedi 20 novembre, 12h15, Intercity Flute Player. Quinze flûtes sous la direction de Pierre-André Bovey. Entrée libre, collecte. Certificat Covid demandé.

**Coin-enfants à la collégiale** : une table, des petites chaises, des jeux et coloriage sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

**Jardin communautaire à la cure** : pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

**Femmes protestantes** : la Baratte vous accueille le vendredi de 9h30 à 11h autour d'un café croissant, à deux pas du marché.

**Après-midis récréatifs des aînés** : prochaine rencontre mardi 16 novembre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

**Respiration** : le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

**Coin-méditation à la collégiale** : situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

**A votre service** : le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

*Pasteur* : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch). 032 941 37 58, [paroisse.st-imier@referguel.ch](mailto:paroisse.st-imier@referguel.ch), [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). *Services funèbres* : 0800 22 55 00.

### PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Culte** : dimanche 14 novembre, 10h, Sombeval.

**Culte du souvenir** : dimanche 21 novembre.

**Aînés** : le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables : Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

*Secrétariat* : Katia Sulliger, 079 669 78 19, [sonceboz-sombeval@referguel.ch](mailto:sonceboz-sombeval@referguel.ch). *Pasteur* : Eric Geiser, 079 533 47 12, [e.geiser@gmx.ch](mailto:e.geiser@gmx.ch). [www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval](http://www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval). *Services funèbres* : 0800 225 500.

### PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

**Culte** : dimanche 14 novembre, culte avec baptême 10h à l'église de Sonvilier. Officiant : Alain Wimmer.

**Catéchisme de cycle 1** : séquence de Noël *Les oiseaux de la crèche* : chaque vendredi de 16h30 à 18h30 à la maison de paroisse de Sonvilier.

*Pasteur* : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), [alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch). *Présidente de paroisse* : Beatrix Ogi, 079 725 15 41. *Location de la maison de paroisse* : Mélanie Wallisser Stevens, 077 429 74 59, [location@paroissesonvilier.ch](mailto:location@paroissesonvilier.ch). *Services funèbres* : 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).

### PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

**Culte** : dimanche 14 novembre, 10h, Home Les Lovières, (avec certificat Covid). Pasteur F. Surdez. Collecte EPER. Taxi : s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50.

**Synode d'arrondissement** : samedi 13 novembre, 8h, Saignelégier.

**Théâtre d'Eglise Cie La Marelle** : samedi 13 novembre, 20h, salle Juventuti (rue du Collège 13), *L'Evangile selon Pilate*. Entrée libre, collecte.

**Chœur Cantemus et Groupe de chant de la paroisse catholique** : lundi 15 novembre, 19h30, église réformée, 2<sup>e</sup> répétition *Chantons Noël 2021*. Infos : L. Gerber, 032 487 64 84, [libegerber@bluewin.ch](mailto:libegerber@bluewin.ch) ou M. Burion, 079 250 44 72, [marlyse.burion@bluewin.ch](mailto:marlyse.burion@bluewin.ch).

**Ciné-Spirit** : mardi 16 novembre, 20h, cinématographe Tramelan, *Aretha Franklin: Amazing Grace*. Le film est présenté et commenté avant la projection et après un temps d'échange est proposé aux personnes qui le souhaitent. **Nota bene** : les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les restrictions sanitaires édictées.

*Présidente de paroisse* : Evelyn Hiltbrand, 079 717 05 39, [evelyne.hiltbrand@par8.ch](mailto:evelyne.hiltbrand@par8.ch). *Pasteur* : Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, [philippe.kneuebuehler@par8.ch](mailto:philippe.kneuebuehler@par8.ch). *Secrétariat* : Lorena von Allmen, 032 487 48 20, [lorena.vonallmen@par8.ch](mailto:lorena.vonallmen@par8.ch). *Réservation de salles* : Maud Berberat, 079 863 17 46, [maud.berberat@par8.ch](mailto:maud.berberat@par8.ch). *Services funèbres* : 0848 77 88 88.

### STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

**Nächster Gottesdienst** : am 21.11. um 10 Uhr in Moutier mit Pfr. Stefan Meili. *Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16*

### PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

*Pasteur* : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch), à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. *Présence pastorale au bureau le vendredi de 8h à 10h30. Secrétariat* : 032 941 14 58, [villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch), ouvert le vendredi de 8h à 11h30. *Site internet* : [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). *Services funèbres et urgences* : 0800 225 500.

## ÉVANGÉLIQUES

### ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

[www.gfc.ch](http://www.gfc.ch)

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04, [www.eemvs.ch](http://www.eemvs.ch).

### ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

**Culte** : dimanche 14 novembre à 10h, culte en présentiel. Le port du masque est obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube : église mouvement.

*Pasteurs* : Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51, [contact@eglismvmt.ch](mailto:contact@eglismvmt.ch), [www.eglismvmt.ch](http://www.eglismvmt.ch).

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

*Pasteur* : Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, [www.la-bethania.ch](http://www.la-bethania.ch)

### ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

**Rencontre du cours Alpha live** : week-end du 13-14 novembre. Pour infos Jacques Lachat au 079 372 18 10.

**Célébration** : dimanche 14 novembre à 10h avec Sébastien Perret-Gentil du Jura. Sébastien est un homme au grand cœur qui est passé par des moments très difficiles. Au fond du trou, il a crié à Dieu et Il lui a répondu en lui faisant vivre une suite de miracles. A ne pas manquer. Maximum 50 personnes. Merci de respecter les règles sanitaires : port du masque, distance et désinfection des mains. Durant la rencontre il y a une garderie et une école du dimanche. **Prière** : pour les temps de prière du lundi à 20h contacter Timothée Jaccard, 076 675 94 85.

**Soirée du groupe de jeunes du Roc** : samedi 20 novembre à 20h. Pour infos Thomas et Sonia, 079 216 25 11.

**Service d'entraide disponible pour tous** : écoute, partage, coup de main et prière : Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

**Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents

## CATHOLIQUES

### UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

**Messes** : vendredi 12 novembre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration et confessions à 17h) ; samedi 13 novembre, 17h, église Saint-Nicolas, Bienne ; samedi 13 novembre, 17h, Reuchenette-Péry, chapelle ; dimanche 14 novembre, 10h\*\*, église Sainte-Marie, Bienne ; dimanche 14 novembre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville ; mardi 16 novembre, 9h, église Christ-Roi, chapelle, Bienne ; mercredi 17 novembre, 9h et 18h, église Sainte-Marie crypte, Bienne ; jeudi 18 novembre, 9h, église Saint-Nicolas, Bienne ; vendredi 19 novembre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration et confessions à 17h). \*\*certificat Covid obligatoire !

**Assemblées de paroisse** : paroisse de La Neuveville, jeudi 18 novembre, 20h, Mornets 15 ; paroisse de Bienne et environs, mardi 23 novembre, 19h30, Christ-Roi (Geyisried 31). **Newsletter** : s'inscrire à [cdv-communautecatholique-pery@bluewin.ch](mailto:cdv-communautecatholique-pery@bluewin.ch)

*Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.)* : cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, *communauté*. [francophone@kathbielbienne.ch](mailto:francophone@kathbielbienne.ch), [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch).

### PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

**Messes** : samedi 13 novembre à 17h30 pour les familles von der Weid-Carrel et des parents défunts ; jeudi 18 novembre à 9h.

*Secrétariat* : ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. [www.cathberne.ch/tramelan](http://www.cathberne.ch/tramelan).

groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://egliseroc.wordpress.com>.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

**Culte** : dimanche 14 novembre à 10h, vidéo Pergame (série *Les sept églises*). **Club d'enfants** : jeudi 18 novembre, 12h. **JAB junior** : vendredi 19 novembre à 19h. Dans le respect des normes sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation, etc.). *Pasteur* : David Weber, [dj.weber@gmail.com](mailto:dj.weber@gmail.com). [www.ab-stimier.ch](http://www.ab-stimier.ch).

### ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

**Service religieux** : dimanche 14 novembre 9h30. Mercredi soir 20h novembre 20h.

**Services religieux par vidéo (IPTV)** : disponible le dimanche, sur internet : <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d'utilisateur : lemot Mot de passe : ena2020. [www.nak.ch](http://www.nak.ch)

*Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda*.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

**Culte** : dimanche 14 novembre, 10h. **Message** : 11h, de Jean-François Pfister et Gaston Rossel *Les Anciens*. [www.eepp.ch](http://www.eepp.ch)

### ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

**Culte** : dimanche 14 novembre, 9h, prière, 9h45: *Dieu fait grâce, et nous ?* (inscription demandée), diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), Speakids (enfants) et garderie. **Prière 29B12** : lundi 15 novembre, dès 19h30, nous prions pour vous. **Prière** : mardi 16 novembre, 9h. **Cours de danse enfants (8 à 12 ans)** : mardi 16 novembre, 18h. **Repas pour tous** : jeudi 18 novembre, 12h.

*Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch*.

### PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

**Horaire liturgique** : samedi 13 novembre, 18h à Corgémont ; dimanche 14 novembre, 10h à Saint-Imier, messe et fête patronale ; mardi 16 novembre, 9h à Corgémont ; jeudi 18 novembre, 19h à Saint-Imier.

**Inspirations, le volet culturel des paroisses réformée et catholique du Vallon** : dimanche 14 novembre, 17h à Corgémont, concert participatif avec la pianiste Rié Takagi.

**Shibashi** : lundi 15 novembre, 19h30 à Corgémont ; mercredi 17 novembre, 9h30 à Saint-Imier.

**Lecteurs et ministres de la communion** : mardi 16 novembre 19h30 à Corgémont.



COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



# Projet du collège : un grand pas franchi



Le mandat a donc été confié officiellement pour les engins et installations de la future place de jeux

Les autorités annoncent, en s'en réjouissant, que le permis de construire vient d'être accordé, pour le projet d'aménagement des alentours du collège.

Ce projet a été approuvé clairement par l'assemblée municipale du 29 septembre 2020, rappelons-le.

Les travaux peuvent donc commencer, pour la réalisation d'une place de jeux destinée aux enfants à l'ouest du bâtiment, pour celle d'une zone dite *dépose-minute* au sud, ainsi que pour la création d'un parking à voitures au débouché de la rue de La Châtelaine.

Après l'attribution déjà publiée récemment ici des travaux de génie civil à l'entreprise Marti, le Conseil municipal a confié une deuxième partie importante du projet, cette fois à l'entreprise spécialisée Proxylon Sàrl. Dans le cadre du budget global, cette société de

Landeron est donc mandatée pour les engins et installations de jeux, ainsi que pour le sol amortissant répondant aux normes de sécurité actuelles.

L'Exécutif local a bon espoir que les nouvelles installations pourront être fonctionnelles à l'arrivée des beaux jours. | *cm*

## Bureau de vote

Pour les votations fédérales du 28 novembre prochain, le bureau de vote a été constitué ainsi: présidente, Roxane Zürcher; secrétaire, Martin Brünger; membres, Romana Zürcher, Angela Zeller, Maria Aguilera, Raymond Bühler, Daniel Bühler; suppléantes: Romane Albisetti, Daniela Allemann, Mandy Amez-Droz. | *cm*

## Le site se modernise

Les autorités municipales ont décidé de procéder à une refonte du site internet de la commune, afin d'améliorer la visibilité de notre collectivité et de rendre cet outil de communication plus moderne et au goût du jour. Un mandat a donc été confié à l'entreprise locale Co-Dec Sàrl, qui est chargée de soutenir les employés de l'administration dans cette démarche. Son offre se monte à 5400 francs hors taxe. | *cm*

## Délégations

Les conseillers municipaux Philippe Cattin et Hubert Droz représenteront les autorités à la rencontre intercommunale sur l'énergie photovoltaïque participative, qui se déroulera sous l'égide du Parc régional Chasserai le 17 novembre prochain à Sonceboz.

Théo Brand participera pour sa part à l'assemblée générale du Sasc (Service d'action sociale Courtelary), le lendemain 18 novembre, à Sonceboz également. | *cm*

## Dons

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière d'octroyer deux dons, de cent francs chacun, respectivement à l'Armée du Salut région Berne pour son activité générale et au Centre Nature des Cerlatez, qui doit effectuer des travaux d'entretien de ses infrastructures. | *cm*

## CORMORET

### Fenêtres de l'Avent

La ronde des fenêtres de l'Avent aura de nouveau lieu cette année. Elle est ouverte à tous, des aînés aux plus jeunes. Nous invitons cordialement toutes les personnes de Cormoret désireuses de participer en décorant une fenêtre (ou autre projet), à remplir la feuille que vous avez reçue en tout ménage.

Nous nous réjouissons de découvrir sous quelles formes Cormoret va s'illuminer cette année et nous nous réjouissons de tous les moments de convivialité que l'événement va occasionner. Pour toutes questions, possibilité de contacter Carina et Pierre Geiser au 076 490 94 40. | *pg*

## PAQUETS DE NOËL

### Un grand merci à tous !



Dans le cadre de la collecte des paquets de Noël 2021, ce ne sont pas moins de 349 paquets qui ont été déposés chez Heinz et Marianne Zimmermann de Cormoret. Toute cette mar-

chandise va être acheminée vers les pays de l'Est et offrir du bonheur à Noël à des personnes dans le besoin.

Un grand merci à tous les donateurs ainsi qu'aux fidèles tricoteuses. | *mz*

COMMUNES DE COURTELARY ET CORMORET AVIS OFFICIELS



# Déchets spéciaux: une collecte intercommunale le 20 novembre



Les déchets de ce type ne doivent en aucun cas terminer leur vie avec les ordures ménagères. La collecte du 20 novembre leur est destinée.

Vous détenez dans votre cave ou votre garage des restes de vernis ou d'autres produits chimiques datant d'une rénovation, d'anciennes activités de bricolage ou d'une chambre noire inutilisée depuis belle lurette? L'opportunité vous est offerte de débarrasser ces substances dans le parfait respect de la sécurité et de l'environnement!

Les Municipalités de Courtelary et de Cormoret ont effectivement décidé de proposer cet automne une collecte de déchets spéciaux, destinée à l'ensemble de la population des deux villages et organisée par l'entreprise spécialisée en

recyclage Sovag, dont on rappellera qu'elle a été fondée en 1975 dans notre canton.

Le samedi 20 novembre prochain, en matinée dans le préau du collège de Courtelary, les habitantes et les habitants de nos deux communes pourront donc déposer gratuitement, en suivant à la lettre les instructions des employés de Sovag, des substances telles que les:

- acides;
- aérosols;
- agents d'oxydation;
- ampoules;
- bases (chaux vive, ammoniac, soude notamment);

- batteries au plomb (batterie de voiture en particulier);
- déchets électroniques;
- matériaux contaminés;
- médicaments;
- mercure (en particulier les thermomètres);
- peintures mélangées;
- pesticides (restes et résidus);
- piles domestiques;
- produits chimiques divers;
- solvants;
- tubes fluorescents.

Tous ces produits, objets et autres substances doivent provenir des ménages. Les entreprises ont à leur disposition d'autres filières de recyclage et d'élimination.

Cette collecte est gratuite pour les habitantes et les habitants concernés, les frais sont pris en charge par les Municipalités.

Précisons que les huiles végétales ou minérales peuvent être déversées par la population des deux communes dans le conteneur ad hoc installé à l'EcoPoint de la Fleur de Lys, à Courtelary, lequel est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

L'entreprise Sovag se déplacera avec un véhicule spécialement équipé et du personnel qualifié pour assurer la sécurité de la manipulation des divers produits. | *cm*

**Collège de Courtelary, samedi 20 novembre de 8h à 11h, pour la population de Courtelary et de Cormoret**

## COURTELARY

### A la découverte de l'escalade

Portes ouvertes de la salle d'escalade samedi 13 novembre

Vous vous êtes toujours demandé à quoi ressemblait une salle d'escalade? Ce sport vous intéresse? Vous êtes tout simplement curieux?

Passez nous rendre visite demain à la salle d'escalade qui se trouve au Crêt

du Sapelot 10J, à Courtelary. Les portes seront ouvertes de 13h30 à 17h et les membres du club alpin se réjouissent de vous y accueillir et de partager avec vous leur passion pour l'escalade.

Bienvenue à tous. | *vf*

## FARANDOLE DES JONQUILLES

### La pandémie sort la Farandole du rythme

Novembre rime avec soirée annuelle de la Farandole des jonquilles, groupe de danse folklorique de Courtelary, qui n'aura pas lieu, pour la deuxième année consécutive. En effet le covid a mis un terme très abrupt aux répétitions hebdomadaires des danseurs en mars 2020.

La société a été fondée en 1984 par un groupe adepte de la danse folklorique. C'est toujours avec plaisir et fierté que chacun porte son costume traditionnel lors de présentations ou d'occasions diverses. Dans l'esprit de chacun, la sauvegarde des traditions culturelles n'est pas à négliger, mais le plus important c'est le plaisir de danser et de partager un moment convivial et amical.

Mis à part la danse, différentes activités ont lieu: l'organisation du déjeuner campagnard le lundi de Pentecôte, la participation à la fête du vil-



lage de Courtelary et la course annuelle.

Après cette longue pause forcée, les membres espèrent bientôt reprendre les répétitions. Pour rafraîchir les chorégraphies, il faudra tout reprendre à la base, ce qui faciliterait également l'intégration de nouveaux danseurs.

Aucune expérience ni connaissance ne sont requises.

Si des personnes sont intéressées à la danse et aimeraient se joindre au groupe, elles peuvent prendre contact avec Rosemarie Schoenberg, 032 944 19 21 ou avec Doris Beer, 032 963 14 32. | *farandole des jonquilles*

## CORMORET AVIS OFFICIELS



### Bureau de vote

En vue des votations fédérales et des élections communales du 28 novembre, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante:

- Présidente: Michel Abplanalp.
- Secrétaire: Fanny Schönenberg.
- Membres: Agnès Spielhofer, Martin Isler, Jean-Claude Hügi et Alexandre Jenzer. | *cm*

# Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



## 25 ans d'originalité chez Nat'coiffure

A son compte depuis le 19 novembre 1996, Nat Previtali-Mathys fêtera ses 25 ans d'activités.

J'aurais aimé convier tout le monde pour fêter ça avec moi, mais au vu de la situation sanitaire et des restrictions, tout cela est trop compliqué. J'espère que l'on pourra fêter l'année prochaine!

Toutes les coiffeuses ont leurs préférences, moi ce que je préfère ce sont les ciseaux... j'aime couper, pouvoir changer de «tête» à mes clients, clientes. Bien entendu, j'aime aussi toutes les autres facettes du métier, les couleurs, les mèches et aussi ce qui est extravagant. La mode actuelle permet de s'éclater, de choisir parmi une palette illimitée.



Je travaille principalement avec la gamme de produits Keune, une marque hollandaise qui propose des produits respectueux aussi bien du cuir chevelu, des cheveux et de l'environnement. Pour le finish, j'utilise la gamme Shot, une excellente marque italienne.

Ma clientèle est très variée, cela va des tout-petits (9 mois) à ma plus ancienne cliente qui fêtera ses 104 ans en avril 2022.

Un coin jeux est disponible pour les enfants, ce qui permet aux parents de prendre leurs enfants avec eux pendant qu'ils se font une beauté.

Je tiens à remercier tous mes clients et clientes pour leur fidélité et confiance accordées durant toutes ces années et aussi pour tous les cadeaux qu'ils me font, surtout les têtes de mort, il y en a environ 230 qui viennent des 4 coins du globe. Pour info, j'en fais la collection, mais n'ayez pas peur, elles sont toutes gentilles!

*Au plaisir de vous voir bientôt.  
Je vous dis un grand MERCI!*

Rue Fritz-Marchand 7 | 2615 Sonvilier | 032 941 16 81



### Horaires sur rdv.

Lundi: fermé  
Mardi: 7h-16h non stop  
Mercredi: 13h30-18h30  
Jeudi: 9h-19h non stop  
Vendredi: 8h-18h30 non stop  
Samedi: 7h-13h

## LUMIMENAGERS

Place du Marché 2      www.lumimenagers.ch  
2610 Saint-Imier      Suivez-nous sur Facebook  
032 942 41 00      graziella@lumimenagers.com

**Profitez des offres de fin d'année  
Electroménagers toutes marques**

!! Payez avec la monnaie CIDE valable jusqu'au 31.12.21!!

### Journée portes ouvertes

Vendredi 26 novembre 14h-20h

- découverte de nos créations de Noël
- visite de nos nouveaux ateliers
- démonstration de fabrication de nos chocolats
- illuminations de Noël

**Christophe**  
Chocolatier



Grand Rue 48  
2608 Courtelary  
Tél. 032 944 30 68

Selon les prescriptions sanitaires, port du masque obligatoire

BUREAUTIQUE  
40 ans EVRO photocopies SA  
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

**brother**  
at your side

brother  
at your side  
PREMIUM  
PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

## Services informatiques



**ASTRIA**  
Informatique

Dépannage Maintenance Réseau Sécurité  
Internet Matériel Logiciel Multimédia

Astria.ch 032 913 13 38

**Avez-vous reçu votre demande  
pour le contrôle périodique  
de vos installations électriques?**

**CATTIN**  
CONTRÔLE ELEC  
079 613 24 50

Cyril Cattin  
Rue de Tivoli 39 | 2610 St-Imier

info@cattin-contrôle-elec.ch  
www.cattin-contrôle-elec.ch

**SYB**  
scierie  
**SYB** Sàrl  
SONVILIER

**YVES BERNARD**  
2615 Sonvilier  
079 680 86 17  
scierie-syb@bluwin.ch

*Pour vous, du bois de chez nous*

Commerce de bois | Vente au détail | Sciage à façon  
Plaque et écorces de bois calibrées pour jardin

### Information importante!

Attention, la monnaie CIDE de l'Objectif 1 million ne pourra être dépensée que jusqu'au **31 décembre 2021**. La monnaie qui n'aura pas été dépensée à cette date perdra sa valeur.



# Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

## Diatel SA vous offre:

- Un service de proximité et individualisé
- Un dépannage dans les 24 h en cas de panne
- Un service point UPC dans ses locaux de Saint-Imier
- De nouvelles offres promotionnelles



# Diatel

Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone  
2610 St-Imier 032 941 41 42



**1 GIGABIT POUR TOUS  
GRÂCE À PLUS DE 1420 KM  
DE FIBRE OPTIQUE**

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

Retrouvez toutes les offres sur notre site:

[www.diatel.ch](http://www.diatel.ch)

**FCM Sàrl**

Rénovation ou construction plus qu'accessible!  
Nous sommes votre fournisseur idéal!  
Carrelage défiant toutes concurrences.  
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi au vendredi!

**Votre chez-soi se trouve chez nous!** [www.fcmsarl.ch](http://www.fcmsarl.ch)

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

## A la Vinoterie, vous trouverez forcément de quoi faire plaisir!

Pour réchauffer vos longues soirées d'hiver, nous vous proposons un choix de 10 fromages à raclette différents et aromatisés, ainsi que de plusieurs fondues, dont celle au gin régional!

Des fromages et charcuteries pour vos apéros et repas de fêtes ainsi que des vins biologiques et naturels. Cidres, bières et limonades artisanales pour passer votre soir, des alcools digestifs et festifs, ainsi qu'une gamme de produits d'épicerie fine pour vos cadeaux.

Nous organisons également des dégustations commentées, instructives et décontractées de tous nos produits, nous avons plusieurs choix possibles à des tarifs différents.

*Au plaisir de vous rencontrer chez nous!*

*La Vinoterie*  
Vins et épicerie fine



Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier  
032 941 72 10, [epiceriefine@lavinoterie.ch](mailto:epiceriefine@lavinoterie.ch)

**David Schwab**  
Menuiserie | Rénovations  
079 765 78 19  
Frasses 1, 2612 Cormoret

**Tnatik Services**  
Télécommunication | Informatique | Sécurité

**TLMS-IT Solutions & Consulting**

info@tlms.ch [www.tlms.ch](http://www.tlms.ch)

info@tlms-it.ch [www.tlms-it.ch](http://www.tlms-it.ch)

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Francillon 25 - 2610 Saint-Imier - +41 32 941 11 30

**Salon de coiffure**  
— dames, hommes et enfants —

**Céline Juillard**  
Maîtrise Fédérale

Hair'Guël Coiffure  
Grand-Rue 14, 2616 Renan  
032 963 13 35  
[www.coiffure-renan.ch](http://www.coiffure-renan.ch)

**Ortho Schlup**  
Technique orthopédie de chaussures Schlup Sàrl

**Corinne Schlup**  
Bottière orthopédiste | dipl. féd. MBO

- Supports orthopédiques sur mesure
- Orthèses d'orteils sur mesure
- Chaussures orthopédiques sur mesure
- Chaussures orthopédiques de série
- Modifications de chaussures
- Chaussures spéciales

Conseils sur rendez-vous

J.-R. Fiechter 2, 2613 Villeret 032 941 70 69 | 079 787 87 47  
[c.schlup@orthoschlup.ch](mailto:c.schlup@orthoschlup.ch) [www.orthoschlup.ch](http://www.orthoschlup.ch)

*L'union fait la force, rejoignez-nous! [contact@le-cide.ch](mailto:contact@le-cide.ch) | [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)*

# Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

## RoCHAT INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

Décoration | Mobilier | Literie | Rideaux  
Stores | Linges de maison | Revêtements de sol

Des kilomètres pour chercher de nouveaux rideaux? Des heures à déambuler dans la foule pour dénicher un meuble original? Pas question! A Saint-Imier, vous trouverez tout ce dont vous rêvez.

En favorisant le commerce de proximité, vous avez finalement tout à gagner: pas de déplacement, un service personnalisé et de qualité, un vaste choix et une participation directe à la préservation du tissu économique régional.

C'est l'hiver! Aménagez-vous un intérieur chaleureux et douillet pour affronter le froid.

Chez RoCHAT Intérieur, vous pourrez trouver des articles de saison qui invitent au coconing, duvets moelleux, coussins fantaisie et autres couvertures attrayantes, accessoires hivernaux tels que paniers à bois, lanternes et photophores.



Quant au linge qu'il soit de lit, de salle de bains, de table ou de cuisine, impossible de ne pas trouver son bonheur dans notre assortiment.

Toute une gamme de décorations de Noël est disponible pour apporter une touche de fête à votre domicile.

La vente, la confection et la pose de rideaux, de stores intérieurs et revêtements de sol font également partie des prestations de notre commerce.

*Nous nous réjouissons de votre prochaine visite.*



Rochat Intérieur Sàrl  
Francillon 17, 2610 Saint-Imier  
032 941 22 42  
info@rochatinterieur.ch

Café L'Annexe - Vieille-Route 3 - 2612 Cormoret

*Saint-Nicolas*  
devant votre porte!

un sachet de St-Nicolas rempli de gourmandises et de douceurs, livré chez vous le 5 décembre!

Réervations : hello@annexe-cafe.ch ou 076 606 06 31 jusqu'au 22 novembre.

Livraison offerte entre St-Imier et Reconvilier 9.- / sachet fait maison  
envoi dans toute la Suisse + 9.-/commande

*Coffret Annélise*  
MIXTE

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

Faites plaisir à vos proches: offrez-leur un bon cadeau!

*Le Fumet.ch*  
Spécialiste en produits artisanaux de viandes et de poissons fumés.

Sur commande: tartares de bœuf, saumon, thon, ainsi que fondues chinoise et de poissons.

Vente de vin, whisky écossais et rhum vieux.

Et toujours nos plateaux apéro et petit traiteur.

Livraison à domicile  
Commande par mail ou téléphone  
032 941 26 13 info@lefumet.ch

**Diatel**  
St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

**Nous sommes à votre disposition!**

Votre télé-réseau régional vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.

Grâce à notre réseau fibre optique, vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit/s!

Notre service point UPC est également à disposition des clients de toute la région.

Visitez notre site www.diatel.ch ou passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

**BUREAUTIQUE**  
**EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER www.evro.ch

**brother**  
at your side  
PREMIUM PARTNER

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

Une méthode d'impression silencieuse.

La série couleur LED silencieuse de Brother

Découvrez la vaste gamme de notre série couleur LED silencieuse. Grande capacité du bac à papier, vitesse d'impression particulièrement élevée ou connexion sans fil au réseau – nos modèles remplissent les exigences les plus diverses et ont tous un point commun: ils assurent une ambiance de travail détendue, et donc une concentration et une productivité accrues.

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

**L'union fait la force, rejoignez-nous!** [contact@le-cide.ch](mailto:contact@le-cide.ch) | [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)

# Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

**OUVERT**

**MT**  
Madeleine  
Traiteur

**Horaires du magasin**  
Mardi-Vendredi  
9h-12h30 | 15h-18h  
Samedi  
9h-12h

 **Livraison à domicile**

 **MiYOSMART**

**MiYOSMART:**  
Le verre de lunettes innovant pour la gestion de la myopie chez les enfants

 **JOBIN OPTIQUE**  
visiblement plus proche

Rue Francillon 28 • 2610 Saint-Imier  
Tél. 032 941 23 43  
www.jobinoptique.ch

**Nouveau dans notre magasin!**

 **HOYA**  
FOR THE VISIONARIES

## TLM-Atik votre partenaire pour la téléphonie et l'informatique!

**En ce moment plus que jamais, un grand nombre de nos interactions sociales et professionnelles se font via des outils de communication!**

Que ce soit au sein de notre vie privée ou dans la sphère professionnelle, nous utilisons plusieurs méthodes de communication au quotidien. Et un grand nombre d'entre elles dépendent de la technologie.

Qu'il s'agisse de technologie informatique ou téléphonique, chaque entreprise se retrouve confrontée aux mêmes problématiques.

A savoir, les coûts de fonctionnement et d'entretien des différentes infrastructures, le renouvellement du matériel, la flexibilité et la fiabilité des réseaux, etc.

Pour ce qui concerne la téléphonie, nous ne remettons que rarement en question l'infrastructure existante. Nous ajoutons de nouveaux raccordements auprès de notre fournisseur et nous achetons ou louons de nouveaux appareils.

Cependant, il existe de nombreuses possibilités qui permettent de s'adapter à vos besoins grâce aux nouvelles technologies, tout en vous faisant économiser de l'argent.

Avec la téléphonie numérique (protocole internet IP), vous réduisez considérablement votre facture mensuelle tout en permettant à vos employés de téléphoner depuis leurs places de travail ou via leurs smartphones, en utilisant le numéro professionnel. Plus besoin non plus d'acheter de centraux téléphoniques ni d'en assurer la maintenance.

Vous souhaitez en apprendre plus et découvrir les multiples avantages que peut vous apporter cette technologie? Vous désirez faire évaluer vos infrastructures téléphoniques et/ou informatiques?

N'attendez plus et contactez-nous. Nous évaluons avec vous votre situation et vous proposerons une solution à la carte et clé en main. Renseignements et devis sans engagement.

www.tlms.ch  
032 941 11 30

du lundi au vendredi:  
de 8h30 à 12h  
et de 13h à 17h



## Atelier du corps

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN  
Soins thérapeutiques  
Réflexothérapie  
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI  
Kinésiologie  
Hypnose Ericksonienne  
www.fabiomazzoli.ch

LUCIENNE CRAMATTE  
Kinésiologie  
Reiki  
079 476 46 70

OLIMPIA VALE  
Massage des 5 continents  
Access Bars  
079 468 05 27

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

## COUPE SPENGLER à DAVOS

Le 30 décembre

2 matchs places debout + car: **120 fr.**  
Places assises, sur demande



Bureau : +41 79 569 74 34  
Patrick : +41 79 744 25 02

## La Vinoterie

Vins, fromages et épicerie fine

Rue du Temple 3 • 2610 Saint-Imier  
032 941 72 10 • epiceriefine@lavinoterie.ch

Idée cadeau

Coffret personnalisé



RUE PRINCIPALE 62 - 2613 VILLERET

**Nous achetons votre véhicule au prix argus!**

Contact: info@garagegerster.ch ou 032 942 84 20

## TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs  
L'hiver approche à grands pas, équipez-vous!

Location de skis  
Offre de skis avec fixation ATOMIC ~~480.-~~ 399.-  
Set de skis peau de phoque à partir de 1000.-

Location de patins  
Patins artistiques location dès 30.-  
Patins de hockey location dès 30.-

Profitez également de nombreuses offres de fins de séries sur les skis alpin et de randonnée!  
On vous dit à bientôt, Team Tof Sports

## CONCOURS

### Tentez de gagner de la monnaie CIDE!

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE): 1 x 50 francs et 2 x 20 francs!  
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante:

Où pouvez-vous acheter de la monnaie CIDE?



Pour tenter votre chance

Pour participer, rendez-vous vite sur la page www.le-cide.ch/concours avant le **lundi 29 novembre 2021 à 12 h**. Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier. Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement. Bonne chance à tous!

Les 3 gagnants du concours du 22 octobre: Jordan Montanaro (Saint-Imier), Bernard l'Eplattenier (La Chaux-de-Fonds), Caroline Cattin (Renan)



## AVIS MORTUAIRE

*Vis chaque jour comme si c'était le dernier.  
Même s'il faut lâcher ta main sans pouvoir  
te dire « à demain », rien ne défera jamais nos  
liens. L'amour que nous avons partagé est  
plus fort que le chagrin, cet amour qui fait  
battre nos cœurs va sublimer notre douleur.*

Son épouse : Madeleine Isler  
Ses enfants : Sylvain et son amie Aude  
Virginie et son ami Dylan  
Justine et son ami Romain, leur fils Ilan  
Adrien et son amie Maurane, leur fille Livia  
Céline, ses enfants  
Arthur, Agathe, Augustine et leur papa Damien  
Sa maman : Doris  
Son frère : Daniel et son amie Sarah  
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire  
part du décès de

**Monsieur  
André Isler**  
*dit Bouby*

qui nous a quittés dans sa 58<sup>e</sup> année.  
Courtelary, le 6 novembre 2021

Adresse de la famille: Madeleine Isler  
Grand-Rue 29  
2608 Courtelary

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille. Vous êtes  
invités à rendre un dernier hommage à Bouby dans un moment  
de convivialité samedi 20 novembre de 10 à 18 heures à la salle  
SDC à Courtelary dans le respect des règles sanitaires.

Cet avis tient lieu de faire-part



## AVIS MORTUAIRE



Le Erguël HC et le Hockey Club Saint-Imier ont la grande  
tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
André Isler**

*« dit Bouby »*

papa de notre joueur du Erguël HC Sylvain.

Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.

*Le comité, les membres et les joueurs du Erguël HC  
et du HC Saint-Imier*

Saint-Imier, le 6 novembre 2021



## AVIS MORTUAIRE

Le comité et les membres de la Société  
de tir Armes-Réunies Courtelary ont la  
profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
André Isler**

*« dit Bouby »*

La société souhaite par la présente s'associer à la douleur de la  
famille et lui assurer son soutien.

Courtelary, novembre 2021

## AVIS MORTUAIRE

L'entreprise *Grünenwald-Nikles SA* a la tristesse de faire part  
du décès de

**Monsieur  
André Isler**

*dit Bouby*

papa de Sylvain, collaborateur de notre entreprise.

Tous les collègues présentent leurs sincères condoléances  
à toute la famille.

## AVIS MORTUAIRE



*L'Eternel est mon berger :  
Je ne manquerai de rien.  
Il me fait reposer dans de verts pâturages.  
Il me dirige près des eaux paisibles.*

Psaumes 23

Suzanne s'en est allée paisiblement dans sa 92<sup>e</sup> année rejoindre  
son Seigneur.

**Suzanne Gagnebin**  
*née Vuilleumier*

Sont dans la peine :

Son frère et sa belle-sœur :  
Sa belle-sœur :

Ses nièces et neveux :

Jean-Claude et Monique Vuilleumier-Bieri  
Lucienne Gagnebin-Droz  
Corinne et Christian Kaeser-Vuilleumier  
Yves-Alain et Daniela Vuilleumier-Oertle  
Jacqueline et Pierre-Alain Kohler-Gagnebin  
Gérard et Zéline Gagnebin-Bassin  
Jean-Paul et Carine Gagnebin-Braun  
Olivier Gagnebin  
Pascale Läderach

Ses petites-nièces et neveux :

Sarah et Gregory Liechti-Kaeser  
Joelle Kaeser et Gaël Tatti  
Romain Vuilleumier et Fanny Farron  
Jessica Vuilleumier et Sacha Weber  
Aurélien Vuilleumier et Jonathan Pereira  
Marie Noelle Gagnebin  
Magalie Gagnebin-Gerber  
Sophie et Amides Basso-Zuniga  
Valérie et Christian Toro Pinto  
Yann et Aurore Gagnebin

Ses arrière-petites-nièces et neveux :

Ryan et Kelly Liechti  
Calen Tatti  
Louys et Maddie Toro Pinto  
Emil et Edgar Basso-Zuniga  
Eliam et Evy Gagnebin-Gerber  
Devan et Raphaël

ainsi que les familles parentes et alliées.

Le dernier adieu a eu lieu mercredi 10 novembre au cimetière de Tramelan.

2720 Tramelan, le 6 novembre 2021

Adresse de la famille : Jean-Claude et Monique Vuilleumier-Bieri, rue des Deutes 19, 2720 Tramelan

En lieu et place de fleurs, en sa mémoire la famille fera un don à la Croix-Bleue romande,  
section Jura bernois.

Cet avis tient lieu de faire-part



## AVIS MORTUAIRE

Le Ski Club Courtelary a la grande tristesse de faire part du  
décès de

**Monsieur  
André Isler**

*« dit Bouby »*

membre actif du Club.

Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.

Courtelary, novembre 2021

## AVIS MORTUAIRE

*Puisses-tu reposer en paix, chère Pia.  
Tu nous as quittés après une vie de dur  
labeur, sans jamais te plaindre et toujours  
prête à aider autrui. Tu laisses un vide  
immense dans nos vies, mais un souvenir  
éternel dans nos cœurs.*

La famille et les amis de

**Madame  
Pia Fedele**  
*née Caneva*

ont le chagrin de faire part de son décès dans sa 92<sup>e</sup> année.

Courtelary, le 2 novembre 2021

Adresse de la famille: Carlo Fedele  
Erlenmattstrasse 21  
3172 Niederwangen

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

Vos faire-part et remerciements  
dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18

imprimerie  
bechtel sa

info@bechtel-imprimerie.ch www.bechteli-imprimerie.ch

**F. VORPE**  
POMPES FUNÈBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille - Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
www.pfvorpe.ch

# Conseil de ville de Saint-Imier

## 1. Appel

Sont présents: M. Cédric Spielhofer (PLR), M. Denis Gerber (PLR), M. Michel Bastardoz (PLR), M. Mathias Nikles (PLR), M. Samuel da Silva (PLR), M<sup>me</sup> Gisèle Tharin (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Daniel Müller (PLR), M. Patrick Domon (ARC), M. Michel Meyer (ARC), M<sup>me</sup> Josepha Chiesa (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M. Raphaël Perotto (ARC), M<sup>me</sup> Morgane Bussian (ARC), M<sup>me</sup> Michèle Comte (ARC), M<sup>me</sup> Elisabeth Beck (PS), M<sup>me</sup> Nathalie Fiechter (PS), M. Vital Carnal (PS), M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet (PS) et M<sup>me</sup> Joëlle Häller (sans parti).

Sont excusés: M. Jean-Paul Gerber (PLR), M. Yann Dutzaz (PLR), M. Swann Thommen (ARC), M<sup>me</sup> Danika Perret (ARC), M<sup>me</sup> Morgane Burgener (ARC), M. Roger Comte (ARC), M. Michel Ruchonnet (PS), M. Gerolamo Pepe (PS) et M. Loïc Springenfeld (PS).

Conseil municipal: M. Patrick Tanner (maire), M. Olivier Zimmermann (vice-maire), M<sup>me</sup> Jessica Froidevaux, M<sup>me</sup> Paula Tanner, M. Corentin Jeanneret, M<sup>me</sup> Josika Iles, M. Marcel Gilomen et M. Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Excusé: –

Presse: M<sup>me</sup> Natacha Mengoli (RJB), M<sup>me</sup> Céline Lo Ricco Châtelain (Le Quotidien Jurasien), M. Théophile Boudanis (Le Journal du Jura), M. Blaise Droz (Le Journal du Jura) et M. Laurent Merlet (Canal Alpha).

Public: treize personnes sont présentes sur la galerie.

M. Patrick Domon, président: «Je constate qu'il manque un deuxième scrutateur. Je remercie le PLR de proposer quelqu'un.»

... Le PLR désigne  
M. Daniel Müller, PLR...

... M. Daniel Müller, PLR, prend place à la table du bureau du Conseil de ville...

M. Patrick Domon, président: «Je rappelle la répartition du travail des scrutateurs que je remercie d'avance au passage. Le scrutateur à ma droite comptabilisera les voix de la fraction PLR et du bureau, celui à ma gauche les voix de la fraction ARC, du Parti socialiste et de Joëlle Häller, sans parti.»

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

## 3. Communications du président et du maire

M. Patrick Domon, président: «Le 25 septembre dernier, j'ai eu le privilège de représenter notre Conseil à l'Ecole secondaire de Saint-Imier, à l'occasion de la Fête de la solidarité. Quelles réalisations impressionnantes, quelle aventure pour ces élèves. Il est certain qu'ils en garderont un souvenir indélébile et qu'ils en sortent tous grandis. Un grand bravo à toutes et tous qui ont œuvré pour ce magnifique projet. Quelques jours plus tard, le 30 septembre, c'est à la réouverture du Musée de Saint-Imier et à l'inauguration de l'Espace des troupes jurassiennes que j'ai eu l'honneur de participer. Là aussi, quelle satisfaction. Voir ces lieux se

## Séance ordinaire du jeudi 21 octobre 2021, tenue dès 19 h 30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence: M. Patrick Domon, président  
Secrétaire: M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Patrick Domon, président: «Mesdames et Messieurs, il est 19 h 32. J'ai le plaisir d'ouvrir cette séance du Conseil de ville. Monsieur le Maire, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères de ville, Messieurs les conseillers de ville, Monsieur le chancelier, Monsieur le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Cher public présent ce soir, à toutes et tous, je vous adresse la cordiale bienvenue. Je salue également tout particulièrement M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, qui participera à notre conseil jusqu'au point 6 de l'ordre du jour pour répondre à nos questions en lien avec le plan financier 2023-26 et du projet de budget 2022. Bienvenu et merci d'être là. Avant de commencer, comme à l'accoutumée, je vais faire le point sur les mesures Covid. Je me réfère à la Lettre d'information du Directoire des préfectures, de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire et de l'Association des communes bernoises (état au 1<sup>er</sup> octobre 2021) et décide de maintenir le port du masque pour tous. En effet, il serait actuellement possible de distinguer la condition de ceux qui sont détenteurs d'un certificat Covid de ceux qui n'en sont pas, mais cela nécessiterait une gestion que j'estime trop lourde compte tenu de notre temps de séance relativement court. Je précise que le masque peut être enlevé par les orateurs qui le souhaitent durant leurs interventions. Pour celles et ceux qui choisiraient de garder le masque lors de leurs prises de parole, je rappelle qu'il est important de parler bien fort et distinctement. A l'attention du public, je vous prie de bien respecter le port du masque et de laisser un siège de libre si vous êtes assis à côté de quelqu'un avec qui vous ne faites pas ménage commun. Merci.»

maire... je vous passe la parole pour vos communications.»

M. Patrick Tanner, maire: «Merci M. le président pour ces quelques mots.»

M. Patrick Tanner, maire: «C'est avec émotion et un pincement au cœur que je participe ce soir à mon dernier Conseil de ville et que je m'adresse à vous pour la dernière fois ce soir en tant que maire. Demain à midi, les candidates et candidats à la fonction de maire seront officiellement connus et bientôt une nouvelle ou un nouveau visage aura le privilège de conduire les affaires communales. Lorsque je me suis présenté en politique, et plus particulièrement à la mairie, je me suis engagé à travailler pour participer au développement de Saint-Imier. J'ai eu à cœur d'œuvrer pour le bien et l'intérêt premier de la collectivité publique, dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture et d'échanges d'idées entre toutes et tous, avec toutes et tous, pour faire vibrer notre terre d'énergies. J'ai investi toute mon énergie au service d'une stratégie claire visant une qualité de vie unique, un rôle central de services, d'initiatives économiques, culturelles et sportives. J'ai souhaité une ville ouverte et accueillante, qui ose s'affirmer au sein de l'Arc jurassien, bref une vraie terre d'énergies. Sans revenir sur les motivations qui m'ont poussé à quitter ma fonction, je souhaite prendre congé ce soir de vous toutes et tous, représentantes et représentants des autorités municipales. Pour la première fois depuis mon élection à la mairie, j'ai pris la décision de privilégier ma vie familiale, personnelle et professionnelle. C'est une page importante qui se tourne pour moi et je conserverai le souvenir de très belles années d'engagement en politique communale, de ce désir de servir notre Cité, en voulant la faire grandir, la faire rayonner, mais avec le souci permanent d'être au service de sa population. Les Imériennes et Imériens m'ont accordé leur soutien en me portant à la tête de l'Exécutif en 2015. Je mesure la confiance qui m'a été donnée durant ces années. Le privilège de pouvoir collaborer, échanger et débattre pour concrétiser des idées ou encore contribuer à les mettre en œuvre pour le bien commun! C'est l'esprit

M. Patrick Domon, président: «Vous avez reçu l'ordre du jour de cette séance. Est-ce que ce dernier en appelle à des modifications de votre part?»

M. Patrick Domon, président: «Cela ne semble pas être le cas, la séance se déroulera donc en respect de cet ordre du jour.»

L'ordre du jour se présente de la manière suivante:

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2021
3. Communications du président et du maire
4. Plan financier 2023-2026: information
5. Examen du projet de budget 2022: approbation éventuelle
6. Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – Donation des bâtiments à la société Crescentia SA et création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans: décision
7. Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – Crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA: décision
8. Nomination de cinq membres au sein de la commission temporaire «Pour un développement durable»
9. Motions et interpellations
10. Petites questions
11. Divers et imprévu

libre et serein que je quitterai mes fonctions de maire en fin de semaine prochaine, après près de 20 années d'engagement politique au service de Saint-Imier et de notre région. Je m'en vais le cœur léger et le sentiment du devoir accompli. Depuis l'annonce de mon départ, j'ai mis à profit ce temps afin d'assurer la meilleure transition possible, dans l'intérêt de notre Ville et de faciliter ainsi la reprise des affaires en cours par ma ou mon successeur que je me réjouis par ailleurs de connaître. Je resterai bien évidemment un citoyen imérien passionné par le débat politique communal et le développement de notre petite ville. Je me réjouis des nombreux projets en cours qui forgeront le futur visage de notre collectivité. Je souhaite en premier lieu adresser toute ma reconnaissance à ma famille et plus particulièrement à mon épouse ainsi qu'à mes deux filles, présentes ce soir dans la salle, pour avoir accepté»

... Moment d'émotion de M. Patrick Tanner, maire...

M. Patrick Tanner, maire: «et surtout supporté durant toutes ces années mes nombreuses absences, mais aussi pour les concessions consenties sur notre vie de famille. Mes remerciements vont naturellement à toute la population imérienne qui m'a élu et qui m'a soutenu dans mon travail de maire. Sa confiance m'a touché et donné l'énergie de me battre, afin de lui offrir les projets qu'elle mérite dans une vision positive propre à animer la vie politique communale. Durant mon parcours, j'ai été très heureux d'être entouré par des élus et élus de valeur, tant à l'Exécutif qu'au Législatif, sans oublier les membres des différentes commissions municipales avec qui nous avons partagé de riches et passionnants échanges. A vous toutes et tous, et en particulier à mes collègues du Conseil municipal, je vous adresse mes remerciements pour votre dévouement et votre engagement tant nécessaire au bon fonctionnement de notre collectivité. Merci bien évidemment aussi à mon parti ainsi qu'à ses membres qui m'ont soutenu et ont cru en moi. Nous avons eu des échanges bien plus que politiques, des échanges amicaux et sincères et je vous en suis très redevable. Mes

remerciements ne seraient bien sûr pas complets sans reconnaître le travail formidable et de grande valeur des membres du personnel communal. Leur disponibilité, leur serviabilité et leurs compétences au service de la population doivent être relevées. Merci à eux de m'avoir épaulé et conseillé durant toutes ces années. Je vous souhaite un climat politique positif, constructif et respectueux de tous les avis pour la fin de cette législature, d'ores et déjà de belles élections l'année prochaine et surtout beaucoup de plaisir et de satisfaction dans vos fonctions exigeantes. Encore une fois, merci!»

... Applaudissements...

M. Patrick Tanner, maire: «Je profite d'avoir la parole pour vous transmettre encore deux informations. La première concerne le projet hôtelier et plus particulièrement le changement d'affectation de la ZUP J 1 en zone mixte 1 C3a décidé par votre autorité lors du Conseil de ville du 11 mars dernier. En date du 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil municipal a reçu de l'Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire la décision d'approbation du changement de zone. Le projet d'hôtel a donc franchi une nouvelle étape décisive et le dossier en vue du traitement du permis de construire pourra ainsi être prochainement déposé.

La seconde information concerne l'évolution du dossier des marquises à la gare CFF. Lors du dernier Conseil de ville, je vous ai informé que l'Office fédéral des transports avait communiqué en date du 26 août sa décision d'approbation des plans pour le renouvellement et le renforcement de la marquise historique. Après plusieurs échanges avec les représentants des Chemins de fers fédéraux, nous avons été informés que les travaux débiteront par la réfection de la marquise du quai N° 2 courant octobre, pour une durée d'environ 2 mois. Les CFF précisent que le quai restera accessible durant les travaux et que l'accès aux personnes à mobilité réduite sera garanti. En ce qui concerne la rénovation de la marquise du quai N° 1, la préparation de l'exécution est également en cours, mais le début effectif des travaux est planifié pour la fin mars 2022. La libé-

ration du crédit d'exécution et les appels d'offres auprès des différents mandataires et corps de métier sont actuellement en cours et ne permettent pas d'envisager une intervention avant la mi-décembre de cette année. Les CFF précisent encore qu'un début des travaux cette fin d'année n'est malheureusement pas adapté à la situation de Saint-Imier et que l'arrivée de l'hiver risquerait de laisser le site en travaux en attente jusqu'à la fonte des neiges.»

M. Patrick Domon, président: «Bien, merci M. le maire, nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour.»

## 4. Plan financier 2023-2026: information

Rapport du Conseil municipal (Points 4 et 5):

La documentation remise à l'ensemble des conseillers de ville comprend 17 parties dont le projet de budget 2022. Ce dernier est établi par l'administrateur des finances en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes.

Lors de l'élaboration du précédent budget (année 2021), la planification budgétaire comportait d'importantes incertitudes en raison d'une relativement faible visibilité financière à moyen terme. Il était en effet très difficile, voire impossible de prédire les conséquences fiscales de la crise liée à la pandémie et il n'était surtout pas possible de savoir si ces effets négatifs perdureraient au-delà de l'année 2020 ou même de 2021. Nous avons ainsi conclu que seul l'avenir pourrait nous livrer la réalité des choses.

Nous pensions que les effets de la crise sanitaire se feraient sentir au minimum dans les comptes 2021 et qu'ils empêcheraient singulièrement une lecture propre des conséquences de la révision de la loi sur les impôts du canton de Berne (baisse de l'impôt sur le bénéfice des entreprises) suite à l'acceptation en votation fédérale de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) le 19 mai 2019.

Sur la base des derniers chiffres connus à ce jour, soit les taxations provisoires et/ou définitives pour l'année 2020 (78,6% à fin août), des entretiens avec plusieurs contribuables importants ainsi que les pronostics de début septembre 2021, force est de constater que les conséquences financières attendues ne se réaliseront pas.

Contrairement à de nombreuses autres collectivités publiques, nous pouvons d'ores et déjà estimer aujourd'hui que les comptes 2021 clôtureront sur un résultat qui sera nettement plus favorable que le déficit annoncé de l'ordre de 2,5 millions de francs et qui plus est après prélèvement d'un million dans le financement spécial de l'impôt sur les personnes morales.

Le budget 2021 tenait compte d'une diminution de 5% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques au titre des conséquences attendues de la crise sanitaire que nous traversons. Les pronostics pour l'année 2021 laissent cependant entrevoir que la diminution devrait se situer plutôt entre 2 et 3%.

En ce qui concerne les personnes morales, une diminu-

tion de 20 % de l'impôt sur le bénéfice avait été opérée dans le budget 2021 par rapport aux impôts définitifs de l'année 2019, en raison des conséquences attendues de la réforme fiscale des entreprises (révision de la loi sur les impôts du canton de Berne / RFFA). En outre, 20 % supplémentaires avaient été retranchés pour les effets escomptés du Covid-19. Le budget 2021 prévoyait ainsi une baisse des rentrées fiscales des entreprises de l'ordre de 1,7 million par rapport aux comptes 2019. Là aussi, nous devons aujourd'hui constater qu'il n'en sera finalement rien.

**Revenus fiscaux 2022**

Les impôts figurant dans le budget 2022 ont ainsi été planifiés à partir des derniers chiffres connus pour les personnes physiques, soit les pronostics de début septembre 2021 fournis par le canton, basés sur une part représentative des décisions de taxation de 2020. Un impôt sur le revenu de 7733200 francs a ainsi été intégré dans le budget 2022 contre 7466100 francs au budget 2021 et 8269556 fr. 05 dans les comptes 2020.

En ce qui concerne les personnes morales, et suite à des informations obtenues de certains contribuables importants, un impôt sur le bénéfice de 5460000 francs a été porté au budget 2022, contre 3270000 francs au budget 2021 et 5981377 fr. 45 dans les comptes 2020.

**Plan financier 2023 à 2026**

Le budget 2022 laisse apparaître un déficit du compte de résultat général de 1348715 francs. Il a servi de point de départ au plan financier élaboré jusqu'en 2026 et présenté ci-dessous dans le graphique (en orange). Afin de mettre en lumière les importants changements intervenus, les résultats du précédent plan financier (2022 à 2025) ont également été maintenus dans l'histogramme (en bleu). Contrairement à ces derniers résultats, les nouveaux chiffres présentés ne prévoient plus aucun prélèvement sur le financement spécial (FS) relatif à l'impôt des personnes morales, alors qu'une ponction de 1 million de francs avait été prévue chaque année de 2021 à 2024.

Cette amélioration conséquente des résultats budgétés provient principalement d'un réajustement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (+ 2,2 millions).

On constate sur le graphique que le budget 2022 ainsi que le plan financier laissent apparaître un déficit structurel de l'ordre de 1,4 million de francs. Une partie de ce résultat s'explique par une augmentation du coût par habitant à la répartition des charges facturées par le canton, qui passe de 1464 francs en 2021 à 1564 francs en 2022 (+ 100 francs / hab.), soit une augmentation à charge du ménage communal de l'ordre de 520000 francs.

Le budget 2022 tient également compte de la création d'un nouveau poste d'assistant-e en ressources humaines dès le mois d'août 2022 ainsi que de la mise en place d'une nouvelle organisation pour la conciergerie au sein de la Municipalité. Le poste de travailleur social hors murs à 60 % a également été intégré dans le budget de l'animation jeunesse, suite à la décision du Conseil de ville du 17 juin 2021. Les explications détaillées ainsi que les principales autres modifications figurent dans le rapport préliminaire du budget transmis en annexe.

Si l'ampleur des déficits annoncés lors du budget 2021 semble s'éloigner, il faudra néanmoins trouver des solutions pour résorber le déficit structurel annuel de la Municipalité. Le travail a d'ores et déjà débuté en Commission des finances avec les rapports reçus des différents départements communaux. Les entretiens entre la Commission des finances et chaque département ont eux aussi commencé en juin dernier et se poursuivront jusqu'au printemps prochain.

La fortune nette de la commune (13 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2021), renforcée par le financement spécial des personnes morales de 4,5 millions, nous permet toutefois d'aborder l'avenir de manière sereine et de négocier convenablement le virage qui s'annonce. Des mesures correctives adaptées, tant au niveau des prestations offertes que des investissements à réaliser, pourront ainsi être opérées ces prochaines années dans de bonnes conditions, alors que le spectre d'une hausse de quotité fiscale à court terme s'éloigne.

**Investissements**

Depuis l'introduction du MCH2 en 2016, seuls les investissements du patrimoine administratif passent par le compte des investissements. Pour 2022, les investissements nets s'élèvent à la somme de 5280000 francs (6400000 francs bruts).

Le Conseil municipal et la Commission des finances continuent de suivre avec toute l'attention requise l'évolution des liquidités et par conséquent de l'endettement de la Municipalité. Un fort besoin en investissements se fait cependant toujours ressentir au niveau de l'entretien du patrimoine communal à tous les niveaux, avec pour conséquence inéluctable une augmentation de la dette. Afin de conserver la situation sous contrôle, le Conseil municipal fixe, depuis 2017, à chaque département des enveloppes pour les investissements d'entretien et de renouvellement dits «courants». Cette mesure a permis de contenir les investissements courants.

Compte tenu de la situation actuelle et sur préavis unanime de la Commission des finances, le Conseil municipal propose au Conseil de ville l'approbation du budget 2022 qui prévoit un déficit du compte général de 1348715 francs ainsi qu'un déficit du compte global de 1597610 francs qui tient compte des résultats provenant des financements spéciaux.

Ce budget et son déficit sont fondés sur:

- une quotité d'impôt inchangée de 1,75 pour les personnes physiques et morales;
- une taxe immobilière inchangée de 1,2 %;
- une taxe des chiens de 70 francs pour le village et 40 francs pour la montagne;
- eau potable: 1 fr. 80/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxe de base (par paliers) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 selon règlement du 16 mars 2006 et adaptation des tarifs par le Conseil de Ville lors de sa séance du 23 octobre 2014;
- eaux usées: 2 fr. 25/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxes de base (par paliers) adoptées par le Conseil de Ville dans sa séance du 22 octobre 2015 selon règlement du 16 mars 2006;
- une taxe d'enlèvement des déchets, selon le règlement tarifaire appliqué au règlement sur les déchets;
- une taxe des pompes de 6% de l'impôt cantonal (min. 10 francs / max. 450 francs).

*Ouverture de la discussion:*

M<sup>me</sup> Michèle Comte, ARC: «La fraction ARC s'exprimera au point 5 de l'ordre du jour.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR, «Le PLR s'exprimera également au point 5 de l'ordre du jour.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS «Comme il s'agit d'une information, le PS s'exprimera également au point suivant.»

M. Patrick Domon, président: «Je constate que personne d'autre ne souhaite s'exprimer, nous pouvons donc passer au point 5 de l'ordre du jour.»

**5. Examen du projet de budget 2022: approbation éventuelle**

M. Patrick Domon, président: «Pour le traitement de ce point, je vous propose de procéder de la façon suivante: dans un premier temps, je passerai en revue les 17 chapitres du rapport, chapitre par chapitre. En cas de question, vous pourrez intervenir au chapitre concerné en indiquant la page. Le chapitre 6 sera toutefois développé de manière détaillée, fonction par fonction. Ensuite j'ouvrirai la discussion générale, puis nous passerons au vote. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette manière de procéder?»

M. Patrick Domon, président: «Bien, cela ne semble pas être le cas, nous pouvons donc nous pencher sur les chapitres.»

M. Christian Tharin, PLR: «Page III-IV point 2, charge du personnel. Lors de l'étude du budget, nous avons pris bonne note qu'un déficit structurel est constaté et que la Commission des finances est en train d'évaluer les mesures pouvant être prises pour améliorer la situation. Nous constatons également qu'il est prévu d'engager un assistant pour s'occuper des tâches touchant aux ressources humaines dès le mois d'août 2022. D'où notre question: quel est le but recherché lors de la création de ce poste? En raison des problèmes de gouvernance relevés dans le rapport de l'administrateur des finances, ne serait-il pas opportun d'évaluer une modification de la hiérarchie communale et d'engager plutôt un responsable des RH ayant les diplômes nécessaires dans l'exécution de ces tâches? Nous corroborons cette constatation en mentionnant que dans un futur proche, le chancelier qui est actuellement chef du personnel s'en ira également bien un jour. Nous pensons que ces questions doivent être posées et un débat sur le besoin de cette place de travail ainsi que son organisation hiérarchique doit avoir lieu lors d'une prochaine séance de notre Conseil.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Nous ne nous sommes pas consultés, et pourtant nous avons un peu les mêmes préoccupations. Pages III et IV en chiffres romains «Charges de personnel». La fraction socialiste souhaite obtenir des précisions concernant le poste d'assistant RH à 80 %. En quoi consistera-t-il exactement? Lors d'un Conseil de ville antérieur, elle avait demandé au chancelier, quand il a été proposé de l'inclure dans le groupe de travail RH, si cela ne générerait pas une surcharge pour lui. La fraction constate aujourd'hui que le travail semble effectivement plus conséquent que prévu. D'où notre question par rapport à ce poste RH.»

M. Patrick Tanner, maire: «Vous avez raison, la question des ressources humaines est une problématique importante. Sans refaire tout l'historique, quand je suis arrivé à la mairie, le statut du personnel stipulait que la responsabilité du personnel incombait au maire. Lors de la révision de ce statut, nous avions proposé, sauf erreur en octobre 2017, de transférer ce pouvoir au chancelier. Il était préférable d'avoir une personne présente en permanence dans l'administration. Nous avons aussi constaté une augmentation de personnel et il était plus adéquat que ce soit le chancelier qui assume cette charge au niveau de la gestion des ressources humaines en collaboration avec l'administrateur des finances qui lui a la responsabilité des assurances sociales et des salaires. On sait qu'aujourd'hui une entreprise qui a plus de 100 employés doit avoir un poste de soutien en ressources humaines. Et puis, effectivement, en juin/juillet 2023 nous aurons le départ à la retraite de M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal, et puis M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, suivra quelques années plus tard. Avec ce poste, ceci permettra de consolider cette transition et de partager des tâches réalisées aujourd'hui par le chancelier et l'administrateur des finances. La question d'un poste de directeur des ressources humaines, ou d'assistant en ressources humaines, a été débattue. Le poste de directeur n'est pas adéquat étant donné qu'il ne pourrait pas intervenir, étant donné que les collaborateurs ont un chef de service qui lui-même à un chef de département. Un directeur en ressources humaines aurait été très vite confronté à des problèmes, car finalement il n'aurait pas pu intervenir et aurait eu en définitive qu'un rôle de «soutien». Il nous paraît par conséquent plus logique de travailler avec un assistant ayant une formation en RH, les décisions opérationnelles restant de la compétence du chancelier. Pourquoi le chancelier? Il est présent à toutes les séances du Conseil municipal. Les décisions peuvent être prises de manière optimale. Ce poste d'assistant RH doit être perçu plutôt comme un soutien au chancelier et à l'administrateur des finances. Il faut savoir que les ressources humaines fonctionnent aujourd'hui relativement bien à l'administration communale. Nous mettons

tout en œuvre. Mais, il y a des tâches que nous ne pouvons pas assumer par manque de ressources. C'est ce qui a amené à proposer ce poste.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Merci M. le maire. On a parlé aussi de rediscuter de l'organisation au niveau RH. Si l'on engage un assistant RH, est-ce que le Conseil de ville pourra se prononcer? Cette question a aussi été posée, et est-ce que les fonctions de chacun dans ce groupe RH peuvent être rediscutées au Conseil de ville?»

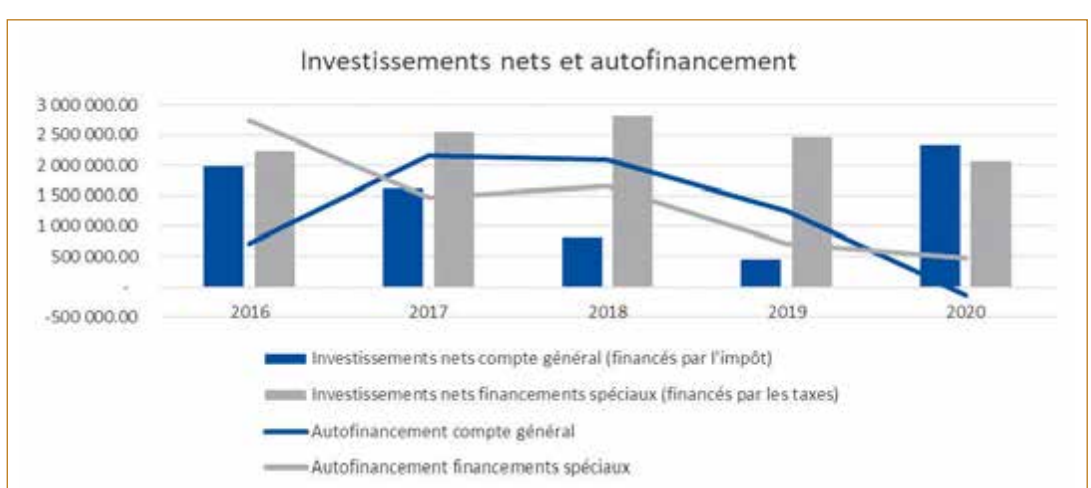
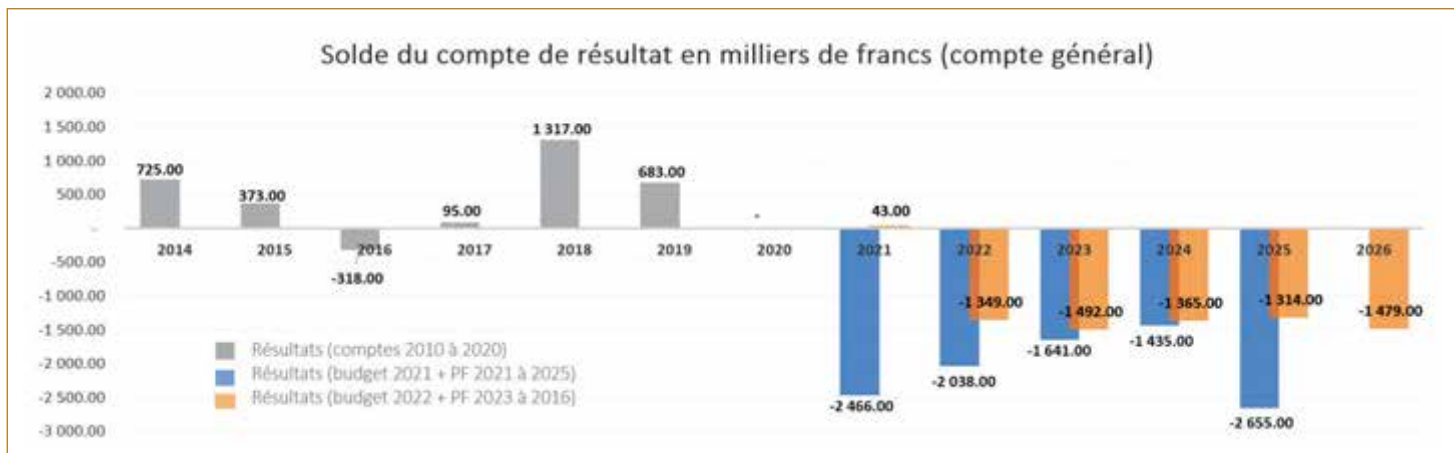
M. Patrick Tanner, maire: «Le bureau des ressources humaines est fixé, sauf erreur, à l'art. 6 du Statut du personnel communal. Ce statut est de la responsabilité du Conseil de ville. Vous l'aviez accepté à l'époque. Je dirais que si vous souhaitez le revoir, il s'agirait de nommer une commission qui se pencherait sur ce statut et la question que vous relevez. Actuellement, le bureau RH est composé du chancelier, de l'administrateur des finances et du maire. Et c'est ce bureau RH qui remonte les informations au Conseil municipal s'il en ressent le besoin.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «S'il y avait la création d'un poste de responsable RH et non pas d'assistant, est-ce que ce responsable RH serait autorisé à participer aux séances du Conseil municipal? A titre consultatif. Ou ceci n'est pas possible?»

M. Patrick Tanner, maire: «Le Conseil municipal peut inviter qui il souhaite pour participer à ses séances. Ceci arrive lorsqu'il y a lieu d'avoir des éléments importants pour traiter un dossier. Je dirais que ce responsable RH pourrait être appelé à participer aux séances du Conseil municipal, bien évidemment en concertation avec le chancelier. Ce qu'il faut savoir c'est que les affaires RH sont traitées en amont avec le bureau RH avant d'arriver au Conseil municipal.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Merci M. le maire.»

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS: «Toujours au chapitre 1, j'ai encore une demande. La fraction socialiste demande de reconsidérer le traitement du point suivant: En page IV en chiffres romains «Charges de personnel», elle considère qu'une augmentation de 1,8 EPT pour la conciergerie des écoles, malgré le refus de la Commission des finances, est nécessaire. Actuellement, le travail exigé pour respecter des conditions d'hygiène acceptables ne peut pas être fait comme attendu. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il est demandé de créer ce poste, mais bien parce que le besoin est avéré. En ces temps de pandémie et de travaux conséquents de rénovation, il est important de garantir la santé des enfants. Il n'est pas acceptable que certaines tâches soient repoussées pour être réalisées pendant les vacances scolaires. Ce qui est normal, c'est de bénéficier d'un lieu de travail sain. Elle soumet cette proposition à votre approbation.»





M. Patrick Tanner, maire : « Je ne souhaite pas contester ces 1,8 EPT. Ce que je souhaite simplement mentionner c'est que la demande est parvenue du Département des bâtiments et infrastructures sportives, mais à aucun moment cette demande n'a été appuyée par les directions d'école ou les commissions d'école. Ceci veut dire que les utilisateurs n'ont pas mentionné de besoin particulier, ni d'éléments permettant objectivement d'accepter ces 1,8. Il est tout à fait possible qu'il y ait un besoin, mais de manière concertée il n'y a pas eu de demande. Une brève comparaison a été faite avec le ceff Commerce, à Tramelan, qui dispose, sauf erreur, de 21 classes, aussi avec une cafétéria et salle des maîtres, et là les EPT sont plus bas. Alors, avant de créer cette augmentation il serait judicieux d'approfondir ceci. »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « J'aimerais encore ajouter qu'il y a une entreprise externe qui a été mandatée pour compléter ces nettoyages. Elle va aussi présenter sa facture à la fin de l'année. Je m'inquiète aussi dans ce sens. »

M. Patrick Tanner, maire : « Cette entreprise a été mandatée en remplacement d'un collaborateur qui est en arrêt maladie. Avant l'engagement de cette entreprise nous avons fait un calcul du coût. Le coût de la prestation devrait être inférieure au coût salarial sauf erreur. C'est bien juste M. Mario Castiglioni, administrateur des finances? »

M. Mario Castiglioni, administrateur des finances : « C'est juste. »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « Merci M. le maire. »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « Ces 1,8 EPT ont été demandés par le service qui s'occupe de ceci. Cela interpelle tout de même. Je peux revoir à la baisse notre proposition, mais il est vrai qu'actuellement avec les travaux, la poussière, ce n'est pas quelque chose que l'on peut repousser. Je pense que nous sommes dans une période sensible, et il y a l'hiver qui arrive également. On peut baisser, mais faire quelque chose quand même pour que la situation soit meilleure. Au moins, 0,8 EPT afin que le travail puisse se faire quand il doit être fait. Voilà ma proposition. Ma fraction est partie prenante pour une proposition dans ce sens. »

M. Patrick Domon, président : « Je demande une suspension de séance. »

... Suspension de séance.  
Il est 20h06...

...Reprise de séance.  
Il est 20h13...

M. Patrick Domon, président : « Suite à la discussion que j'ai pu avoir avec M. le maire et M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, je repasse la parole à M. le maire qui va vous donner quelques informations sur les incidences de cette proposition. »

M. Patrick Tanner, maire : « Je vais vous donner les indications suivantes : la création de 1,8 EPT représenterait quelque 172 000 francs dans le budget. Et donc, un aggravement du déficit d'autant. Si nous prenons 0,8 EPT, le montant serait réduit à 80 000 francs. Cette dépense est récurrente, et la personne serait nommée en contrat de durée indéterminée. Ce qui veut dire qu'il s'agit d'une augmentation de taux définitive. Ceci va également péjorer le plan financier des années prochaines. Quelle que soit votre décision de ce soir, le budget pourra être accepté, et nous vous communiquerons

le déficit en fonction de votre décision. Je tiens encore à préciser que pour la Commission des finances, l'audit qui a été réalisé concerne uniquement l'Ecole primaire, et que l'audit de l'Ecole secondaire n'est pas terminé. Donc, cette augmentation de poste semblait quelque peu hâtive alors qu'un audit est en cours de réalisation. Le Conseil de ville peut prendre la décision qu'il souhaite. Je pense avoir fourni toutes les données. »

M. Patrick Domon, président : « M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, souhaitez-vous apporter un complément? »

M. Mario Castiglioni, administrateur des finances : « Non, c'est tout bon. »

M. Patrick Domon, président : « Et vous M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS? »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « Merci. Je maintiens donc la proposition de créer ce 0,8 EPT, soit 80 000 francs par année, pour ce travail. »

M. Patrick Tanner, maire : « Et concernant la répartition de ce poste? Est-ce uniquement pour l'Ecole primaire ou également pour l'Ecole secondaire? »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « Actuellement le problème se pose avec la rénovation de l'Ecole primaire. J'ai cru comprendre que l'Ecole secondaire fera l'objet également de rénovations, donc je pense que c'est bien si c'est pour les deux écoles. »

M. Patrick Domon, président : « Bien, alors M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS, je vous demande de reformuler votre proposition afin que nous puissions la passer au vote. »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « Je sou mets la proposition suivante : Augmentation d'au moins 0,8 EPT pour la conciergerie des deux écoles. »

M<sup>me</sup> Patrick Domon, président : « Les conseillères est les conseillers de ville qui acceptent la proposition du PS d'augmenter de 0,8 EPT pour un poste de conciergerie sont priés de le manifester en se levant. »

Au vote la proposition du PS est refusée par 17 voix contre, 4 voix étaient en faveur de la proposition du PS. Il y a eu 1 abstention.

M. Patrick Domon, président : « Nous allons poursuivre l'analyse des chapitres. »

M. Patrick Domon, président : « Bien, l'analyse des chapitres ayant été faite, nous pouvons passer à la discussion générale. »

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : « Notre fraction a étudié avec attention le budget 2022 et le plan financier 2023-2026. Le budget 2021 et la planification 2022-2025 avaient été élaborés avec passablement d'inconnues dues aux conséquences de la RFFA et de la crise sanitaire, ces éléments ne permettaient pas d'avoir des prévisions claires pour l'avenir. L'impôt sur le revenu des personnes physiques comptait une diminution de 5%. Les pronostics actuels basés sur les chiffres remis par le canton laissent apercevoir une diminution qui se table entre 2 et 3%. Ce qui représente un montant de 7733 000 francs au budget 2022 contre 7466 100 francs au budget 2021. L'impôt sur le revenu des personnes morales prévoyait une diminution de 20% en raison de la RFFA et 20% en rapport avec le Covid-19. Ceci se chiffrerait à une baisse des entrées fiscales des entreprises de l'ordre de 1 700 000 francs



par rapport aux comptes 2019. En définitive, un impôt sur le bénéfice de 5460 000 francs a été porté au budget 2022 contre 3270 000 francs dans le budget 2021. Le budget 2022 présente un déficit du compte de résultat général de 1348 715 francs, lequel a servi de point de départ au plan financier qui a été élaboré jusqu'en 2026. Contrairement à ce qui était prévu, les nouveaux chiffres présentés ne prévoient plus le prélèvement annuel de 1 000 000 francs sur le financement spécial durant 4 ans. Toutefois, le plan financier laisse apparaître un déficit structurel de l'ordre de 1400 000 francs qui s'explique partiellement par une augmentation du coût par habitant pour la répartition des charges facturées par le canton, passant ainsi de 1464 francs en 2021 à 1564 francs pour 2022, soit une augmentation de la charge communale de 520 000 francs. Il est également à souligner que le budget 2022 tient également compte de la création de 2 nouveaux postes de travail, soit un assistant RH dès août 2022 et un travailleur social hors murs à 60%, ce dernier résulte d'une décision du Conseil de ville du 17 juin 2021. La réorganisation de la conciergerie de la Municipalité est également prise en compte dans le budget 2022. Nous nous réjouissons de constater que l'ampleur des déficits annoncés lors du budget 2021 ne se soient pas confirmés. Il est toutefois nécessaire que la Commission des finances continue de travailler à trouver des possibilités d'économies afin de résorber le déficit structurel. La fortune nette de la commune (13 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2021) renforcée par le financement spécial des personnes morales de 4 500 000 francs nous permet de percevoir un avenir plus serein et nous nous réjouissons que ceci permette la stabilité de la quotité d'impôt à 1,75 et des autres taxes. Pour 2022, les investissements nets s'élèvent à la somme de 5 280 000 francs (6 400 000 francs bruts). La fraction libérale-radicaliste approuve le budget 2022 qui prévoit un déficit du compte général de 1348 715 francs ainsi qu'un déficit du compte global de 1 597 610 francs qui tient compte des résultats provenant des financements spéciaux. Un merci tout particulier au chef de service de l'administration des finances et à toute son équipe pour le travail de rigueur effectué. Ceci nous permet de voir venir. »

M<sup>me</sup> Michèle Comte, ARC : « L'élaboration d'un budget dans la crise liée au corona et du changement de la loi d'imposition n'est pas si facile. Il y a peu de temps, nous sommes partis du principe que la crise covid en effet diminue l'économie suisse. Maintenant nous constatons que nous avons bien passé cette étape et le SECO nous annonce une croissance de l'économie suisse de 3,4% pour l'année 2022. Ce développement positif se reflète déjà dans l'estimation des impôts sur les personnes morales. Il en va de même concernant la situation pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. « Contrairement à ces derniers résultats, les nouveaux chiffres présentés ne prévoient plus aucun prélèvement sur le financement spécial relatif à l'impôt des personnes morales, alors qu'une ponction de 1 million de francs avait été prévue chaque année de 2021 à 2024 » constate le rapport du Conseil municipal, malgré un déficit du compte de résultat général. La fortune nette de notre commune de 13 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2021 nous permet de remplir nos devoirs d'investissement ainsi que l'entretien du patrimoine communal à tous les niveaux. Nous verrons s'il faut à l'avenir une augmentation de la dette. Un grand merci aux collaboratrices et collaborateurs qui s'occupent de ces travaux budgétaires. La fraction Alternative régionale et communale approuve à l'unanimité l'ensemble du rapport du Conseil municipal ainsi que le plan financier 2022. »

M<sup>me</sup> Elisabeth Beck, PS : « En préambule, la fraction socialiste souhaite préciser qu'il est contreproductif, pour un Conseil de ville, de refuser un budget car cela implique un report des décisions, ce qui empêche la commune de fonctionner normalement. Cela signifie donc que la Commission des finances joue un rôle très important dans le rapport qu'elle présente aux deux conseils. Dans les points positifs, il est constaté que le plan financier a été revu avec une prise en compte des remarques faites par notre fraction lors de l'approbation des comptes 2020 en juin au sujet du prélèvement annuel de 1 million de francs pour alimenter le fonds spécial FS relatif à l'impôt sur les personnes morales. Il est heureux de l'observer qu'un réajustement de l'impôt sur les bénéfices des personnes morales est

proposé pour le budget 2022 tout comme pour les comptes 2021 qui s'annoncent d'ores et déjà bénéficiaires. Aucun versement ne sera donc, comme cela a déjà été dit ce soir, effectué dans ce FS. Le budget présenté pour 2022 fait par contre à nouveau ressortir un déficit du compte général de 1348 715 francs et du compte global de 1 597 610 francs. Ces résultats prévisionnels négatifs sont dans la même lignée que ceux ressortant des budgets de ces dernières années. Ce budget doit être qualifié de pessimiste notamment tout d'abord en ce qui concerne le revenu des impôts des personnes physiques qui est à nouveau sous-évalué (min. 300 000 francs). Un problème se pose à ce sujet : en partant uniquement des pronostics d'une année fiscale en suivant les directives du canton, on ne considère pas les comptes finaux des années fiscales antérieures de Saint-Imier. Dans les faits, on observe que les revenus sur les impôts des personnes physiques se montrent supérieurs aux prévisions : en considérant par exemple la moyenne des années 2019 et 2020, il y a une augmentation de rentrées fiscales de plus de 300 000 francs. La fraction socialiste demande à la Commission des finances de tenir compte désormais aussi des chiffres établis dans les comptes annuels communaux des trois années précédentes pour établir le budget. Ensuite, par rapport à un nombre non négligeable de postes, si on se fie aux comptes 2020 où les revenus et les dépenses ont été évalués de façon pessimiste, on observe que quelques milliers de francs par poste peuvent représenter au final un montant conséquent. Par ailleurs, la liste des investissements prévus doit davantage tenir compte de ce qui pourra être effectivement réalisé si l'on ne veut pas se retrouver avec des dépenses non effectuées, ce qui génère alors des comptes meilleurs qu'annoncés. En août 2022, il serait souhaitable qu'un état des lieux soit présenté à notre conseil relatif aux comptes en cours, ceci afin de prendre de nouvelles dispositions si les comptes sont meilleurs que prévu. Au chapitre des remarques plus ciblées, elle souhaite encore faire le commentaire suivant : en page V « Immeubles administratifs », il est constaté qu'une attribution de 64 900 francs pour les bâtiments du patrimoine finan-

cier, cela représente bien moins que le 1% à prévoir comme fonds de rénovation en fonction de la valeur d'un bâtiment. Il faut donc s'attendre à délier les cordons de la bourse dans un proche avenir pour résoudre ce problème conséquent et urgent. Ce constat justifie d'ailleurs de façon substantielle le FS des bâtiments du patrimoine financier autant en 2021 qu'en 2022. La fraction socialiste tient à remercier le service administratif des finances et accepte à la majorité le budget 2022. »

M. Patrick Domon, président : « Je constate que personne d'autre ne souhaite prendre la parole, nous allons par conséquent passer au vote. Les conseillères et conseillers de ville qui acceptent :

le budget 2022 présentant un déficit du compte général de 1348 715 francs ainsi qu'un déficit du compte global de 1 597 610 francs qui tient compte des résultats provenant des financements spéciaux.

Ce budget et son déficit sont fondés sur :

- une quotité d'impôt inchangée de 1,75 pour les personnes physiques et morales;
- une taxe immobilière inchangée de 1,2 %;
- une taxe des chiens de 70 francs pour le village et 40 francs pour la montagne;
- eau potable: 1 fr. 80/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxe de base (par paliers) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 selon règlement du 16 mars 2006 et adaptation des tarifs par le Conseil de ville lors de sa séance du 23 octobre 2014;
- eaux usées: 2 fr. 25/m<sup>3</sup> (hors TVA) + taxes de base (par paliers) adoptées par le Conseil de ville dans sa séance du 22 octobre 2015 selon règlement du 16 mars 2006;
- une taxe d'enlèvement des déchets, selon le règlement tarifaire relatif au règlement sur les déchets;
- une taxe des pompes de 6% de l'impôt cantonal (min. 10 francs / max. 450 francs).

sont priés de se lever. »

Au vote, le budget 2021 est accepté par 21 voix pour, 0 voix contre. Il y a 1 abstention.

M. Patrick Domon, président: «Nous pouvons donc prendre congé de M. Mario Castiglioni, administrateur des finances. Un grand merci à toi, Mario, ainsi qu'à toute ton équipe. Je te souhaite une bonne suite de soirée.»

... M. Mario Castiglioni, administrateur des finances, quitte la séance. Il est 20h35...

### 6. Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – Donation des bâtiments à la société Crescentia SA et création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans: décision

Rapport du Conseil municipal (Points 6 et 7):

Depuis la fermeture des abattoirs municipaux en 1998, le bâtiment bénéficie d'un entretien minimaliste et sert de lieu de stockage pour différents services communaux, sans toutefois constituer un emplacement idéal dans sa configuration comme dans ses propriétés.

Depuis plusieurs années, le Conseil municipal souhaite retrouver une affectation digne de ce bâtiment classé A à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). L'ISOS se fonde sur la loi fédérale du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage. La décision d'inscrire, de modifier ou de retirer des objets revient au Conseil fédéral.

#### Patrimoine d'exception

«Achevés en 1908, les anciens abattoirs communaux de Saint-Imier constituent un vaste édifice à 3 corps, bâti en maçonnerie. Sous un toit en pavillon-croupe, le corps principal est flanqué de 2 corps latéraux dont les toits sont pourvus de lanternes éclairant et ventilant les anciennes halles d'abattage.

(...) L'organisation symétrique stricte du plan est poursuivie dans l'ordonnance des façades, percées de nombreuses et grandes baies encadrées de pierre calcaire, de simili-pierre et de brique. Le bâtiment se distingue notamment par sa silhouette imposante et l'attention particulière vouée à l'aspect soigné et cosu des façades.»

C'est ainsi que cette ancienne bâtisse est décrite au recensement architectural des Monuments historiques du canton de Berne.

#### Des projets sans suite

Plusieurs projets ont déjà été envisagés dans cet édifice. Sans être exhaustif, on citera notamment le projet Grockland en 2007, celui d'une école de trapèze en 2011, la performance théâtrale de la compagnie Utopik Family en avril 2015, les travaux visionnaires des étudiants du département Architecture, bois et génie civil de la Haute école spécialisée bernoise, à Berthoud, en 2015, l'éventualité d'accueillir le Pantographe en 2016/2017, le projet «La HKB touche terre» en juin 2017 et finalement le projet d'un promoteur vaudois dont l'objectif visait une réhabilitation complète du bâtiment en surfaces commerciales.

Ce dernier projet avait fait l'objet d'une décision du Conseil de ville en date du 8 mars 2018 concernant l'octroi d'un droit d'emption. Malheureusement, en septembre 2019, le promoteur annonçait à la Municipalité sa décision de renoncer au projet faute d'avoir

trouvé la totalité du financement.

#### A la recherche d'une solution pérenne

L'opportunité de requalifier l'ensemble du secteur de la gare, avec notamment l'arrivée du nouveau centre commercial Migros ou encore l'implantation des locaux des Services techniques, continue d'animer une volonté déterminée de l'Exécutif communal de trouver une solution pérenne pour le bâtiment des anciens abattoirs.

Le Conseil municipal a ainsi tout mis en œuvre pour trouver une nouvelle destinée à ces bâtiments municipaux. Depuis le début de l'année 2020, de nombreuses discussions ont eu lieu avec plusieurs partenaires institutionnels et privés à la recherche de locaux adaptés dans notre commune. Il a donc saisi l'opportunité d'initier lui-même le dossier des anciens abattoirs.

Il a notamment pris la décision de réaliser une étude préliminaire avec un bureau d'architecture, afin de déterminer si les cahiers des charges des différents partenaires pouvaient être conciliés et réunis au sein des anciens abattoirs.

Cette pré-étude a été concluante. Elle a permis de confirmer le fort intérêt des partenaires à poursuivre les réflexions de réhabilitation de ce bâtiment singulier.

#### Deux millions, seulement pour maintenir la substance et garantir la sécurité

Une étude antérieure, portant sur l'analyse de l'état technique du bâtiment, mentionnait un investissement nécessaire de près de 2 millions de francs uniquement pour maintenir la substance et garantir la sécurité de l'édifice, sans toutefois effectuer des travaux en lien avec une quelconque réaffectation.

Pour l'Exécutif communal, compte tenu du besoin important en investissements du parc immobilier communal, il n'était cependant pas concevable d'investir un tel montant sans que ce dernier soit lié à une réaffectation complète du site et donc à une opération s'approchant d'un certain équilibre financier.

#### Un projet répondant pleinement aux attentes

Le projet qui vous est présenté aujourd'hui répond pleinement aux attentes et aux conditions que le Conseil municipal s'est fixées. Il renforce la mise en valeur d'un patrimoine bâti d'exception et le développement d'une nouvelle identité de la friche urbaine Marnes-de-la-Coudre. Il propose la réaffectation des bâtiments existants construits en 1908 par l'architecte imérien Robert Wild.

En contact étroit avec les Monuments historiques du canton de Berne, les différents acteurs du projet de réhabilitation des anciens abattoirs souhaitent mettre en œuvre un projet concerté qui devra constituer une réelle réussite d'intégration dans cette zone de la localité, tout en étant adapté naturellement aux différentes contraintes liées aux activités prévues.

#### Une convergence d'intérêts

Comme déjà indiqué plus haut, le projet est la résultante d'une convergence d'intérêts de plusieurs partenaires et d'un important travail de l'architecte mandaté pour répondre aux besoins très spécifiques des futurs utilisateurs des locaux.

La réhabilitation des locaux comprend à ce jour les trois partenaires suivants:

- Police cantonale bernoise – poste de district Pierre-Per-tuis Sud [790 m<sup>2</sup>]
- Médiocentres SA – centre de médecine générale constitué de six cabinets et d'une salle de radiologie [533 m<sup>2</sup>]
- Parc régional Chasseral – déplacement du siège et des bureaux [289 m<sup>2</sup>].

Des contacts avancés sont par ailleurs en cours avec une brasserie artisanale.

Seules quelques modestes surfaces au sous-sol ainsi que sous la toiture n'ont pas encore trouvé d'affectation.

#### Un projet porté par Crescentia SA

Si les premières études ont été réalisées par la Municipalité, propriétaire des lieux, le Conseil municipal estime cependant qu'il n'est pas du ressort de la commune de porter un tel projet. L'Exécutif souhaitait toutefois s'assurer de la faisabilité du projet avant d'envisager une cession du bâtiment. Aujourd'hui, alors que la viabilité a été démontrée dans le cadre de l'avant-projet, il propose de transférer la propriété du bâtiment à sa société de développement économique Crescentia SA.

En effet, par analogie à la construction des différents parcs technologiques, la société Crescentia SA, en tant que maître d'ouvrage, procédera à la réhabilitation des anciens abattoirs. Les locaux seront ensuite mis à disposition des différents partenaires susmentionnés. La Municipalité de Saint-Imier est en outre l'unique actionnaire de la société et le Conseil municipal ainsi que son chancelier composent son conseil d'administration.

#### Conditions pour la cession

Compte tenu de la vétusté du bâtiment, des nombreux revers rencontrés par des initiatives privées ainsi que des importants travaux à réaliser, le Conseil municipal propose de céder le bâtiment à titre gracieux à Crescentia SA, tout en conservant la propriété du terrain en mains municipales. Il est ainsi proposé de transférer la propriété des bâtiments à la société Crescentia SA en lui accordant un droit de superficie gratuit de 99 ans tant qu'elle en sera bénéficiaire.

La valeur vénale du bien-fonds étant à zéro dans les comptes communaux, ce transfert n'aura aucune incidence sur le compte de résultat de la Municipalité.

Le coût de la réalisation a été devisé à 7,7 millions de francs, de sorte que le financement du projet doit être compté à 8 millions (intérêts intercalaires, évolution des prix des matériaux de construction, réserve).

#### Accord des partenaires

A ce jour, les trois premiers partenaires ont d'ores et déjà confirmé leur accord de principe pour la signature de baux à loyer d'une durée minimum de 10 ans. Le quatrième évalue encore la faisabilité du projet de brasserie artisanale. Le projet peut donc être considéré comme prometteur et relativement tangible, même s'il demeure caractérisé par un facteur risque inhérent à toute démarche de ce type.

La société Crescentia SA devra veiller à faire avancer le projet de manière à ce que les délais promis aux intéressés puissent être tenus. En cas d'acceptation, il est ainsi prévu de déposer le permis de construire avant la fin de l'année civile en cours, afin que les travaux puissent débuter dès la fin de l'hiver prochain.

#### Financement du projet

Le financement de ce projet important (investissement de 8 millions de francs) a fait l'objet d'une réflexion approfondie, afin de garantir son équilibre financier, tout en limitant les risques pour les autres activités de Crescentia SA.

Une analyse des expériences réalisées lors de la construction et de la gestion des parcs technologiques II et III a été faite. D'un coût quasi équivalent, le projet de PTSI III a été financé par les fonds propres de la société, par une augmentation de 2 millions du capital-actions de Crescentia SA ainsi que par l'emprunt et, pour une part non négligeable, par des prêts NPR (Nouvelle politique régionale) sans intérêts.

Un financement par des fonds étrangers pourrait probablement être envisagé. Cependant, elle présente l'inconvénient, une fois l'assainissement réalisé, d'un fonctionnement très gourmand en liquidités (remboursement de la dette) et en intérêts hypothécaires. Si les revenus locatifs n'atteignent pas les annuités à rembourser, le projet pourrait être menacé et par conséquent mettre en danger notre société de développement. Il suffirait en effet d'une défaillance pour que tout le projet soit compromis. Compte tenu du coût d'assainissement relativement élevé par rapport à un bâtiment ordinaire, il est nécessaire d'assurer au projet

une assise financière solide et en conséquence de réduire le financement par l'emprunt, afin que les annuités soient supportables.

Afin de favoriser la réussite et la pérennité du projet, les réflexions sur le financement ont débouché sur une stratégie précise qu'il vous est proposé de mettre en œuvre.

Il est ainsi proposé de financer la rénovation des anciens abattoirs comme suit:

Capitaux propres de Crescentia SA	2'500'000.–	31%
Augmentation du capital-actions de Crescentia SA	1'000'000.–	13%
Fonds étrangers (emprunt bancaire, prêts)	4'500'000.–	56%
<b>Total du financement</b>	<b>8'000'000.–</b>	<b>100%</b>

L'augmentation du capital-actions de Crescentia SA de 1 million de francs permettra de réduire l'emprunt et de ramener ainsi les besoins en fonds étrangers en dessous de la barre des 60%.

La structure financière du projet s'en trouve renforcée, sans risquer de mettre en péril les autres activités portées par Crescentia SA (Parc Technologique III et Bureau officiel de contrôle des chronomètres).

L'augmentation de capital-actions souscrite demeurera partie intégrante du bilan de la Municipalité. A terme, en cas de succès, il pourrait être décidé de rembourser une partie du capital-actions à la Municipalité pour reconstituer des liquidités.

#### Prochaines étapes et préavis

En cas d'accord de votre Conseil, les démarches en vue de boucler le financement (emprunts et souscription du capital-actions) seront entreprises dans les meilleurs délais. Sous réserve de l'obtention du permis de construire, les travaux pourraient ainsi débuter au début de l'année 2022 et les surfaces mises à disposition des intéressés dans le courant de l'année 2023.

La requalification de l'ensemble du secteur de la gare constitue à n'en point douter un intérêt majeur et une plus-value non négligeable pour la qualité de vie de ses riverains, mais également pour l'image de Saint-Imier. Le projet servira en outre la collectivité en offrant une palette de prestations à la

population de notre petite ville, mais également de toute notre région.

L'idée de voir les bâtiments des anciens abattoirs réhabilités et retrouver une nouvelle vie constitue une opportunité qu'il ne faut pas négliger. Ainsi, en se basant sur les préavis unanimes des trois commissions des finances, bâtiments et infrastructures sportives et économie et tourisme, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter:

- la donation des bâtiments des anciens abattoirs de Saint-Imier à la société Crescentia SA et la création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie gratuit de 99 ans;
- le crédit d'engagement de 1'000'000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA en le finançant par l'emprunt.

#### Ouverture de la discussion:

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «La fraction radicale traitera cet objet au point 7 de l'ordre du jour.»

M<sup>me</sup> Josepha Chiesa, ARC: «Au nom de la fraction ARC, je vais prendre la parole maintenant pour les points 6 et 7 de l'ordre du jour. Les anciens abattoirs, voilà un sujet régulièrement discuté par beaucoup d'Imériennes et Imériens toutes ces dernières années. Difficile pour nous d'oublier que ce magnifique bâtiment protégé qui cache de nombreuses surprises ait vécu à bien des reprises des échecs en matière de projets. Cette structure c'est sûr fait pleinement partie de l'histoire de Saint-Imier. D'ailleurs d'un point de vue plus personnel, ce lieu est pour moi riche en souvenirs, puisque j'ai passé de nombreuses heures avec mes copines autour de ce bâtiment «abandonné» à refaire le monde et parfois à faire quelques bêtises d'adolescentes. Tout cela pour dire que beaucoup d'entre nous, nous avons connu ces anciens abattoirs sous différents aspects. Quoi qu'il en soit la fraction ARC est persuadée, à la vue des différents aménagements prévus, du projet d'implantation d'un service de soins de 1<sup>er</sup> niveau et des conditions de financement assuré, que ce projet permettra de participer à la richesse de notre région. C'est pourquoi la fraction ARC accepte la donation des bâtiments à la société Crescentia SA et la création d'une PPE ainsi que le crédit d'engagement de 1 million prévu sur le plan financier pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA.»



M. Patrick Domon, président: «Merci M<sup>me</sup> Josepha Chiesa, ARC. Je souhaite juste relever qu'il serait plus logique de s'exprimer à la fin, plutôt qu'au milieu de deux points qui se lient.»

M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet, PS: «Nous devons ce soir nous positionner sur l'avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier, la donation des bâtiments à la société Crescentia SA et la création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans. Puis, nous devons nous positionner sur la possibilité d'octroyer un crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA. Afin de simplifier le propos, je traiterai des deux points (6 et 7) dans la même intervention. Les anciens abattoirs représentent un corps de bâtiments importants pour la Ville de Saint-Imier. Après plusieurs projets de réhabilitation qui n'ont pas abouti, la fraction socialiste est enthousiaste à l'idée que ces bâtiments communaux puissent trouver une nouvelle affectation. La fraction socialiste accepte donc la donation des bâtiments à la société Crescentia SA et la création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans. De plus, elle accepte d'octroyer un crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA.»

M. Patrick Domon, président: «Oui M. Denis Gerber, PLR?»

M. Denis Gerber, PLR: «Non, excusez, je vais prendre la parole au point 7 de l'ordre du jour.»

Au vote, l'avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – donation des bâtiments à la société Crescentia SA et création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans est accepté à l'unanimité.

### 7. Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – Crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA: décision

M. Denis Gerber, PLR: «Depuis sa fermeture en 1998, le bâtiment des abattoirs bénéficie d'un entretien minimaliste et sert de lieu de stockage pour différents services communaux. Ce bâtiment est classé A à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS = loi fédérale du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage). La décision d'inscrire, de modifier ou de retirer des objets revient au Conseil fédéral. Et ce contrairement aux idées préconçues de nombreuses personnes: il suffit de démolir! Plusieurs projets ont déjà été envisagés; mais les obstacles de divers types (structurels, financiers) ont découragé les éventuels porteurs de projets souvent enthousiasmants sur le papier. Effectivement les contraintes étaient souvent très/trop fortes. Mais il est évident que le «spectacle» de ce secteur de la zone de la gare ne pouvait pas perdurer. En effet, l'image de notre localité souffre de l'impression laissée par la situation actuelle et une revalorisation devient non seulement nécessaire, mais quasi obligatoire! Le projet de l'implantation des locaux des Services techniques, l'éventuelle arrivée du nouveau centre commercial de la Migros, annoncée depuis plusieurs années, apporteront cer-

tainement une bouffée d'air frais à la vision actuelle de cette zone de la gare. Il est évident que cette approche de revitalisation de toute la zone passait par une solution innovatrice et garante d'un renouveau stabilisé du secteur «Abattoirs» Le PLR est tout à fait d'accord qu'un investissement de 2 000 000 francs uniquement pour maintenir et sécuriser le bâtiment ne se justifiait pas. Nous soutenons la solution proposée en accord avec les Monuments historiques du canton de Berne c'est-à-dire la réalisation d'une structure pouvant accueillir:

- Police cantonale bernoise – poste de district Pierre-Perreux Sud (790 m<sup>2</sup>).
- Médicentres SA – centre de médecine générale constitué de six cabinets et d'une salle de radiologie (533 m<sup>2</sup>).
- Parc régional Chasseral – déplacement du siège et des bureaux (289 m<sup>2</sup>).
- + un éventuel contact avec une brasserie régionale.

La faisabilité certifiée du projet permet la proposition du Conseil municipal:

- De transférer la propriété du bâtiment à sa société de développement économique Crescentia SA.
- La société Crescentia SA, en tant que maître d'ouvrage, procédera à la réhabilitation des anciens abattoirs

Nous prenons acte que:

- Ce transfert n'influencera pas le compte de résultat de la Municipalité.
- Le coût de la réalisation est devisé à env. 8 000 000 francs.

Il faudra très rapidement:

- Obtenir l'accord définitif écrit des 3 partenaires, avec des engagements minimaux à 10 ans.
- Suivre les réflexions de la Brasserie.
- Déposer le permis de construire.
- Et surtout assurer le montage financier qui doit:
  - Garantir son équilibre financier.
  - Limiter les risques de Crescentia pour ses autres activités.
  - Mais aussi limiter les annuités.

Notre fraction:

- Est d'accord avec le financement proposé pour la rénovation des anciens abattoirs:

Capitaux propres de Crescentia SA	2'500'000.–	31%
Augmentation du capital-actions de Crescentia SA	1'000'000.–	13%
Fonds étrangers (emprunt bancaire, prêts)	4'500'000.–	56%
<b>Total du financement</b>	<b>8'000'000.–</b>	<b>100%</b>

- Prend acte que l'augmentation du capital-actions de Crescentia SA de 1 million de francs permettra de réduire l'emprunt et de ramener ainsi les besoins en fonds étrangers en dessous de la barre des 60%.
- Prend connaissance du calendrier prévu.
- Est convaincu qu'une renaissance du bâtiment des abattoirs sera un plus important pour l'image de notre localité dans sa région.

En prenant connaissance des préavis unanimes de trois commissions des finances, des

bâtiments et infrastructures sportives et de l'économie et tourisme, le PLR Saint-Imier par sa fraction accepte:

La donation des bâtiments des anciens abattoirs de Saint-Imier à la société Crescentia SA et la création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie gratuit de 99 ans.

Le crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA en le finançant par l'emprunt.»

Au vote, l'avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA, financé par l'emprunt, est accepté à l'unanimité.

### 8. Nomination de cinq membres au sein de la commission temporaire «Pour un développement durable»

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC, propose M<sup>me</sup> Danika Perret, ARC, et M. Swann Thommen, ARC.

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR, propose M. Yves Rochat, PLR, et M. Mathias Nikles, PLR.

M<sup>me</sup> Marie Ruchonnet, PS, propose M<sup>me</sup> Mélanie Lambert.

Au vote, les candidats sont nommés à l'unanimité moins l'intéressé.

M. Patrick Domon, président: «Félicitations aux nouveaux membres.»

### 9. Motions et interpellations

M. Patrick Domon, président: «Je n'ai pas reçu de motion, je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations.»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Je vais apporter une réponse à l'interpellation déposée par M<sup>me</sup> Danika Perret, ARC, lors du Conseil de ville du 2 septembre 2021. La piscine intérieure, appelée communément bassin de natation, a fait l'objet d'un problème de qualité de l'air il y a quelques années. Toutefois, depuis lors, des contrôles de l'air sont réalisés par le Centre universitaire de médecine générale et santé publique deux fois par année, soit une première fois en automne et une seconde fois au printemps. Le bassin de natation étant fermé durant la période Covid-19, en lien avec les prescriptions sanitaires et par la suite en lien avec le refus des écoles de le fréquenter, aucune mesure n'a été entreprise depuis mars 2020 jusqu'à ce jour. Toutefois, le bassin ayant rouvert ses portes en août 2021, un contrôle de la qualité d'air a été initié par le service et ce dernier se déroulera le 26 octobre prochain. Pour en revenir à la fréquentation du site lors de la première semaine scolaire du mois d'août, les valeurs de la qualité d'eau sont protocolées par notre service sur des fiches d'autocontrôle conformément à la législation en vigueur et en aucun cas, les élèves ou enseignants fréquentant le bassin de natation n'ont été mis en danger. En effet, deux fois par jour, des prélèvements d'eau sont réalisés par les collaborateurs techniques avec un contrôle global. S'il y avait eu la moindre anomalie, je n'aurais pas hésité une seconde à faire fermer le bassin. J'ai les chiffres à disposition. Je peux vous les montrer si nécessaire.»

M<sup>me</sup> Morgane Bussian, ARC: «M<sup>me</sup> Danika Perret, ARC, n'étant pas là ce soir, je vais la laisser prendre connaissance de ces informations dans le procès-verbal de notre séance de ce soir. Je remercie déjà M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, pour ces informations.»

M. Patrick Domon, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre réponse aux interpellations.»

M. Patrick Domon, président: «J'ai reçu 2 nouvelles interpellations. Je donne la parole.»

M. Gaëtan Aellen, PLR: «Interpellation urgente intitulée: Projets Couronne: Un projet indispensable pour l'image du Jura bernois et sa promotion. Le PLR propose un soutien unique de 100 000 francs. Toutes les communes du Jura bernois ont reçu de l'association de communes Jura bernois. Bienne (avec une recommandation de soutien à l'unanimité de son comité) le dossier de présentation des «projets Couronne» initiés par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois. Ce projet rassembleur est d'une rare qualité; il offre un outil formidable pour la promotion et le développement de l'image du Jura bernois. Il sera ancré au cœur de la région, à Sonceboz qui est idéalement desservie au plan autoroutier et ferroviaire. Il deviendra un lieu unique de valorisation de la région, de l'ensemble de ses communes, de son économie, de son tourisme, de son cadre naturel, de ses produits du terroir et de sa culture. Les communes sont sollicitées pour le versement d'une contribution unique de 10 francs par habitant. Déjà, plusieurs communes, et parmi celles-ci des petites communes, ont spontanément fait part de leur enthousiasme et ont répondu positivement à l'appel de fonds. Quant à la commune siège de Sonceboz elle a déjà versé un montant important à la Fondation. Saint-Imier deviendra au départ de Moutier la commune la plus importante du Jura bernois. Il est indispensable et justifié qu'elle s'engage avec résolution, et surtout passion dans ce projet en versant une contribution unique de 100 000 francs. Un message fort, enthousiaste et fédérateur doit être donné par Saint-Imier au moment où se dessine l'avenir de notre région. Ce projet est une concrétisation de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Un projet formidable porté par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et qui a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par tous les milieux concernés et la population. Le PLR demande que la libération du crédit soit soumise en décembre au Conseil de ville.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département économie et tourisme: «Je remercie le PLR pour cette interpellation. Votre proposition est actuellement en traitement dans les commissions économie et tourisme, et celle des finances, pour préavis. Nous pourrions ainsi revenir vers vous le 9 décembre 2021 pour le traitement de ce point avec ces 2 préavis.»

M. Ugo Boillat, ARC: «Actuellement au cimetière, il n'y a aucune prise d'eau à disposition autre que les fontaines. Les fontaines sont évidemment très utiles et pratiques, par exemple pour remplir un arrosoir ou s'occuper des ornements végétaux. Néanmoins, il est impossible d'y utiliser certains équipements qui pourraient être nécessaires à l'entretien des monuments funéraires, tel un laveur à haute pression. Ce n'est pas un luxe que de prévoir la mise en place de prises d'eau afin que les particuliers où les artisans mandataires puissent nettoyer les tombes

avec les appareils actuels et ainsi participer à l'embellissement du cimetière. La fraction ARC demande d'étudier la mise à disposition d'une ou plusieurs prises d'eau supplémentaires permettant l'utilisation d'appareils de nettoyage. Une telle prise d'eau pourrait par exemple se trouver dans le local contenant le matériel nécessaire à l'entretien du cimetière, et être accessible uniquement sur demande auprès des travaux publics.»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Merci M. Ugo Boillat, ARC, pour votre petite question. Il n'y a effectivement pas de point d'eau pour brancher un Kärcher au cimetière sachant que tous les marbriers utilisent une pompe à immersion et utilisent ainsi l'eau des fontaines. Il sera tenu compte de cette requête lors d'une prochaine réfection au cimetière.»

M. Ugo Boillat, ARC: «Merci, je me réjouis de voir.»

M. Patrick Domon, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre interpellation, nous passons au point suivant de l'ordre du jour.»

### 10. Petites questions

M. Patrick Domon, président: «Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions.»

M. Patrick Tanner, maire: «Je vais apporter un complément de réponse concernant la petite question du PLR concernant les cyberattaques. Nous voyons que c'est un sujet d'actualité puisqu'une entreprise du Valion a dernièrement été touchée par de telles attaques. Comme annoncé dans la réponse donnée à M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR, lors du dernier Conseil de ville, je me suis entretenu avec notre responsable informatique, M. Fabien Lavanchy, au sujet du risque de cyberattaque afin de vous apporter quelques compléments. J'ai ainsi le plaisir de vous informer que notre informaticien confirme les réponses fournies le soir même par mes soins, ce qui est rassurant. Après discussion avec lui, je peux vous confirmer qu'il est difficile de mettre en place une stratégie type en attendant une éventuelle attaque réelle. Toutes les dispositions de protection sont prises, mais ces dernières ne peuvent malheureusement pas exclure totalement une intrusion dans notre système informatique. Si une attaque devait cependant survenir, comme après chaque sinistre, il conviendrait de regarder dans les meilleurs délais l'étendue des dégâts ainsi que les éléments affectés et de prendre les bonnes décisions rapidement. Dans tous les cas, une telle étape ne se jouerait pas en solitaire. Notre Service informatique se tournerait immédiatement auprès d'un de nos prestataires informatiques pour établir le plan d'action devant répondre à l'attaque. Une cellule de crise serait également constituée afin d'assurer une communication rapide et transparente et protéger les données. En plus des moyens techniques de protection du système informatique, la stratégie, discutée avec deux prestataires de sécurité informatique, consiste à réaliser de manière récurrente des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble du personnel communal. Cette stratégie se déploie à travers des courriels informatifs à raison de 2 à 3 fois par an ainsi que par des formations spécifiques 1 à 2 fois par année. Afin de sensibiliser et d'identifier les failles, des tests sont organisés régulièrement afin de vérifier que les consignes sont bien assimilées par les utilisateurs. Je peux encore ajouter que notre res-

ponsable informatique participe à un groupement des informaticiens des grandes communes du Jura et du Jura bernois, qui se retrouvent à intervalles réguliers pour discuter de différentes problématiques et échanger sur les stratégies et la sécurité informatique. Les communes concernées sont Moutier, Haute-Sorne, Delémont et Porrentruy. A quelques points près, elles disposent pratiquement des mêmes bases en matière de sécurité informatique. Finalement, le firewall communal (qui représente la porte d'entrée et de sortie de notre réseau informatique) sera remplacé cette année par deux nouveaux modèles de dernière génération. Ce renouvellement permettra de renforcer encore la protection de notre système et surtout de garantir une meilleure réactivité en cas de panne. J'espère ainsi avoir répondu complètement à votre question.»

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR: «Merci M. le maire pour ces précieuses informations qui ont de quoi nous rassurer.»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «En réponse à la petite question de M. Swann Thommen, ARC, posée lors du Conseil de ville du 2 septembre 2021, concernant la piscine extérieure, ce que l'on peut dire, c'est qu'une fois la fermeture prononcée et que l'ingénieur spécialisé eut effectué son audit, le service a planché immédiatement sur un nouveau projet. Celui-ci est en voie de finalisation et sera présenté dans les différentes commissions rapidement pour espérer un point à l'ordre du jour de votre Conseil de ville de décembre. Si les étapes se déroulent comme prévu (soit les différentes validations par les autorités compétentes), les premiers travaux seront engagés immédiatement pour espérer une réouverture du site à fin juin et ainsi avoir une infrastructure qui fonctionne pour la période estivale.»

M<sup>me</sup> Josepha Chiesa, ARC: «M. Swann Thommen, ARC, n'étant pas là ce soir, je vais le laisser réagir la prochaine fois si nécessaire. Je remercie M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, pour sa réponse.»

M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement: «Lors du dernier Conseil de ville en date du 2 septembre 2021, M. Christian Tharin, PLR, m'avait posé une petite question concernant l'avancée des travaux des nouveaux bâtiments des Services techniques. J'avais alors partiellement répondu à sa question. Voici ce que je peux amener comme complément. Plusieurs expertises détaillées du bâtiment (structures, état du toit, efficacité énergétique,...) ont été menées à bien. Le bureau d'architecte termine actuellement les documents détaillés pour la demande du permis de construire. Des options concernant la structure du bâtiment, son chauffage et sa future efficacité énergétique ont été présentées à la Commission de l'équipement le 29 septembre 2021, qui a validé certains choix. Des calculs sont en cours pour définir l'impact de ces derniers sur le budget du projet. Si les dépenses devaient dépasser le budget initial, la question sera représentée au Conseil de ville en décembre avant le dépôt de la demande de permis de construire planifiée avant la fin de l'année. Et pour finir vous me demandiez la fin prévisible des travaux, si tout se passe comme prévu le projet devrait être terminé fin 2022.»

M. Christian Tharin, PLR: «Je remercie M<sup>me</sup> Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement, pour ces réponses.»

M. Patrick Domon, président : « Il ne semble pas y avoir d'autre réponse. »

M. Patrick Domon, président : « Je donne la parole pour les nouvelles petites questions. »

M. Patrick Domon, président : « Il ne semble pas y avoir de petite question. »

### 11. Divers et imprévu

M. Michel Meyer, ARC : « Je souhaite m'adresser au maire, alors je vais m'approcher un peu pour une question de compréhension. Alors, Patrick, c'est sérieux. Tu nous quittes. Pas pour une raison futile c'est vrai. Mais pour une fonction d'Etat extrêmement exigeante, nommé en parfaite connaissance de tes qualités par le gouvernement d'un canton suisse. Pardon du peu. Une perte pour Saint-Imier qui se prive de son maire. Alors, t'en vouloir de nous laisser tomber, non car la fierté qui nous anime à la suite de cette nomination atténue la tristesse que nous inspire ton départ. J'ai fait un rêve la nuit dernière et je brûle de te le raconter. Nous sommes en 2025/26, octobre, grand soleil. Saint-Imier est en fête. Sous la marquise de la gare, le Corps de musique met de l'ambiance. Les autorités sont là. Conseil municipal au complet au sein duquel ARC n'est plus majoritaire. Donc tout va bien. Sérénité retrouvée. De nombreux invités, dont plusieurs ont passé la nuit à l'hôtel proche, échangent avec animation. On inaugure la renaissance du quartier Est de la gare. Enfin. Les voyageurs en train découvrent un Saint-Imier qui a belle allure, alors nettoyé de ses gravats et bâtiments vides. Les abattoirs rutilants, la Migros et son grand parking, les Coudres tout neufs. Durant toute la semaine précédant l'événement, la presse locale a publié des communiqués dithyrambiques des partis politiques revendiquant la paternité de ce nouveau Saint-Imier. Sur le quai de gare, le sujet de conversation préféré a trait au nouveau Comité de pilotage de la fusion, le Comité bis donc qui a repris l'intégralité des travaux du Comité de pilotage uno. C'est certain, on va revoter et la deuxième tentative sera la bonne. Il fallait d'autres têtes. C'est chose faite. Le train spécial arrive en gare. Les convives montent à bord pour un long voyage : la halte de la Clef. Quant à moi, sur mon balcon à La Roseraie, équipé de mes jumelles, j'attends, prêt à dévisager tout ce monde. Le train arrive là en dessous de moi. Les gens sortent du wagon fleuri décoré aux couleurs de la Cité pour l'occasion. Et que vois-je ? Tiens. Tiens. Un invité illustre. Oui oui c'est bien lui. Encore heureux qu'ils ne l'aient pas oublié : Patrick Tanner en personne. Remarquons que si nos autorités locales (on est bien en 2026 et c'est un rêve) s'époumonent avec insistance pour affirmer qu'elles portent le mérite de ces magnifiques réalisations inaugurées aujourd'hui, la population elle, dans les bistrotts, dans la rue, sur la Place du Marché le relève avec malice : c'est quand même notre Tanner de la montagne qui a fait tout ça. Le cortège quitte la halte de la Clef, traverse la route (le passage souterrain n'est pas encore construit) et est attendu à l'asile récemment acheté et rénové par un promoteur chinois. Un gigantesque banquet, offert par le Chinois clôture cette magnifique journée. Alors mon rêve se termine. Heureusement. Dehors la tempête Aurora redouble de fureur. Venons-en, Patrick, à ton brillant parcours. Pour toi, tout commence en 1995 à Mont-Soleil. Tes le leader d'un groupe d'ados bien culottés qui lance le Festival de Mont-So-

leil. Patricia Kaas, Stéphane Eicher, Eskobar et tant d'autres au Mont So. La classe. Outre l'attachement à ton lieu, que tu veux mettre en valeur, on note déjà chez toi une vision : les transports publics, le vénérable funiculaire sont pris d'assaut, et les énergies renouvelables sont à l'honneur, puisque ton festival est le premier en Europe à être entièrement compensé en énergies vertes. On remarque tout de suite chez toi ton envie d'engagement pour la chose publique. En 2002 t'es sur la liste pour le Conseil de ville. Tu finis deuxième. En 2010 t'es élu au Conseil communal avec le meilleur nombre de voix. Le 24 novembre 2013 tu prends acte de la volonté de Saint-Imier clairement exprimée de poursuivre au sein du canton de Berne. Alliance jurassienne devient Alternative régionale et communale. Des esprits chagrins affirment que le bocal reste le même, seule l'étiquette change. Avec le même état d'esprit, mais avec des buts renouvelés, tu poursuis ton action : celui d'une politique ouverte et dynamique qui veut réunir les forces imériennes et redonner de l'élan à Saint-Imier. Les esprits chagrins ne sont pas suivis par la population qui te reconnaît plein de qualités et le 30 novembre 2014, t'es élu maire, au premier tour, avec deux tiers des voix. Et depuis, non seulement dans mon rêve, mais bien concrètement et en t'y consacrant entièrement, tu conduis toutes les magnifiques réalisations que l'on sait. Il y aurait évidemment encore bien plus à dire sur ton dévouement à la chose publique de Saint-Imier et sa région. Merci Patrick pour la voie choisie et suivie durant tant d'années en faveur de Saint-Imier, avec consistance et conviction. Cette voie, celle de l'union des forces, dans le respect et la considération, mais dirigée au service d'un Saint-Imier ambitieux et ouvert, assumant pleinement son rôle au sein de l'Arc jurassien. Nous ne saurions prendre congé de toi sans une pensée de reconnaissance à ton épouse, à tes filles qui t'ont soutenu dans les moments difficiles d'une importante partie de ta vie donnée à la population de Saint-Imier. Nous te souhaitons plein succès dans la nouvelle tâche qui t'attend. Et si les circonstances font que tu doives une nouvelle fois chanter un hymne patriotique, les bras levés vers le ciel, alors exécute-toi sans retenue parce que t'es un homme bien éduqué qui respecte tes hôtes et leurs valeurs. Tant pis pour les remarques disgracieuses publiées sur les réseaux sociaux. Et si tu dois chanter une nouvelle fois, et ça risque bien d'arriver, alors de grâce limite- toi au refrain et apprends-le par cœur, parce qu'à la télé on a très bien observé que tu ne maîtrises pas les paroles. Tous nos vœux de bonheur et de santé, cher Patrick, à toi et à ta famille. »

... Applaudissements...

... Remise de différentes attentions à M. Patrick Tanner, maire, par la fraction ARC...

... M. Patrick Tanner, maire, se lève et se rend à la table de la fraction ARC...

M. Patrick Tanner, maire : « Merci infiniment à vous tous. Bonne continuation. Bonne suite pour cette fin de législature, que je vous souhaite la plus belle possible. Merci. »

... Applaudissements...

### Au nom du Conseil de ville

Présidence : M. Patrick Domon, président  
Secrétaire : M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : « Je vais juste attendre que le maire regagne sa place. »

M<sup>me</sup> Gisèle Tharin, PLR : « M. le maire, une page se tourne et malgré nos avis parfois divergents, la fraction libérale radicale souhaite vous remercier pour tout le travail effectué et pour votre engagement durant 7 années à la tête de Saint-Imier. Nous vous souhaitons tout de bon pour la suite de votre carrière professionnelle. »

M. Patrick Tanner, maire : « Merci beaucoup. »

M<sup>me</sup> Nathalie Fiechter, PS : « En cette fin de séance, j'aimerais aussi, au nom de la fraction socialiste, adresser quelques mots à M. le Maire : Cher Patrick, c'est avec regret que la fraction socialiste prend congé de toi. Nous aimerions te remercier de toute l'énergie et la motivation que tu as mises dans ta fonction de maire pendant ces 7 dernières années et de tout l'excellent travail que tu as accompli depuis près de 20 ans au service de la population imérienne et du rayonnement de notre Cité. Nous te souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans tes défis professionnels à venir. Que les vents de cette nouvelle vie qui commence te soient favorables ! Merci Patrick et bonne suite ! »

M. Patrick Tanner, maire : « Merci. »

M<sup>me</sup> Joëlle Häller, sans parti : « J'aimerais, au nom de mon parti, rendre hommage à notre maire démissionnaire. Un grand merci Patrick pour le travail accompli, ainsi que ta grande disponibilité pour les citoyens de Saint-Imier. Bon vent à toi, pour ton futur, et que cette nouvelle mission te plaise, et te donne entière satisfaction. Je te remercie beaucoup. »

M. Patrick Tanner, maire : « Merci Joëlle. »

M. Michel Bastardoz, PLR : « Je regrette ce soir de voir que les citoyens non vaccinés prennent en otage les citoyens qui eux ont été se faire vacciner, et obligent ceux-ci à porter un masque fort inconfortable. Je souhaite que lors du prochain Conseil de ville des contrôles certificat Covid soient exécutés. J'étais à un match de hockey, et j'ai vu que cela ne demande pas des infrastructures démesurées pour ces contrôles, et il y avait bien plus de participants qu'au Conseil de ville. Merci. »

M. Patrick Domon, président : « C'est entendu M. Michel Bastardoz, PLR. »

M. Patrick Domon, président : « Il ne semble pas y avoir d'autres divers et imprévu. Nous allons pouvoir mettre un terme à cette séance. Nous nous retrouverons le 9 décembre. Cette séance débutera à 17h30. Cet horaire nous permettra de renouer avec la tradition en partageant, à l'issue de cette séance, un repas de fin d'année. Vous recevrez des indications à ce sujet dans les prochains jours. Notez toutefois que je prévois de nous réunir dans un restaurant, un certificat Covid sera donc vraisemblablement nécessaire pour y participer. Affaire à suivre. D'ici là, je vous souhaite tout le meilleur. »

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h12.

## COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



# Semaine nationale de vaccination contre le Covid-19

Sur décision du Conseil municipal, la Municipalité de Saint-Imier s'est associée à la Semaine nationale de la vaccination qui a débuté le lundi 8 novembre. Des affiches grand format ont été posées en différents endroits de la cité pour sensibiliser la population aux risques encourus et l'inciter à se faire vacciner.

Lancée par la Confédération, l'offensive en faveur de la vaccination contre le Covid-19 est largement relayée par le canton de Berne qui a mis en place toute une série d'actions : déplacement sur le terrain d'équipes mobiles et du camion de vaccination, présence dans des centres commerciaux et opérations individuelles d'information et de sensibilisation.

A compter du 8 novembre et pour trois semaines, une campagne d'affichage se déroule dans diverses communes du canton, notamment à Berne, Thoun, Bienne, Saint-Imier et Moutier.

L'objectif premier est d'atteindre non seulement le grand public, mais aussi les jeunes, les personnes issues de la migration, les sans-abri et les saisonniers. Les équipes mobiles interviendront dès lors plus spécifiquement dans les



Confédération, cantons et communes en appellent à la prudence en matière sanitaire, comme ici à la rue Dr-Schwab à Saint-Imier

communes, les institutions sociales et les lieux fréquentés par ces populations. Le canton met également à disposition

des fiches d'information en 20 langues ; elles peuvent être téléchargées sur [www.be.ch/vaccination-corona](http://www.be.ch/vaccination-corona). | cm

## PARTI SOCIALISTE ERGUËL

### Recommandations de vote

Le Parti Socialiste Erguël a tenu un stand le samedi 6 novembre, à Saint-Imier. Comme très souvent, le soleil nous a accompagnés durant toute la matinée. Théo Brand, Quentin Colombo et Diamantino Rodrigues ont offert des mandarines, du chocolat et des sacs avec le slogan, *pour des soins infirmiers forts*. Ils ont pu dialoguer avec les passants et échanger sur les votations du 28 novembre.

#### Initiative sur les soins infirmiers

Avec la crise sanitaire, la pression sur le monde médical a augmenté. La pénurie de personnel soignant est une réalité, il travaille à la limite de sa capacité, et certains d'entre eux quittent la profession, épuisés. Il faut

augmenter le nombre de soignants pour répondre au soin accru de la population. Cette initiative permettra d'améliorer des conditions de travail du personnel et de maintenir la qualité des soins.

Le Parti Socialiste Erguël recommande le oui.

#### Initiative sur la justice

Aujourd'hui nos juges fédéraux sont élus démocratiquement par le Parlement, alors que l'initiative préconise un tirage au sort. Le hasard ne choisit pas forcément les personnes les plus compétentes, mais plutôt les chanceux. Lors de l'élection des juges, le Parlement prend en compte la force électorale des partis politiques, de manière transparente. Les juges représentent toutes les sensibilités

de la population, et travaillent en toute indépendance.

Le Parti Socialiste Erguël recommande le non.

#### Modification du 19 mars 2021 de la loi Covid-19

La loi Covid-19 a pour but de soutenir les personnes et entreprises touchées par la pandémie. Cette loi permet de protéger le secteur de la santé, comprend des aides économiques et fixe la base juridique du certificat Covid. Accepter la modification de la loi Covid, c'est faire confiance à la science, et vouloir enfin une fin rapide de la pandémie. Le Parti Socialiste Erguël recommande le oui.

| le parti socialiste erguël

## PARTI LIBÉRAL RADICAL SAINT-IMIER

### Saint-Imier, nos premières priorités pour les prochains 365 jours

#### Parlement des jeunes, attention au faux départ!

Il y a plus de 10 ans maintenant, le PLR avait proposé d'inclure les jeunes dans la vie politique imérienne et surtout prendre en compte leur vision. Celle-ci s'est vu concrétiser par la création du parlement des jeunes qui devrait démarrer ses activités courant 2022. Nous pensons qu'il est important de s'approcher de la nouvelle génération qui est à l'école secondaire ou en formation professionnelle initiale et gymnasiale. Pour ce faire, il serait judicieux que les responsables de la mise en place du projet aillent à leur rencontre sur le terrain, en plus des rencontres à l'Espace Jeunesse. Convaincu que leur regard jeune et novateur pourra contribuer au développement de notre cité, le PLR Saint-Imier veillera à encadrer un démarrage réussi.

lera à encadrer un démarrage réussi.

#### Abattoirs

Le PLR Saint-Imier a soutenu avec enthousiasme le projet de réaménagement des abattoirs. Nous sommes convaincus que ce dossier ambitieux et d'envergure pour le vallon améliorera l'offre en matière de santé et de sécurité tout en embellissant le quartier de la gare. Pour ce faire, il est nécessaire que les démarches administratives auprès des futurs partenaires et des institutions financières soient concrétisées dans les meilleurs délais.

#### Piscine

Importante pour de très nombreux Imériennes et Imériens, la piscine découverte de Saint-Imier est l'une des offres de loisirs et de sports

indispensable au bien-être de toutes et tous. Le PLR Saint-Imier déplore vivement la situation. Aussi, nous souhaitons nous positionner clairement en faveur d'un projet à la hauteur de notre localité.

#### Développement durable

Vivant dans un cadre naturel préservé, notre parti soutiendra toutes les démarches sérieuses qui contribueront à son développement et son action. Récemment dotée d'une commission pour une politique orientée développement durable, la ville de Saint-Imier a désormais un nouvel atout pour agir concrètement face aux enjeux écologiques, sociaux et économiques.

Afin de mener à bien ces thématiques, votez et soutenez Denis Gerber à la mairie.

| plr saint-imier

## SAINT-IMIER

## Duel pour la mairie de Saint-Imier

Le 28 novembre, le peuple de Saint-Imier devra élire le remplaçant ou le remplaçant de Patrick Tanner à la mairie. Qui sont les deux prétendants à ce poste, forcément de courte durée, puisque de nouvelles élections communales auront lieu en automne 2022 déjà ?

A droite, le PLR Denis Gerber, bien connu à Saint-Imier où il a été pendant de nombreuses années directeur de l'école secondaire. A la retraite depuis six ans, il participe à nouveau activement à la vie politique, notamment au sein du CJB dont il a été élu membre. Il est également le président du comité de Diabète Jura bernois.

A gauche, une nouvelle venue à Saint-Imier, Bettina Zürcher. Elle a démissionné de la section d'Erguël du parti socialiste et se présente donc sans l'appui officiel d'un parti. Cette experte en informatique, qui a mené de nombreux grands projets pour le compte de la Confédération est néanmoins restée membre du PS du canton de Berne.

Tous les deux se sont prêtés au jeu de l'interview pour nous.

## Vous considérez-vous comme favori ou outsider ?

Bettina Zürcher: Je ne sais pas. J'ai quitté le PS régional pour pouvoir me présenter à cette élection sans son aval, parce qu'il craignait que je ne sois pas assez connue à Saint-Imier, où je suis arrivée en 2017. Depuis l'annonce de ma candidature, je reçois beaucoup d'échos positifs. Les gens trouvent bien de pouvoir avoir le choix. Et puis je suis très souvent dans la rue, physiquement, où je rencontre bien sûr beaucoup de monde.

Denis Gerber: Les élections, c'est comme un match de foot: on part à zéro à zéro. On me donne comme favori, mais je n'en suis pas certain. J'ai bien sûr l'avantage d'être connu à Saint-Imier, où je vis depuis 45 ans. Le fait d'appartenir au PLR n'est pas forcément un avantage. Les gens qui votent habituellement ARC ou PS ne vont peut-être pas donner leur ticket à un libéral, par principe.

## Quelles qualités reconnaissez-vous à votre adversaire ?

BZ: Je ne connais que très peu monsieur Gerber. Je sais qu'il a une longue expérience politique, ce que je n'ai pas. Le mieux serait peut-être de nous

partager le poste et ainsi de nous compléter !

DG: Je ne connais pas vraiment madame Zürcher, qui n'a encore jamais siégé à Saint-Imier. Mais je vois bien qu'elle a envie de faire quelque chose, qu'elle est dynamique et que le fait d'être nouvelle ici pourrait être un atout. Elle possède également de sérieuses compétences dans le domaine culturel.

## Et à vous, quelles qualités vous manquent ?

BZ: Je n'ai pas encore de connaissance intime de la vie politique locale, ni un carnet d'adresses bien fourni. Mais mes expériences professionnelles m'ont appris à mener à bien des projets d'envergure avec des gens et des sujets que je ne connaissais pas du tout au départ. Je suis donc capable de m'adapter très vite.

DG: J'ai tendance à accepter trop de mandats et de missions. Souvent les gens me sollicitent en me disant: « allez, tu pourrais le faire ! ». Mais il est évident que si je suis élu maire, cette fonction sera ma priorité absolue. C'est un poste à 50 %, mais je m'y donnerais à 100 %.

## De grands projets sont déjà en cours dans la commune. Faut-il en lancer d'autres ?

BZ: Il serait difficile de lancer de nouveaux projets en une année seulement ! Ce que je ferais, c'est ouvrir les portes aux idées et aux besoins de la population, afin de mettre sur pied des projets avec les ressources déjà existantes, comme l'ancien manège, par exemple. Il faudrait aussi créer des projets qui donnent du travail aux gens résidents dans la commune. Les métiers de la construction et de la rénovation pourraient être un secteur très prometteur pour atteindre ce but.

DG: Le projet urgent pour 2022, c'est de trouver une solution pour rouvrir la piscine, même si cela devait être une solution provisoire. Les projets de l'hôtel Hôtâ et des anciens abattoirs semblent être sur la bonne voie, mais demandent encore pas mal de travail pour aboutir concrètement. Le déménagement de Migros est encore loin de faire l'unanimité et une solution pour l'ancien manège reste à trouver. Comme je suis fan de foot depuis toujours, je rêve que Saint-Imier puisse avoir un terrain digne de

son niveau de jeu. Mais ça, je ne pense pas que ce sera pour tout de suite !

## Le grand projet régional qui a échoué, c'est celui de la fusion des communes du Haut-Vallon. Faut-il le relancer ?

BZ: Je reste neutre par rapport à ce sujet, parce que je ne suis pas dans la région depuis assez longtemps. Je pense juste que le projet de fusion était plutôt mal ficelé et ne laissait pas assez de place aux petites communes. Il ne faut pas relancer le processus d'une fusion, mais continuer de regarder plus en détail comment les communes pourraient mieux partager et donc rationaliser leurs ressources, en discutant avec tout le monde. Il est évident que les gens ont peur du changement et tiennent à leur identité. Une fusion politique n'est donc pas absolument nécessaire.

DG: En tant que membre du PLR, je suis plutôt content que la fusion ait été refusée, puisque mon parti s'y est finalement opposé. La grande erreur, c'est de ne pas avoir discuté d'abord et plus à fond avec Villeret, parce que sans cette commune située au cœur de la commune fusionnée envisagée, le projet avait sérieusement du plomb dans l'aile. Pour l'instant, il ne faut pas relancer ce projet de fusion.

## Patrick Tanner a surpris tout le monde en démissionnant. Certes parce qu'il avait trouvé un nouveau défi à relever avec l'intégration de Moutier au canton du Jura, mais aussi parce qu'il était fatigué par la tension politique qui règne à Saint-Imier. Dès lors, ce poste de maire ne vous effraie-t-il pas un peu ?

BZ: Par nature, je suis une personne gentille. Mais je peux être très tranchante et autoritaire quand la situation l'exige. De plus, ma carapace est devenue solide grâce à mon parcours professionnel, durant lequel j'ai dû subir des pressions fortes de tous genres. Je sais qu'il n'y a personne avec qui je ne pourrais pas parler et je suis prête à écouter tout le monde.

DG: Je sais que la mairie est une lourde tâche, par rapport à la masse de travail que représente ce poste. J'ai d'excellents contacts avec les membres d'ARC et du PS et je n'ai donc pas d'appréhensions quant à d'éventuelles attaques personnelles. Une chose, en revanche, est déjà sûre: afin de ne pas être écrasé par la lourdeur du poste de maire, je m'octroierai des vacances, comme le fait n'importe quel employé d'Etat.

## Saint-Imier en fait-elle assez pour l'écologie ?

BZ: On en fait jamais assez ! Ma principale idée écologique est de créer des emplois ici pour les gens qui habitent ici, pour réduire efficacement tout le trafic des pendulaires. Il faudrait aussi promouvoir plus l'énergie solaire, que ce soit pour produire du courant ou de l'eau chaude. Il faut freiner urgemment le bétonnage des sols, qui peut être très souvent facilement évité. Il faut aussi conseiller les gens en matière de chauffage et étudier les possibilités de centrales de chauffage à distance. Enfin, je crois qu'il faudrait mieux communiquer entre Suisses allemands et romands, qui ont chacun des solutions à proposer, mais qui ne les partagent que trop rarement. Je pourrais servir de pont à cette communication.

DG: Saint-Imier pourrait encore en faire plus pour maîtri-

ser la consommation des bâtiments publics et la municipalité pourrait se montrer encore plus exemplaire. Tramelan nous offre un bel exemple avec le toit de sa patinoire couvert de panneaux solaires. Nous avons raté cette opportunité lors de la rénovation de notre patinoire. Il faudrait aussi commencer à installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques qui risquent d'être bientôt en grand nombre. Enfin il faut pousser le développement des installations photovoltaïques privées, en informant mieux les propriétaires d'immeubles.

## Le problème de la jeunesse et ses actes d'incivilité voire de violence dure depuis des années à Saint-Imier. Que faut-il faire pour y remédier ?

BZ: Il n'y a pas de solution toute faite. Le plus important, c'est de dialoguer, de ne pas avoir peur d'affronter les jeunes, même si l'on n'est pas d'accord avec eux, pour tenter de trouver des réponses qui seront acceptables par tout le monde. Il faudrait créer des espaces pour les jeunes. Mais des structures qui sont construites et gérées par les jeunes eux-mêmes. Il faut qu'ils s'impliquent et qu'ils respectent les règles qui ont été définies avec le reste de la population. J'ai l'impression que plus personne n'a le courage d'être strict avec les jeunes lorsqu'ils sont dans leur tort. Et c'est une ancienne de la Reithalle de Berne qui vous dit cela !

DG: Un travailleur en milieu urbain devrait être nommé prochainement par la commune. Cela devrait déjà contribuer à une amélioration de la situation. Il faudrait créer des activités pour les jeunes, parce que, soyons francs, il ne se passe pas grand-chose à Saint-Imier. Une amélioration des transports nocturnes avec Bienne ou Neuchâtel permettrait aussi aux jeunes de pouvoir sortir plus facilement. Il faut chercher. Il n'y a pas LA solution à ce problème, il faut trouver LES solutions. En tant qu'ancien prof, je sais aussi que les problèmes des jeunes viennent souvent de situations familiales difficiles et que c'est au cas par cas qu'on parvient à améliorer les comportements qui en découlent. Ce qui m'inquiète depuis quelques années, c'est l'émergence de la mode des bandes, un phénomène qui n'existait pas encore quand j'enseignais.

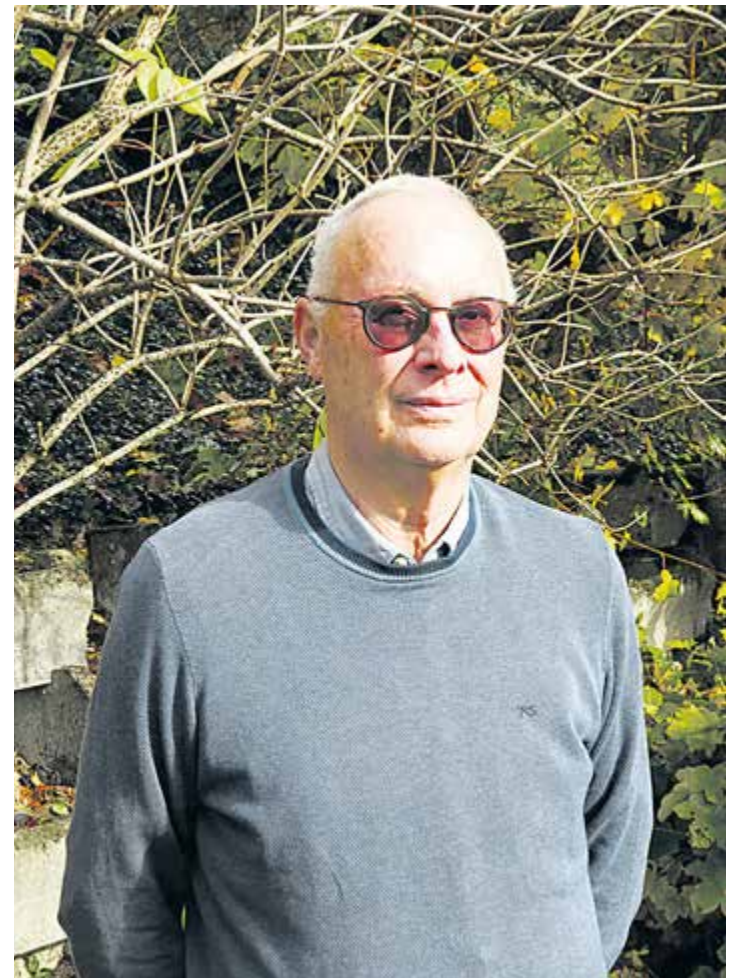
## Redoutez-vous une explosion des demandes d'aide sociale liées à la pandémie ?

BZ: Je n'ai pas vraiment peur. Pour l'instant, les gens se débrouillent, et plutôt pas trop mal. Mais sans doute que les PME représentent une bombe à retardement. Chez nous, on n'a pas l'habitude de se plaindre et on essaie de s'en sortir tout seul. Il faudra peut-être apprendre à oser demander de l'aide.

DG: Ce que je redoute avant tout, c'est l'arrivée d'une possible cinquième vague et le retour à un confinement. Je sais que les restaurateurs et certaines grandes entreprises souffrent de la situation actuelle, mais pour l'instant, il n'y a pas eu de surcharge des services sociaux à Saint-Imier, où la commune a déjà donné de bons coups de pouce, dans la mesure de ses moyens, et que des actions de solidarité ont spontanément vu le jour, comme celle du CIDE.

## Le 28 novembre, le peuple suisse devra également se prononcer sur la loi covid. Qu'allez-vous voter ?

BZ: Je voterai oui. Bien sûr, le gouvernement n'a pas fait tout



Denis Gerber: la force tranquille d'un candidat du PLR qui connaît bien tous les rouages de la politique imérienne

juste et il faudra continuer de surveiller toute éventuelle dérive autoritariste, mais, franchement, je ne voudrais pas être à la place du Conseil fédéral et je ne saurais pas quoi décider. Selon mon expérience personnelle, je trouve que les tests sérologiques devraient être gratuits et qu'on devrait plus en tenir compte. J'ai attrapé le covid, puis je me suis fait vacciner. La deuxième injection était celle de trop. Elle a provoqué chez moi une embolie pulmonaire. Avec un test sérologique, on se serait rendu compte que j'avais déjà suffisamment d'anticorps après la première dose.

DG: Pour moi, ce sera oui. Comme je suis diabétique, je n'ai pas vraiment eu le choix de me faire vacciner ou non. Je fais partie des catégories à risque. Je respecte les non-vaccinés, mais il y a actuellement des circonstances où l'on ne sait pas vraiment si tout le monde joue le jeu et respecte les gestes barrières nécessaires si l'on n'est pas vacciné. Je suis plutôt pour le certificat Covid. Mais son application suppose qu'il faut continuer d'aider les branches les plus touchées par cette mesure, comme la restauration et la culture. | t/

## CERCLE DE L'UNION SAINT-IMIER

## Noël Pour Tous reporté en 2022

Depuis sa première édition en 2003, Noël Pour Tous organisé par le Cercle de l'Union de Saint-Imier a déjà rassemblé plusieurs centaines de personnes sous le signe de la solidarité, de la convivialité, de l'amitié. Jeunes et âgés, seul ou en famille, d'ici ou d'ailleurs, les participants étaient les bienvenus pour passer quelques heures dans une ambiance chaleureuse et partager un repas de fête.

En raison des incertitudes de la crise sanitaire et de

la réglementation afférente qui peut varier très rapidement, le Cercle de l'Union de Saint-Imier a pris la difficile décision de reporter en 2022 l'organisation de la 17<sup>e</sup> édition de Noël Pour Tous.

Le comité du Cercle de l'Union est conscient que la période reste très difficile pour une partie de ses hôtes, mais il se réjouit d'ores et déjà de décembre 2022 afin de partager une soirée festive et joyeuse et oublier ainsi les aléas de la pandémie.

| cercle de l'union saint-imier

## SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

## Recrutement 2021

Afin de renforcer ses effectifs, le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël est à la recherche de nouveaux incorporés.

Deux soirées d'information auront lieu le jeudi 18 novembre à 20h à la caserne de la Ferrière (rue des Trois-Cantons 38) et le mardi 30 novembre à 19h30 à la caserne de Saint-Imier (Marne de la Coudre 6, Place des Abattoirs). Toutes les femmes et les hommes âgés

de plus de 18 ans et intéressés à devenir sapeur-pompier volontaire peuvent venir y découvrir nos activités.

Le team recrutement se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer et se tient à votre disposition pour tous renseignements par courriel à l'adresse: recrutement@pompiers-erguel.ch.

| syndicat des sapeurs-pompiers d'erguël



Bettina Zürcher: la fraîcheur d'une femme de gauche sans parti qui sait s'adapter rapidement à son environnement

## CCL SAINT-IMIER

Du 12 novembre au 19 décembre, l'exposition collective de la Biennale de la Société des Peintres et Sculpteurs Jurassiens, qui réunit trente artistes, sera à l'affiche du CCL.

La société a été créée en 1954 dans le but de promouvoir les arts plastiques dans la région. Elle organise régulièrement des grandes expositions collectives qui permettent au public d'apprécier les valeurs déjà bien confirmées de certaines et certains et de découvrir de nouveaux talents émergents qui exposent leurs peintures, sculptures et installations.

Supra-cantonale, la SPSJ compte actuellement une quarantaine de membres du Jura, du Jura bernois et de Bienne.

Durant trois semaines, nous vous proposons de découvrir les trente artistes qui montrent leurs créations à Saint-Imier à travers de courts portraits. | t/

### Anne-Marie Theubet

Etablie à Porrentruy, cette artiste formée à l'Académie de Meuron à Neuchâtel aime avant tout rêver. A l'aide de l'encre et des crayons de couleur principalement, elle mélange les techniques pour inventer des personnages et des décors dans lesquels elle laisse libre cours à son imagination pour étonner et souvent faire rire ses spectateurs. Elle expose régulièrement à l'occasion de la Biennale de la SPSJ depuis 2003.



### Dominique Nappez

Cette native des Franches-Montagnes établie à Moutier a appris son métier à l'Ecole des Beaux-Arts de Lausanne et de Barcelone. Après avoir pratiqué plusieurs techniques de dessin et de peinture, elle travaille actuellement avec l'acrylique mélangé à des pigments naturels. Son sujet de prédilection est l'horizon, là où se mêlent terre et mer en s'ouvrant sur l'ailleurs. Depuis 1978, elle a exposé à de nombreuses reprises en Suisse.



# BIENNALE

## DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES & SCULPTEURS JURASSIENS

Vernissage vendredi 12 novembre à 19 h  
Centre de culture et de loisirs  
Rue du marché 6, 2610 Saint-Imier

### Darko Vulic

Né en Bosnie-Herzégovine, il étudie les beaux-arts à Sarajevo et Belgrade. Il travaille pendant plusieurs années comme dessinateur pour la faculté de médecine de Sarajevo. Fuyant la guerre, il se réfugie d'abord en France avant de s'établir en Suisse en 1995. Son œuvre peuplée d'animaux, de symboles et de traces d'écriture possède la force communicative de l'art brut. Ses créations puissantes ont pu être admirées en Suisse, en Europe, mais aussi au Caire et en Amérique du Nord et du Sud.



### Petra Paroz

Cette peintre autodidacte vit et travaille à Court. Pour elle, la peinture est un jeu incessant de couleurs et de transparences, qu'elle traite en mélangeant les techniques d'aquarelle et d'acrylique. Ce qui l'inspire dans ses créations, ce sont les vibrations qu'émet la couleur. Son langage de formes, elle le puise principalement dans l'univers végétal. Depuis 2005, elle expose régulièrement ses œuvres dans l'Arc jurassien.



### Edith-Aline Baumann

Après avoir habité à Lucerne, Evilard et Paris, elle a désormais posé ses valises et ses pinces à Bienne. Passionnée de voyage, de chant et d'écriture, elle n'a jamais donné une priorité absolue à l'un de ses intérêts et attend que l'acte de création s'impose comme une évidence, une fois qu'il a mûri en elle. Très inspirées par la nature, ses œuvres montrent des détails précis ou se fondent dans une abstraction plus géométrique. Elle expose sa peinture depuis 1981, en Suisse, en Autriche et en France.



### Pierre-Alain Michel

D'abord amateur de bande dessinée et de dessin technique, cet artiste qui réside à Delémont se forme ensuite à la peinture, notamment à l'Ecole des Beaux-Arts de Bâle. Il travaille aussi comme sculpteur et s'intéresse particulièrement aux rapports entre les matières nobles traditionnelles et les matières contemporaines comme le plastique ou l'aluminium. Il a participé à de nombreuses expositions collectives et individuelles en Suisse.



### Mira Stefanova

Après avoir passé son enfance et étudié l'art de la céramique et du verre en Bulgarie, elle s'est établie en Suisse depuis 1990. Elle crée des sculptures en papier mâché et en carton, parfois à grande échelle pour le carnaval ou pour la publicité. Ses œuvres très organiques jouent avec les formes et les volumes, tantôt abstraits, tantôt naïvement figuratifs. Elle les expose régulièrement à l'occasion d'expositions collectives ou individuelles dans le Jura. Elle est par ailleurs présidente du Bureau pour la défense de la condition féminine des naines de jardin.



### Béatrice Lovy Rebetez

Les friches industrielles, les carrières en exploitation ou abandonnées, les anciennes bâtisses sont ses thèmes de prédilection. Elle utilise les techniques de l'aquarelle et de l'acrylique pour transcrire les impressions que lui inspirent ces différents lieux. Sa première exposition individuelle date de 2019 à la Galerie du Moulin à Courtelary. Elle réside à Delémont.



### Martine Meyer

Architecte de formation, elle s'est ensuite perfectionnée à l'école des Arts appliqués de Genève pour permettre à sa créativité de s'exprimer plus librement. Dessin, peinture, gravure, photographie et création d'objets sont les domaines qu'elles expérimentent sans cesse, pour tenter de transcrire poétiquement les sensations qu'elle cueille au fil de ses balades dans la nature. Depuis 2006, elle participe à des expositions collectives dans l'Arc jurassien.



### Valérie Roulin-Seylaz

Depuis sa plus tendre enfance, cette native de Saint-Imier aime dessiner et peindre, toujours à la recherche de la bonne lumière qui rendra ses tableaux sereins. Elle aime également placer des portraits très réalistes dans des décors oniriques baignés de subtils jeux de lumière. Depuis 1996, elle participe à des expositions collectives dans le Vallon de Saint-Imier.

EN SALLES 

## ESPACE NOIR

**PLUS CHAUD QUE LE CLIMAT**  
VENDREDI 19 NOVEMBRE, 20H

Réalisateurs : Bastien Bösiger & Adrien Bordone. 2020. Suisse. 52 minutes. VO sous-titrée en allemand et français. En 2019, en Suisse et dans le monde, les jeunes sont dans la rue et font grève pour le climat. Parmi ces jeunes, il y a Jeanne, Mark, Nina, Léa et Fabio qui organisent les manifestations à Bienne. Cet engagement est idéologique, mais il est aussi personnel, intime. Ces jeunes vivent dans l'urgence, ils ont peur pour demain.

**DIE PAZIFISTIN**  
SAMEDI 20 NOVEMBRE, 17H

Réalisateurs : Fabian Chiquet et Matthias Affolter. 2021. Suisse. 75 minutes. En VO s.-t. fr. Injustement oubliée de l'histoire, Gertrud Woker, une des premières femmes à devenir professeure en Europe, s'est engagée tout au long de sa vie pour les droits des femmes et la paix. Malgré les discriminations qu'elle subissait en tant que femme et le militarisme ambiant, Gertrud Woker a défié les usages de son époque et devint ainsi une source d'inspiration pour toutes les femmes qui, hier comme aujourd'hui, aspirent à l'indépendance.

**VOISINS**  
SAMEDI 20 NOVEMBRE, 20H

Réalisateur : Mano Khalil. 2021. Suisse. 124 minutes. En VO s.-t. fr. Sero, un garçon kurde de six ans passe sa première année scolaire au sein d'une école arabe et assiste au changement radical de son petit monde dans un contexte de nationalisme absurde. Le petit Sero s'amuse dangereusement avec ses camarades, rêve d'une télévision qui lui permettrait enfin de voir des dessins animés. En même temps, il prend conscience de la tyrannie, de la violence et du nationalisme qui oppressent toujours plus les adultes autour de lui. Ce film s'inspire des expériences personnelles du réalisateur dans son enfance et son récit doux-amer empreint de poésie fait écho à la tragédie syrienne actuelle.

**VON FISCHEN UND MENSCHEN**  
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 14H 30

Réalisatrice : Stefanie Klemm. 2021. Suisse. 87 min. En VO s.-t. fr. Judith dirige un petit élevage de truites dans une vallée reculée du Jura. Le dur labeur exige tout de la mère célibataire. Heureusement, elle a récemment trouvé en Gabriel une aide fiable. Une relation de confiance se développe entre les deux; Milla, la petite fille de Judith, prend aussi rapidement Gabriel dans son cœur. Un coup du sort soudain détruit l'idylle. Le désespoir, le chagrin et la colère menacent d'écraser Judith. Son seul soutien est son lien avec Gabriel. Judith n'a aucune idée de son implication dans ces événements tragiques.

**HEITERE FAHNE**  
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 17H

Réalisateur : Christian Knorr. 2021. Suisse. 98 minutes. En VO s.-t. fr. Un voyage cinématographique dans l'univers d'une maison culturelle unique et inclusive. Pendant près de deux ans, le cinéaste Christian Knorr a accompagné le collectif le plus coloré de Suisse dans une phase critique de réorientation. A travers ces événements tumultueux, Heitere Fahne traite de la volonté et du courage nécessaires sur l'amitié, l'idéalisme et la réalité.

**OSTROV : L'ÎLE PERDUE**  
DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 20H

Réalisatrice/teur : Svetlana Rodina et Laurent Stoop. 2021. Suisse / Russie. 90 minutes. En VO s.-t. fr. Sur l'île Ostrov, dans la mer Caspienne, les habitants, laissés seuls par l'Etat russe depuis l'effondrement de l'Union soviétique, survivent grâce à la pêche illégale. Chaque fois qu'Ivan (50 ans) sort en mer, il risque sa vie et sa liberté. Il croit qu'un jour Poutine verra leur misère et les aidera. Anna (45 ans) a vécu en ville durant sa jeunesse, mais elle est tombée amoureuse d'Ivan et a choisi la vie difficile de l'île. Tous les deux souhaitent que leurs enfants, Anton (19 ans) et Alina (17 ans), aient une meilleure future ailleurs. Mais Anton est déjà sorti en mer avec son cousin Roman.

## ESPACE NOIR SAINT-IMIER

## Projections de films des membres de la CAVE et fondue

Samedi 13 novembre, journée de soutien au documentaire *Jura Libertaire*

Une partie des bénéfices de cette journée servira à financer la réalisation d'un documentaire sur les montagnes jurassiennes qui ont été le centre mondial de l'anarchisme au XIX<sup>e</sup> siècle et les horlogers et socialistes libertaires de cette époque.

Il s'agit d'une production de la CAVE, Coopérative Audio Visuelle d'Entraide, réalisée par Camille de Pietro avec la participation de Marianne Enckell, historienne, éditrice et essayiste libertaire, de Florian Eitel, historien et spécialiste de l'anarchisme jurassien, de Sophie Légeret, jeune militante de la Grève du Climat et de la scène autogestionnaire, de Michel Némitz de la Fédération Libertaire des Montagnes et d'Espace Noir et les dessins d'Hermann Mendes.

**A voir au cinéma d'Espace Noir**

15h : La Boule d'Or, grandeur d'un mythe chaud-de-fonnière (Collectif), 56 minutes.

Après sa destruction par un incendie criminel en 1965, le parcours et l'histoire de La Boule d'Or sont ressuscités avant que ses derniers acteurs ne s'en aillent. Dernier Café-concert d'Europe, La Boule d'Or fut un lieu emblématique de la vie nocturne chaud-de-fonnière. Véritable réceptacle de toutes les couches sociales de la ville qui venaient s'y amuser et assister à des spectacles divers, perçue comme un lieu de débauche par les gardiens d'une certaine morale et les gens d'église, La Boule d'Or a laissé des traces indélébiles dans l'esprit des habitants de La Chaux-de-Fonds. Pourtant aucune recherche historique précise ne semble exister. Seuls les souvenirs, parfois épars, des témoins persistent.



Au travers de cette épopée magnifique et tragique, c'est un pan méconnu de l'Histoire sociale, économique et architecturale de La Chaux-de-Fonds qui est raconté. C'est encore une incursion dans un univers artistique qui n'a laissé personne indifférent et qui va surprendre ceux qui ne le connaissaient pas encore.

**16h : Autrement (Collectif)**  
– 75 minutes

Un film-documentaire du collectif AlterNaction tourné en 2002 par un collectif issu d'Espace Noir dont 2 stagiaires québécoises.

Participants : Charles Thoman, historien, Marianne Enckell, historienne au CIRA, Mark Haldimann, animateur au CAJ, Michel Némitz, coopérateur à Espace Noir, Maurice Born, membre fondateur d'Espace Noir, François Hainard, sociologue.

Ce film présente trois lieux autogérés en Suisse romande : la coopérative Espace Noir à Saint-Imier, L'Espace Autogéré de Lausanne et le Centre Autonome de Jeunesse (CAJ)

à Bienne. Une partie historique est dédiée à la première Internationale antiautoritaire dans le vallon de Saint-Imier et au CIRA (Centre International de Recherches sur l'Anarchisme à Lausanne).

**17h30 : présentation des films de Camille de Pietro, future réalisatrice du documentaire.****Dolly – 29 minutes**

Modiste, costumière, scénographe, comédienne, cheffe d'entreprise, sculptrice, Dolly Fankhauser est une femme d'exception. Résumer son parcours en quelques lignes relève de l'impossible tant ses activités sont diverses et sa créativité foisonnante. A l'entendre énumérer les nombreux projets qu'elle a menés, souvent de front, dans différents domaines, on reste bouche bée d'admiration. Elle-même en paraît presque étonnée et semble douter, voire s'excuser de l'ampleur de son œuvre «Des fois quand j'y repense, je me demande si c'est possible...

on a vraiment fait tout ça ? On était un peu folles!»

**Blue Vulvettes : le sexe féminin existe (film expérimental)**  
– 10 minutes

Un théâtre, des rideaux en velours rouges, un drôle de présentateur et surtout des vulves qui parlent. Des vulves qui vous parlent. De l'église, de la violence, mais aussi, et surtout, d'elles-mêmes.

**Joli jardin – 15 minutes**

Sophie Gagnebin, graphiste et illustratrice et Camille de Pietro, cinéaste, toutes deux chaud-de-fonnières se sont associées pour réaliser un court-métrage traitant des violences au sein des jeunes couples. L'histoire est simple : un couple hétérosexuel se forme. On suit le début de leur parcours ensemble à travers le regard de la jeune femme et du jeune homme en alternance, plus précisément, à travers les échanges via leurs téléphones. La relation va peu à peu dégénérer, comme un jardin malmené par la pluie, le vent et le passage des saisons.

Ce court-métrage a pu être réalisé grâce au Prix des Créatrices de Solidarités Femmes et du Collectif neuchâtelois pour la grève féministe, doté de 25000 francs.

**Discussion et fondue à la Taverne**

Présentation et discussion autour du projet de documentaire dès 19h30 en dégustant une bonne fondue. A choix, neuchâtelois (3 sortes de fromages) ou internationale (3 sortes de fromages + herbes aromatiques et piments) au prix de 18 francs. Réservation recommandée au 032 941 35 35.

**Soutenir autrement**

Vous pouvez soutenir ce projet en adressant vos dons à CAVE, Coopérative Audio Visuelle d'Entraide, Soleil 9, 2302 La Chaux-de-Fonds

- Par bulletin de versement : CCP 14-257996-2
- Par virement IBAN : CH70 0900 0000 1425 7996 2
- BIC : POFICHBEXXX

Avec la mention Jura libertaire. | *espace noir*

**Programme week-end du cinéma bernois**

Pour la première fois, le cinéma d'Espace Noir participera au week-end du cinéma bernois ! Le collectif a sélectionné 6 films qui passeront sur 3 jours, du vendredi 19 au dimanche 21 novembre. BE MOVIE propose une sélection de productions cinématographiques bernoises récentes et présente les lauréats du Prix bernois du cinéma 2021. Vous pouvez acheter votre billet BE-MOVIE à 20 francs à Espace Noir : un pass qui vous permettra de voir l'ensemble des films. | *espace noir*

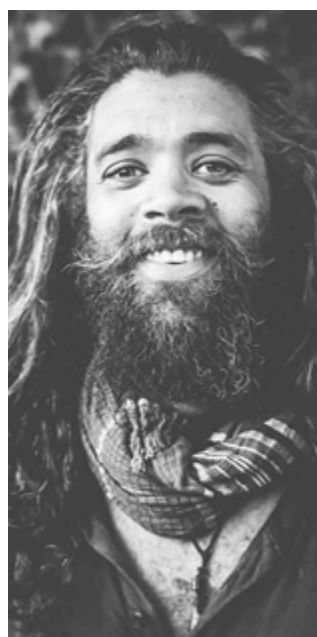
## Apéro concert à la Taverne

Mark Kell: blues, pop, folk, reggae

Erreur dans les dates : l'apéro musical qui a été annoncé pour le 5 novembre aura lieu en fait ce vendredi 12 novembre.

Né à Manchester et résident en Romandie, Mark Kelly (prix national de la musique 2017) fait résonner une voix incroyablement magnétique qui prend son envol dans une ambiance toute acoustique.

Vagabond céleste et bête de scène, mélodiste puissant et chanteur écorché, Mark est porté par un cool contagieux joué entre sueur, grâce et liberté.

| *espace noir*Vendredi 12 novembre à 19h  
Au chapeau

## COLLÉGIALE SAINT-IMIER

## Haendel et Haydn à l'honneur

Georges Zaugg est indisociable de ce qui est devenu le Festival du Jura et dont il a assuré la direction durant plus de 40 ans. C'est pourtant avec un projet personnel que nous le retrouvons cette saison, mais avec un objectif qui reste inchangé : proposer des concerts de haut niveau aux publics de notre région. Les œuvres qu'il a choisi de mettre en lumière cet automne sont si vastes qu'elles seront réparties en quatre dates et lieux.

L'intégrale des seize concertos pour orgue et orchestre de Haendel offre aux solistes et aux mélomanes une des beautés éternelles de la musique baroque. Œuvre de maturité, ils constituent la seule contribution de leur auteur à la littérature pour orgue, instrument qu'il pratiqua pourtant toute sa vie.

Haydn traversa le déclin et l'émergence de plusieurs styles : baroque, rococo, classicisme et romantisme. Les symphonies retenues par Georges Zaugg pour ces quatre concerts d'exception appartiennent à cette dernière période : les N° 42 et 47 en



Johan Treichel

mode majeur, les N° 44 et 52 en mode mineur.

Le chef d'orchestre a fait appel à un ensemble instrumental composé de musiciens professionnels provenant de différents horizons. Il s'est également adjoint la complicité de quatre organistes. C'est tout naturellement celle de Johan Treichel qu'il a sollicitée pour le concert de Saint-Imier, cet *activiste musical* étant depuis peu l'organiste titulaire de la Collégiale. Si ce projet d'exception vous séduit autant que nous, vous aurez trois autres occasions de vous en réjouir : le dimanche 21 novembre à Porrentruy (Eglise des Jésuites), le jeudi 25 novembre à Delémont (Eglise Saint-Marcel) et le dimanche 28 novembre à Porrentruy (Eglise Saint-Pierre). Au programme de la



Georges Zaugg

date imérienne : quatre concertos pour orgue et orchestre de G.-F. Haendel, et la Symphonie N° 42 de J. Haydn. | *ccf*

**Jeudi 18 novembre, 20h**  
Collégiale  
35 francs / 20 francs  
Moins de 16 ans : entrée libre

## ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

## Novembre riche de concerts



Une quinzaine de flûtistes enchanteront la collégiale! Créé en 1992, l'ensemble bernois Intercity Flute Players réunit, sous la direction de Pierre-André Bovey, tous les registres de flûtes traversières: piccolo, flûte soprane, flûte alto, flûte basse et même contrebasse. Le répertoire de

l'ensemble, comportant transcriptions et créations, s'étend de l'époque baroque à nos jours. Au programme de ce concert, vous pourrez entendre la musique de Rossini, Gluck, Bizet et Bach, ainsi que deux œuvres plus récentes de Markus Hofer et Pierre-André Vincent.

**Samedi 20 novembre à 12h 15**  
**Collégiale de Saint-Imier**  
**Entrée libre, collecte**  
**Avec certificat Covid**

Johan Treichel, organiste titulaire de la collégiale, sera accompagné par un orchestre composé de musiciennes et

musiciens actifs au sein de l'Association Musique à la Collégiale et de professeurs de l'École de musique du Jura bernois, sous la direction de Philippe Krüttli. Entre les sonorités généreuses du grand orgue et la présence d'un orchestre de vingt-trois instrumentistes, le public aura l'occasion, plus que jamais, de s'en mettre plein les oreilles!

Au programme, le concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales de Francis Poulenc, qui occupe une place de choix dans le répertoire. Tantôt majestueux et tragique, tantôt léger et humoristique, ce concerto est l'un des seuls écrits pour l'orgue durant le vingtième siècle, et sans nul doute le plus abouti de son genre. Une première partie, en solo, mettra à l'honneur deux autres grands compositeurs français de musique d'orgue, Jehan Alain et César Franck.

**Dimanche 28 novembre à 17h**  
**Collégiale de Saint-Imier**  
**Entrée libre, collecte**  
**Avec certificat Covid**

**Prochain concert organisé par l'AMC**

Sonates et parties pour violon seul de Bach (première partie), Jeanne-Lise Treichel (violin baroque) le dimanche 12 décembre à 12h 15.

**Découvrez le programme 2022 alléchant sur**  
**[www.musiquecollégiale.ch](http://www.musiquecollégiale.ch)**

| amc

## COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

## Calendrier de l'Avent

Le calendrier de l'Avent est de retour à Sonvilier. Après l'annulation l'année passée due aux restrictions sanitaires, l'édition de cette année est maintenue.

Comme il y a deux ans, et chaque jour depuis le 1<sup>er</sup> au 24 décembre une fenêtre sera décorée et éclairée de 18h à 21h.

Les décorateurs de la fenêtre du jour auront la possibilité d'offrir le thé et le café de 19h à 20h aux habitants venus découvrir les fenêtres. Un parcours sera créé et publié via les canaux de communication habituels.

Plusieurs dates du calendrier sont déjà réservées, les anciens de l'édition 2019 ont déjà émis leur souhait de refaire cette année.

Si vous souhaitez participer à cet événement, vous

pouvez contacter Christian Hug par courriel à christian.hug@bluewin.ch ou par téléphone au 079 439 22 03 jusqu'au 22 novembre 2022.

| cm

## Bureau de vote

Le bureau de vote des votations du 28 novembre sera composé des membres suivants:

– Présidence: Rosemarie Jeanneret, Cyril Hug.

– Membres: Véronique Monnard, Camille Nonin, Melinda Oppliger, Florian Mühlheim, Quentin Nicolet et Nathan Nuvolone.

| cm

## CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

## Retrouvailles

Le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous convier à son traditionnel repas de fin d'année, mardi 14 décembre 12h à la Maison de Paroisse de Sonvilier.

Au menu, choucroute et sa garniture, dessert et café pour la somme de 15 francs. Des boissons vous seront proposées à des prix modiques.

Nous vous prions de vous munir de votre certificat Covid ainsi que d'une pièce d'identité.

Inscriptions et éventuelles demandes de taxi jusqu'au 6 décembre chez Charles Thommen-Perotto au 032 941 13 62.

| club des aînés de sonvilier

## COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

## Déchets ménagers

Divers sites de ramassage des sacs à déchets ménagers, notamment l'emplacement sis rue du Pont 20, font l'objet de manière récurrente d'abandon de sacs à même le sol. Pour rappel, il est interdit de déposer des sacs en dehors des conteneurs semi-enterrés même quand ceux-ci sont pleins. Dans ces cas, l'utilisation d'un autre

site reste toujours possible où dans le conteneur à proximité direct. Ces mauvais comportements mettent en péril la salubrité publique et vont à l'encontre des avantages obtenus avec ces dispositifs de conteneurs semi-enterrés. La Municipalité remercie par avance les citoyennes et citoyens pour leur bonne coopération. | cm

## Chemin du Château fermé

En raison de l'instabilité et risque d'éboulement de la chaussée, le chemin du Château en direction de la piscine a dû être fermé impérieusement jusqu'à nouvel avis. En cause, des terrassements entrepris pour un chantier de construction aux abords directs de la route commu-

nale. Les risques d'effondrement sont avérés et mettent en péril la sécurité publique des usagers. La temporalité de la mesure de restriction n'est à ce stade pas connue. Les autorités mettent tout en œuvre pour solutionner dans les meilleurs délais cette situation déplorable. | cm

## Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes:

– Téléski Tramelan SA, assemblée générale, Tramelan, lundi 29 novembre: Philippe Augsburer et Pierre Sommer;

– OPC, correction et élargissement chaussée RC 248.1 Fr JU – BE, information, mardi 23 novembre, Loveresse: Mathieu Chaignat et Christophe Gagnebin;

– Yodleur-club Tramelan, Jubilé du 100<sup>e</sup>, samedi 5 mars 2022: Philippe Augsburer et Pierre Sommer;

– Valforêt SA, visite de l'entreprise Tschopp AG à Buttisholz, vendredi 3 décembre: Pierre Sommer. | cm

## PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

## Spectacle de la Compagnie La Marelle

Demain, samedi 13 novembre à 20h à la salle Juventuti, rue du Collège 13, la Compagnie de La Marelle présente son nouveau spectacle intitulé L'Évangile selon Pilate.

Trois jours après la crucifixion, on annonce à Pilate que le corps de Jésus a disparu. Pilate alors mène l'enquête sans savoir qu'il va diriger la plus extravagante des enquêtes policières. Romain, éduqué en sceptique, Sherlock

Pilate essaie tous les arguments rationnels pour ne pas céder au sensationnalisme religieux des Juifs placés sous son autorité. Mais il sent peu à peu le doute s'insinuer dans son esprit; et avec le doute... l'idée de foi.

A travers cette démarche, chacun peut retrouver ses interrogations, ses certitudes, mais aussi... ses incertitudes. Durée 1h 10 (les spectateurs rétribuent librement les artistes à la sortie). | paroisse réformée tramelan

## EN SALLES

## AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN



**LYNX**  
**VENDREDI 12 NOVEMBRE, 18 H**

reprise.

**CRY MACHO**  
**VENDREDI 12 NOVEMBRE, 20 H 30**  
**SAMEDI 13 NOVEMBRE, 21 H**  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE, 17 H**  
**LUNDI 15 NOVEMBRE, 20 H 00**

de et avec Clint Eastwood, avec Dwight Yoakam, Daniel V. Gauriau, Mike Milo, ancienne star du rodéo, se rend au Mexique pour le compte de son ex-patron afin de ramener son jeune fils à la maison. Cet amateur de chevaux désabusé parvient à nouer des liens inattendus en cours de route

– et à trouver sa propre tranquillité d'esprit. En français et VO s.-t. 12 ans. Durée 1h 44.

**RON DÉBLOQUE**  
**SAMEDI 13 NOVEMBRE, 15 H**  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE, 14 H**

de Alessandro Carloni. L'histoire de Barney, un collégien tout ce qu'il y a de plus normal, et de Ron, une pousseuse technologique connectée capable de marcher et de parler, et conçue pour être son meilleur ami. En français. 8 ans. Durée 1h 47.

**L'HOMME QUI A VENDU SA PEAU**  
**SAMEDI 13 NOVEMBRE, 18 H**  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE, 20 H**

de Kaouther Ben Hania, avec Yahya Mahayni, Dea Liane. Sam est un réfugié syrien au Liban. La femme qu'il aime est partie en Belgique. Comment la rejoindre? L'artiste en vogue, Jeffrey Godefroy, lui offre de l'aider: devenir un tableau vivant lui permettrait de voyager librement. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h 44.

**ARETHA FRANKLIN: AMAZING GRACE**  
**AVEC LES PAROISSES RÉFORMÉES DU PARB**  
**MARDI 16 NOVEMBRE, 20 H**

de Alan Elliott, Sydney Pollack. En janvier 1972, Aretha Franklin enregistre un album live dans une église intimiste du quartier de Watts à Los Angeles. Le disque de ce concert mythique, Amazing Grace, devient l'album de Gospel le plus vendu de tous les temps, consacrant le succès de la Reine de la Soul. En VO s.-t. 8 ans. Durée 1h 29.

**ALINE**  
**MERCREDI 17 NOVEMBRE, 20 H**  
**JEUDI 18 NOVEMBRE, 20 H**

voir ci-contre.

## AU ROYAL À TAVANNES

**ALINE**  
**VENDREDI 12 NOVEMBRE, 20 H**  
**SAMEDI 13 NOVEMBRE, 21 H**  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE, 17 H**  
**MARDI 16 NOVEMBRE, 20 H**

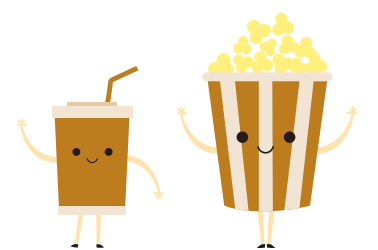
de Valérie Lemerrier, avec Valérie Lemerrier. Québec, fin des années 60, Sylvette et Anglomar accueillent leur 14<sup>e</sup> enfant: Aline. Dans la famille Dieu, la musique est reine et quand Aline grandit, on lui découvre un don, elle a une voix en or. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 2h 06.

**LYNX**  
**SAMEDI 13 NOVEMBRE, 17 H**  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE, 20 H**

de Laurent Geslin. Au cœur des montagnes jurassiennes, alors que les brumes hivernales se dissipent, un appel étrange résonne à travers la forêt. La superbe silhouette d'un lynx boréal se faufile parmi les hêtres et les sapins. En français. Dès 6 ans. Durée 1h 22.

**RED NOTICE**  
**MERCREDI 17 NOVEMBRE, 20 H**  
**JEUDI 18 NOVEMBRE, 20 H**

de Rawson Marshall Thurber, avec Dwayne Johnson, Ryan Reynolds. Interpol déclare une alerte rouge pour attraper les criminels les plus recherchés du monde. Mais lorsque le casse le plus audacieux réunit le meilleur profiler du FBI, Rusty, et deux criminels rivaux, une voleuse notoire et un escroc, personne ne peut prédire l'issue de l'opération. En français. 12 ans. Durée 1h 55.



## ASSOCIATION AGORA

## Annulation du Calendrier musical de l'Avent

Après une longue réflexion, l'association Agora Tramelan a décidé d'annuler l'édition 2021 de son Calendrier musical de l'Avent.

Cet événement est un gros investissement en temps et en énergie pour les membres de l'association, et le faire dans les conditions actuelles semble compliqué et peu en

accord avec l'esprit rassembleur et ouvert de cette manifestation. Agora s'excuse auprès des personnes déçues et espère pouvoir l'organiser à nouveau dans des conditions normales, en 2022.

| [association.agra.tramelan](http://association.agra.tramelan)



GYMNASSE FRANÇAIS DE BIENNE

# Quarante élèves donnent vie à une révolte

Le texte choisi par la troupe de théâtre du Gymnase français de Bienne cette année est un poème en prose. Nous les vagues, de Mariette Navarro, raconte une révolte qui gronde, prend forme, échoue, revit, sombre dans l'extrémisme, se transmet aux générations futures.

Depuis ce printemps, une dizaine de jeunes actrices et acteurs est accompagnée dans la création du spectacle par Milène Grossenbacher et Nicolas Steullet, enseignants au Gymnase. Tommy Cattin, chorégraphe et danseur professionnel, est intervenu pour entraîner les moments chorégraphiques du spectacle. Ils ont été rejoints par une dizaine d'élèves musiciennes et musiciens. Epaulés par leur enseignant Olivier Membrez, ils créent la bande-son du spectacle qu'ils interpréteront en direct.

Vingt autres élèves ont eu quant à eux la chance de travailler avec un scénographe professionnel, Damien Comment. Ils ont conçu avec lui et leur enseignante Jérôme



Le Radeau de la Méduse de Théodor Géricault

Schaller les décors, les costumes et les accessoires du spectacle. Ils ont travaillé presque exclusivement avec des matériaux de récupération.

Ainsi, grâce aux talents et à l'enthousiasme de ces quarante jeunes, les mots de l'autrice sont mis en sons

et en mouvement. Entre danse, théâtre, musique et arts visuels, les acteurs et les musiciens créent des tableaux vivants dans lesquels sont semés les indices des révoltes à venir, inspirées des luttes du passé. Le spectateur reconnaîtra, dans chaque partie du

spectacle, une œuvre picturale célèbre qui prolonge les images évoquées par le texte.

Les représentations auront lieu à l'aula des Prés-de-la-Rive à Bienne, les 19 et 20 novembre à 20h et le 21 novembre à 17h. Le certificat covid est obligatoire. | cg

LA PLUME

## Le crible triple... à deux coups !

Je ne sais pas vous, mais moi je suis parfois un peu effaré quand j'entends ou je lis tout ce qui se dit et s'écrit sur les réseaux sociaux, mais aussi au bistrot, au magasin, dans la rue... sur le covid, sur le vaccin bien sûr, mais pas seulement, sur un peu tout ce qui fâche, je dirais !

Alors plutôt que de sauter à pieds joints dans l'arène, j'aime bien me rappeler d'un premier *crible* que proposait Socrate, le philosophe. Un crible que je vous présente sous la forme de cette jolie histoire.

Un jour, quelqu'un alla voir le sage Socrate et lui dit : « Ecoute, Socrate, il faut que je te raconte comment s'est comporté ton ami... »

« Arrête ! interrompit Socrate. As-tu passé ce que tu as à me dire à travers les trois tamis ? » « Les trois tamis ? » dit l'autre tout étonné. « Oui, mon ami, les trois tamis, les trois cribles. Regardons si ce que tu as à me dire peut passer par ces trois tamis.

Le premier, c'est celui de la vérité. Est-ce que tu as contrôlé que tout ce que tu vas me dire est vrai ? » « Non, je l'ai entendu raconter et... »

« Bien, dit Socrate. Mais alors, c'est sûr, tu l'as fait passer à travers le deuxième tamis. C'est celui de la bonté. Est-ce que, ce que tu veux me raconter, si ce n'est pas tout à fait vrai, est au moins quelque chose de bon ? » « Et bien... on ne peut dire que ce soit quelque chose de bon ; au contraire... »

« Hum ! dit Socrate, essayons de nous servir du troisième tamis alors ; voyons s'il est utile de me raconter ce que tu as envie de me dire... » « Utile ? Pas précisément... »

« Eh bien ! dit Socrate en souriant, si ce que tu as à me dire n'est ni vrai, ni bon, ni utile, je préfère ne pas le savoir... et toi, je te conseille de l'oublier... »

La tradition chrétienne propose aussi un crible triple, à travers trois valeurs que présente Paul : la foi, l'espérance et l'amour. Et ce deuxième coup de crible me fait lui aussi réfléchir.

L'espérance, on l'a toutes et tous, je crois : c'est celle de s'en sortir ! La foi peut signifier confiance ou vérité. De la confiance, je n'en vois pas beaucoup. Par contre la vérité, tout le monde paraît la détenir !

Et l'amour ? L'amour de l'autre, même de l'autre qui ne pense pas comme moi ?...

Parce que selon Paul, si ces trois valeurs sont importantes, si elles demeurent, la plus grande des trois... c'est l'amour. | *alain wimmer*

## AGENDA

**VENDREDI 12 NOVEMBRE**

- Grichka le petit âne, la Nuit du Conte, médiathèque du CIP, Tramelan, 17h
- Apéro-concert Mark Kelly, taverne Espace Noir, Saint-Imier, 19h
- Vernissage Biennale de la SPSJ, CCL, Saint-Imier, 19h

**SAMEDI 13 NOVEMBRE**

- Café-réparation, vide-dressing et vide-grenier des enfants du SEL de la Suze, halle polyvalente, Cormoret
- Marché de l'Avent, scierie de Sonceboz-Sombeval
- L'Evangile selon Pilate, compagnie de la Marelle, salle Juventuti, Tramelan, 20h
- Concert Mille et une Notes, collégiale, Saint-Imier, 20h

**JEUDI 18 NOVEMBRE**

- ApériCIP, Migration : hâte-toi lentement. Avec Telebielingue, CIP, Tramelan, 11h30
- L'Evangile selon Pilate, compagnie de la Marelle, centre communal, Plagne, 20h
- Concert de musique classique, collégiale, Saint-Imier, 20h

**VENDREDI 19 NOVEMBRE**

- *Fabularium... in secreto*, spectacle intimiste, CIP, Tramelan, 20h30
- Portes ouvertes du ceff Saint-Imier et Tramelan, de 16h30 à 21h, séance d'information à 18h30. Info sur [www.ceff.ch](http://www.ceff.ch). Certif. Covid oblig.

**SAMEDI 20 NOVEMBRE**

- Concert de midi de l'AMC, Collégiale, Saint-Imier, 12h15
- Match au loto de la société de tir, halle de gymnastique, Courtelary, 20h, certificat Covid obligatoire

**DIMANCHE 21 NOVEMBRE**

- Concert des Chambristes, temple, Courtelary, 17h

**MERCREDI 24 NOVEMBRE**

- Cyberthé à l'EJE St-Imier, 10h-12h

**JEUDI 25 NOVEMBRE**

- Gletsch : un carrefour au milieu des Alpes, conf., CIP, Tramelan, 19h30

**SAMEDI 27 NOVEMBRE**

- Gletsch : un carrefour au milieu des Alpes, conf., CIP, Tramelan, 14h30
- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10h à 17h
- Soupe aux pois du ski-club, anciens abbatoirs Courtelary et devant la boucherie Vuitel Cormoret, dès 11h30, à l'emporter

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE**

- Bourse aux modèles réduits, CIP, Tramelan, de 10h à 17h
- Concert Mille et une Notes, salle de spectacles, Corgémont, 17h
- Concert de l'AMC, collégiale, Saint-Imier, 17h

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**

- Né pour lire, 9h30, CIP Tramelan
- Cyberthé à l'EJE St-Imier, 10h-12h

**EXPOSITIONS**

- Exposition *Schichten/Superpositions* de Luise Maier, galerie Espace Noir, Saint-Imier. Du 6 novembre au 5 décembre
- Biennale de la société des peintres et sculpteurs jurassiens, CCL, Saint-Imier, du 12 novembre au 19 décembre

RECETTE D'ICI

# Rôti de porc au lait

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

PRÉPARATION

1. Chauffer l'huile dans une cocotte. Assaisonner le rôti et le saisir sur toutes ses faces dans l'huile très chaude.
2. Mouiller avec le lait, le parfumer avec le laurier, le romarin et la gousse d'ail pressée.
3. Assaisonner en sel et poivre.
4. Laisser mijoter à feu doux, à couvert pendant 1h15.
5. Retirer le couvercle et laisser cuire encore 20 minutes pour réduire le liquide (ne pas s'inquiéter de l'aspect caillé de la sauce !)
6. Réserver la viande au four à 80°C.
7. Mixer le fond de sauce. Incorporer la crème. Laisser réduire encore un peu la sauce si elle est



trop liquide. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

8. Trancher la viande et la napper de la sauce.

INGRÉDIENTS

Rôti

- 1 cs huile colza Holl
- 800g rôti de porc
- 3dl lait
- 1 feuille laurier
- 1 branche romarin
- 1 gousse d'ail
- Sel et poivre

Sauce

- 1 gobelet crème fraîche
- ou 2dl crème entière (35%)

Rubrique offerte par



**Boucherie Charcuterie Junod**

Grand-Rue 16  
2606 Corgémont  
032 489 17 61

Réclame



Investir et récolter à long terme  
[clientis.ch/fonds](http://clientis.ch/fonds)

## Fonds Clientis

- adaptés à votre profil de placement
- largement diversifiés
- gestion de fortune professionnelle



**Clientis**

Caisse d'Epargne Courtelary

JG

## HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

## Un HC Saint-Imier aux couleurs plus fringantes !

Opposés à un concurrent direct qui flirte avec la barre de la huitième place synonyme de participation aux play-offs, les Imériens se devaient de l'emporter pour ne pas perdre tout le bénéfice des deux succès précédents. Ceux-ci n'ont pas tardé à montrer leurs intentions, la rencontre était vieille d'à peine plus d'une minute que Quentin Delémont, en embuscade devant le portier Zurbuchen, faisait une première fois trembler les filets. Le ton était donné, les hommes de Steve Pochon ont très rapidement pris le match en main pour ne plus le lâcher. D'autant plus qu'après moins de dix minutes de jeu, Gaëtan Struchen bien servi en retrait par Yoan Vallat, fusillait le dernier rempart oberlandais, c'était limpide. Mais les visiteurs n'étaient pas totalement effacés dans cette période initiale, Frédéric Dorthe dû s'employer pour garder son sanctuaire vierge de buts, notamment à la 15<sup>e</sup> minute lorsque Markus Odermatt échouait seul face à lui. Les incursions dangereuses des visiteurs ne furent cependant pas nombreuses devant le portier jaune et noir. « Cette semaine, le coach a particulièrement insisté sur notre jeu défensif, aujourd'hui ce fut un match plein sur ce plan-là, les consignes ont été respectées tant par nos défenseurs que par nos attaquants. Le travail à l'entraînement porte ses fruits » commentait Frédéric Dorthe. Application défensive retrouvée, efficacité offensive également puisque les Imériens plus fringants, ont régulièrement creusé

l'écart pour obtenir un avantage qui ne fut plus mis en cause. Saint-Imier a donc géré de bout en bout les trois périodes d'une rencontre où Unterseen-Interlaken a bien essayé de sauver l'honneur, mais le sérieux affiché par les maîtres de séant ne lui en a pas laissé l'occasion.

## Le Erguël HC et les équipes du Moju freinés dans leur progression

Mauvais weekend pour les équipes erguéliennes qui toutes ont subi des défaites, parfois lourdes, parfois serrées. Du coup, on se dit que comme le soulignait le portier de la première équipe du HC Saint-Imier Frédéric Dorthe, le travail à l'entraînement porte ses fruits, il faut remettre l'ouvrage sur le métier et œuvrer avec assiduité et application pour inverser la tendance.

En accueillant Sarine-Fribourg, classé quatrième du groupe 2, les volontaires chevaliers du Erguël HC n'avaient pas grand espoir de marquer leur premier point. La volonté ne fut pas suffisante comme arme pour contrecarrer une formation fribourgeoise composée d'anciens juniors élites et de joueurs de 1<sup>re</sup> ligue. On s'est très vite rendu compte de la différence de capacité dans de multiples compartiments de jeu. Après moins d'une minute, Théo Friedli devait déjà faire révérence sur une situation certes un peu brouillonne, mais qui finit tout de même au fond des buts erguéliens. On notera que la première véritable occasion pour les hommes du duo



La jeunesse s'est bien amusée avec des pros et des joueurs du HC Saint-Imier. De gauche à droite Benjamin Francey, Chanel Gilomen, Cindy Joray, Mathias Joggi, Daniel Carbis, Simon Sterchi et Nolwenn Boldini ont chauffé leur stylo avant les dédicaces.

Pascal Gilomen et Vincent Paratte est survenue après cinq minutes. C'est Jonathan Pellet qui s'échappait pour aller défier le portier fribourgeois, ce dernier sortit vainqueur de ce duel. Cet échec n'aurait sans doute pas changé le cours des choses, il aurait simplement retardé l'échéance, après un peu plus de dix minutes, le score a évolué en faveur des visiteurs. Le Erguël HC est victime d'un manque de profondeur de banc qui pour l'heure le laisse impuissant face à un tel adversaire. Il pourra toujours se satisfaire d'avoir remporté la troisième période.

## Joli succès pour le Swiss Ice Hockey Day et la fête de la glace

Conjointement organisés entre le Club des Patineurs et le HC Saint-Imier, le Swiss Ice Hockey Day et la fête de la glace ont attiré bon nombre d'enfants et de parents à la Clientis Arena.

Dans une ambiance conviviale, entre crêpes et hamburgers, chacun a pu s'adonner à son activité favorite. Technique de hockey sur glace, patinage, petits matchs, tirs au but, la jeunesse de la région s'est bien amusée. La participation de joueurs et arbitre de Swiss League, des filles de SWHL B a été appréciée. L'après-midi s'est déroulé par une séance de dédicaces avec une remise de cadeaux aux participants, de tirage au sort de maillots aux couleurs de la sélection nationale. Cerise sur le gâteau, Simon Sterchi et Daniel Carbis du HC La Chaux-de-Fonds ont offert chacun une canne aux plus chanceux du tirage au sort.

Le quart de finale pour la 1<sup>re</sup> équipe

Mercredi 17 novembre à 20h15, la troupe du président Ludovic Barras va accueillir dans le cadre de la très sérieuse National Cup, les Pikes de

cette affiche hors du commun. Prenez un peu d'avance afin de permettre un accès fluide à la Clientis Arena en fonction du certificat Covid, qui selon les obligations sanitaires imposées, sera demandé à l'entrée aux adultes. Venez nombreux, merci de votre soutien et de votre compréhension. | gde

1<sup>re</sup> I. St-Imier – Unter-Interlaken \_\_ 6-0  
2<sup>e</sup> I. Erguël HC – Sarine \_\_ 2-1  
U20 Yv.-les-Bains – Saint-Imier \_\_ 12-1  
U15 Saint-Imier – Tramelan \_\_ 3-4  
U13 Top Fleurier – Saint-Imier \_\_ 5-4



Frédéric Dorthe, ici avec Yoann Adatte, a rendu une copie sans faute

Oberthurgau. En Erguël, on se réjouit de ce tirage au sort, préférant nettement recevoir cette équipe de première ligue du groupe Est que de devoir faire le déplacement de Romanshorn. Les Pikes sont actuellement sur la deuxième marche du podium de leur groupe, n'ayant perdu que trois matchs sur neuf. C'est donc dire si l'opposition sera tant ardue qu'intéressante pour le HC Saint-Imier. Intéressante aussi pour le public que les Bats attendent nombreux pour

Samedi 13 novembre  
1<sup>re</sup> I. 17 h 30 : Adelboden – Saint-Imier  
2<sup>e</sup> I. 17 h 15 : Fleurier – Erguël HC (Préqualif National Cup 22/23)  
Filles 18 h : St-Imier – Neuch. Academy  
U15 12 h 15 : St-Imier – Delémont-Vallée  
U13A 14 h 15 : Ajoie – Saint-Imier

Dimanche 14 novembre  
U20 18 h 15 : St-Imier – Yv.-les-Bains  
U17 11 h 30 : Tramelan – Saint-Imier

Mercredi 17 novembre  
1<sup>re</sup> I. 20 h 15 : Saint-Imier – Picks Oberthurgau (¼ finale National Cup)

## CLUB DES PATINEURS SAINT-IMIER

## Halloween sur glace



Le Club des patineurs de Saint-Imier a prolongé la fête en organisant, depuis l'école de patinage jusqu'au groupe compétition, des entraînements sur glace déguisés. Sorcières, vampires, fantômes ou encore monstres masqués, tout le gratin des déguisements d'horreur a griffé la

glace. Tout le monde a bien profité de ces entraînements glacés, mais surtout hantés...

## Fête de la glace

Dimanche 7 novembre a eu lieu la fête de la glisse à la Clientis Arena. En collaboration avec le HC Saint-Imier, les enfants du Vallon ont eu l'oc-

casion de se familiariser à la glisse au moyen d'un parcours didactique et à la pratique du hockey sur glace. Les enfants sont repartis de cet après-midi ludique avec un petit cadeau et quelques autographes en poche. Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence. | jpm

## HOCKEY CLUB CORTÉBERT

## Les Tornades remportent le derby

Samedi dernier se retrouvaient sur la glace de Saint-Imier les équipes de Plateau de Diesse et de Cortébert. Dans le but d'avoir un rythme très soutenu, le coach Oxo alignait Lionel au but et 13 joueurs.

Le premier tiers débuta très fort avec l'ouverture du score par Cortébert, mais un oubli dans la défense permit à trois joueurs de Plateau d'arriver devant la cage et de marquer. Suite à ce 1-1, le capitaine Craps et Oxo le coach lancèrent un coup de gueule, il s'agissait maintenant d'adopter le pressing étudié aux entraînements. Bien leur en a pris, puisque les Tornades marquèrent encore à trois reprises et remportaient ce premier tiers 1-4.

Puis, comme à leur habitude, les Cortés lâchaient la pression lors du second tiers, 1-1 au deuxième thé. Un troisième tiers identique au second se termina sur le score de 2-2. Les Tornades emportaient le match. Remerciement à la Boucherie Vuitel de Cormoret qui a



Le coach Oxo (à droite) réceptionne les plats à la boucherie Vuitel

offre plat froid et tresse maison à l'issue du match. | sn

Plateau de Diesse – Cortébert \_\_ 4-7

Samedi 20 novembre

21 h, Clientis Arena Saint-Imier : Cortébert – Les Ponts-de-Martel

## VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

Samedi 13 novembre  
D 2<sup>e</sup> I. 20 h, ECCG :  
Delémont – Tramelan  
D M15 11 h, Marelle :  
Tramelan – Volley Espoirs Biel-Bienne

Lundi 15 novembre  
H COUPE 20 h 45, CIP :  
Tramelan – FSG Courfaivre

D M15 Tramelan – Porrentruy A \_ 1-3  
D M19 Tram. – FSG Courfaivre \_ 3-0  
D M17 VFM – Tramelan \_ 0-3  
D M15 Vendline mixte – Tram. \_ 3-2  
H 3<sup>e</sup> I. Tram. – FSG Courfaivre \_ 3-2

## SOCIÉTÉ DE TIR DE PLAGNE

## La cloche va aux tireurs de Plagne

Le traditionnel tir de l'Amitié s'est déroulé cette année au stand de Reconvilier ; cinq sociétés (Corgémont, Péry, Plagne, Reconvilier et Tramelan) se sont disputé la cloche mise en jeu.

## La victoire a souri à nos tireurs

Plagne a réalisé une moyenne de 132,666 pts (11 tireurs présents et 9 résultats obligatoires)

devançant Corgémont avec 129 pts et Reconvilier avec 128,9 pts.

Individuellement le meilleur résultat a été l'œuvre de Patrick Gobet avec 143 pts (programme de 15 coups sur cible A 10 comportant une série finale de 5 coups) devant Luca De Menech pour Péry avec 142 pts et Franco Vilozz avec 139 pts. Pour notre section, relevons les résultats de Isabelle Gobet 8<sup>e</sup>

avec 135 pts ; Marek Heyer 9<sup>e</sup> avec 134 pts (bravo le jeune tireur!), Christophe Sartori 11<sup>e</sup> avec 133 pts, Marylou Grosjean 12<sup>e</sup> avec 132 pts et Quentin Gobet 17<sup>e</sup> avec 131 pts.

Les tireurs se sont donné rendez-vous à Plagne pour l'édition 2022 de cette compétition.

| fv

## HOCKEY CLUB REUCHENETTE

## Match de Coupe dimanche

Le HC Reuchenette était encore au repos ce week-end, mais ce dimanche 14 novembre il rencontrera une équipe de 3<sup>e</sup> ligue pour la suite de la Coupe de Suisse, il s'agit de Bassecourt. Le match aura lieu à la Tissot Arena de Bienne à 17 h 30.

Le championnat reprendra ensuite ses droits le mercredi 17 novembre à la Tissot Arena de Bienne à 21 h contre Crémises.

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet [www.hcreuchenette.ch](http://www.hcreuchenette.ch). Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv

Dimanche 14 novembre  
17 h 30, Tissot Arena Bienne : Reuchenette – Bassecourt (Coupe)

Mercredi 17 novembre  
21 h, Tissot Arena Bienne : Reuchenette – Crémises

TEAM VALLON 

# Fin du premier tour

Pour leur dernier match de championnat, les juniors E Shaqiri se sont rendus sur le terrain du FC Colombier. Après une session de play more football bien dominée par l'adversaire, les deux équipes ont entamé le match sur le grand terrain. Lors du premier tiers, les joueurs du Team Vallon ont peiné à entrer dans la partie et l'adversaire en a profité pour inscrire 3 buts très rapidement. Le deuxième tiers a vu une équipe visiteuse revenir sur le terrain avec de meilleures intentions qui se sont concrétisées assez vite par un but. Malgré de réelles occasions, les jeunes Vallonniers ne sont pas parvenus à réduire le score, encaissant au contraire un quatrième but. Durant le troisième tiers, l'équipe locale a profité d'un total relâchement des visiteurs pour enchaîner les buts et clore le match sur le score de 9-1.



Les juniors D2h du Team Vallon ont terminé le premier tour sur une défaite

### Juniors E Khaka

Dernier match des E Khaka au Locle, contre le FC Ticino. Face à une équipe neuchâteloise bien en place, l'équipe du Team Vallon, décimée par de nombreuses absences et manquant d'une réelle envie de jouer, a subi le jeu tout au long de la partie et s'est inclinée lourdement sur le score de 16-1.

### Juniors E Sommer

Pour leur dernier match du tour, les E Sommer recevaient le FC Marin. L'équipe a très bien géré les 3 x 3 et dominé les 6 parties avec brio. Beaucoup de buts et de belles phases de jeu.

Cela a ensuite continué en 6 x 6. Face à une faible opposition, les joueurs du Team Vallon ont mené les débats du début à la fin et le score a ainsi évolué régulièrement pour un résultat final de 21-6.

### Juniors D1

Pour leur dernier match de championnat du premier tour, opposés au FC Cortaillod, les

juniors D1 ont terminé sur une bonne note. Les jeunes Vallonniers ont livré un très bon match, se sont montrés combattifs et solides et l'ont emporté par 3-2, passant l'épaule dans le dernier tiers.

### Juniors D2h

Le dernier match des D2h les opposait, en terres neuchâteloises, au FCFF Deportivo.

Mauvaise entame de match pour les visiteurs qui ont encaissé 2 buts. Lors du deuxième tiers temps, les juniors du Team Vallon se sont ressaisis, mais n'ont malheureusement pas réussi à concrétiser leurs chances de buts, encaissant même un autogol en fin de période. Le dernier tiers temps a été dominé par l'équipe visiteuse, sans qu'elle puisse toute-

fois scorer et remettre en cause la victoire des juniors neuchâtelois, qui se sont donc imposés sur le score de 3-0.

### Juniors C1

Pour leur dernier match avant la pause hivernale, les C1 se déplaçaient aux Geneveys pour y rencontrer, dans un match de tous les dangers, le FC Val-de-Ruz. En effet, un match nul

assurait à l'équipe du Team Vallon le maintien dans le groupe 1. Les 30 premières minutes se déroulaient bien et la formation visiteuse pouvait prendre l'avantage sur un magnifique but. Malheureusement, sur un cafouillage et quelques contres défavorables, Val de Ruz parvenait à égaliser. La deuxième mi-temps, très tendue, a vu une équipe neuchâteloise qui devait absolument l'emporter pour se maintenir et une équipe visiteuse qui s'accrochait à son résultat nul, luttant pour ne pas reculer et garder le ballon loin de ses buts. Au coup de sifflet final, sur le score de 1-1, gros ouf de soulagement pour les jeunes Vallonniers qui atteignent ainsi leur second objectif, à savoir le maintien dans le groupe 1, après celui d'être encore en course pour la Coupe lors du deuxième tour.

### Juniors B1

Pour clore cette première partie de saison, les juniors B1 recevaient l'équipe de Val-de-Ruz. Bien que mal classée, la formation neuchâteloise s'est présentée renforcée par 3 à 4 joueurs Coca. Malgré cela et le terrain difficile, les B1 du Team Vallon, motivés et concentrés, ont présenté un beau spectacle. Un but dans chaque mi-temps et une victoire 2-0 au final. |jml

JE Team Littoral – TV Shaqiri	9-1
JE TV Sommer – Marin	21-6
JE Ticino – TV Khaka	16-1
JD1 TV – Cortaillod	3-2
JD2h FCFF – TV	3-0
JB1 TV – Val-de-Ruz	2-0
JC1 Val-de-Ruz – TV	1-1

FOOTBALL CLUB COURTELARY 

# Bilan du 1<sup>er</sup> tour, avenir et remerciements

Nous voici à la fin du 1<sup>er</sup> tour et le moins que l'on puisse dire, c'est avec un grand ouf de soulagement! En effet il y a une année exactement tout était à l'arrêt et nous ne savions pas où nous allions. 365 jours plus tard, nous avons terminé le 1<sup>er</sup> tour sans trop de soucis au sein de nos équipes actives et des juniors du Team Vallon. Le bilan est donc très positif, puisque nous avons pu jouer au football dans de bonnes conditions.

### Actifs

Très belle progression avec l'équipe féminine, une place dans la première partie du classement, une participation au quart de finale de la coupe JU et l'arrivée de nouvelles joueuses.

Pour l'équipe masculine les années se suivent et se ressemblent, une place dans le bas du classement et un effectif toujours un peu juste, mais avec une très bonne ambiance d'équipe et à ce niveau, c'est certainement le plus important.

Juniors du Team Vallon, quelle progression!

280 joueurs au début de la saison, 350 à ce jour! Répartis dans les 4 clubs de La Suze, Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier, indiscutablement une grande satisfaction qui prouve

bien que la stratégie des dirigeants est la bonne pour la jeunesse du Vallon.

### Collaboration

Avec le regroupement junior, les directoires des 4 clubs se sont rencontrés à plusieurs reprises pour intensifier une collaboration tant active, sportive que financière. De notre côté, nous avons accueilli l'US Villeret pour 3 rencontres en raison de l'indisponibilité de leur terrain, il en sera de même pour le 2<sup>e</sup> tour à la satisfaction des deux clubs.

### Finances

Il y a une année la crise sanitaire nous avait tous plongés dans l'incertitude générale et les finances du club dans le rouge vif. A ce jour, grâce aux efforts du comité, des membres, des autorités, des sponsors et de la population, nous avons pu sortir la tête hors de l'eau. Mais la marge de manœuvre est très, très mince et chaque centime compte.

### Avenir

Pas besoin de préciser que le 2<sup>e</sup> tour se prépare activement sur le plan sportif et financier également.

### Nous recherchons

– Une personne pour le nettoyage des vestiaires et des

WC pour le début du 2<sup>e</sup> tour (19 mars 2022).

– Deux à trois personnes pour renforcer le comité.

Renseignement sur info@fccourtelary.ch

### Buvette

Location possible de novembre à mars sur info@fccourtelary.ch

### Activités

La carte Vallon Gourmet est toujours en vente et valable jusqu'au 30 juin 2022, alors profitez de cette opportunité pour faire un cadeau de Noël! Commande sur info@fccourtelary.ch.

– Vendredi 3 décembre de 18h à 20h et samedi 4 décembre de 10h à 12h, retrait des paniers de Noël à la buvette.

– Mars-avril 2022 vente de vin.

– 18 et 19 juin 2022 tournoi (à voir)

– 24 juin 2022, assemblée des mérites de l'AJF à Courtelary.

### Remerciements

Un grand merci à toutes et tous! Sans votre aide et soutien, une société comme la nôtre ne pourrait pas ou plus faire vivre notre village et notre jeunesse.

| jean-marc tonna, président

FSG SAINT-IMIER ATHLÉTISME 

# Une saison qui s'achève en beauté



Premier rang à genoux de gauche à droite: Timéo Dias, Léandro Dias, Amy-Lou Terraz, Deborah Pasquier, Elodie Rosselet, Aline Dias, Cassandra Pasquier, Jérémy Dias, Paul Wittmer. Deuxième rang de gauche à droite: Amaël Sanchez, Sydney Aubert, Maxandre Socié, Noa Jeanrenaud, Aurélie Nussbaum, Léonie Nussbaum, Mathéo Wenger, Nolla Lefèvre, Alois Augsburg, Joseph Elias. Troisième rang de gauche à droite: Mélissa Rosselet et Brigitte Rosselet (entraîneurs), Matthieu Chatelain, Raphaël Chatelain, Matthieu Salgat et Marc Pasquier, Anabela Pasquier et José Dias (entraîneurs).

Belle fin de saison pour nos athlètes lors des quatrième et cinquième manches de la CJAJB le 11 septembre à Tavannes et le 9 octobre à Reconvilier, ainsi que lors des championnats jurassiens multiples qui se sont déroulés à Alle le 2 octobre.

Mathieu Chatelain a terminé 19<sup>e</sup> à la finale suisse de l'UBS Kids Cup qui a eu lieu le 11 septembre à Zurich.

### Quatrième manche de la CJAJB

Filles U14: 1<sup>re</sup> Amy-Lou Terraz, 2<sup>e</sup> Deborah Pasquier et 6<sup>e</sup> Aline Dias; U16: 1<sup>re</sup> Elodie Rosselet.

Garçons U8: 2<sup>e</sup> Jérémy Dias, 5<sup>e</sup> Amaël Sanchez et 7<sup>e</sup> Timéo Dias; U10: 5<sup>e</sup> Joseph Elias;

U12: 2<sup>e</sup> Léandro Dias.

### Cinquième manche de la CJAJB

Filles U14: 3<sup>e</sup> Aline Dias. Garçons U8: 1<sup>er</sup> Jérémy Dias, 6<sup>e</sup> Amaël Sanchez et 8<sup>e</sup> Timéo Dias; U12: 2<sup>e</sup> Léandro Dias.

### Classement général de la CJAJB

Filles U14: 1<sup>re</sup> Deborah Pasquier et 4<sup>e</sup> Aline Dias. Garçons U8: 1<sup>er</sup> Jérémy Dias et 3<sup>e</sup> Timéo Dias; U12: 1<sup>er</sup> Léandro Dias.

### Championnats jurassiens multiples

Filles U14: 15<sup>e</sup> Aline Dias. Garçons U12: 16<sup>e</sup> Léandro Dias.

### Classement de la ligue des Pépites AJA (trois meilleurs concours AJA sur cinq)

Filles U14: 1<sup>re</sup> Deborah Pasquier et 2<sup>e</sup> Aline Dias. Garçons: 3<sup>e</sup> Léandro Dias.

Un grand bravo à tous nos athlètes pour leurs magnifiques résultats lors de cette saison 2021. | les entraîneurs

Réclame

**JIM NA QU'UNE ENVIE: PASSER SES JOURNÉES À JOUER ET À DORMIR.** **... ET TOI?**

**Prends ta vie au sérieux! Tu peux nous parler, nous sommes là pour toi.** **parler-peut-aider.ch**

psy.ch  
Tel: 143  
143  
143

**Délai sport**  
**LUNDI SOIR**

## URGENCES

### PHARMACIES DE GARDE

**SAINT-IMIER** Du 12 au 18 novembre : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi : 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés : 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 12 au 18 novembre : Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés : 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

### AMBULANCE ET URGENCES

144

### MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine : 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés : 24 heures sur 24.

### PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

**VALLON DE SAINT-IMIER** 0800 225 500, Par8 : 0848 778 888.

### SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

### SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER** AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

### GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

### ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN RUE DU PONT 20** Jeudi : 16h-18h, vendredi : 17h-21h.

### CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE** Mercredi : 13h-18h, jeudi : 13h30-18h, vendredi : 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

### CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi : 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi : 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

### ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1** Mardi : 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi : 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi : 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, @espacejeunesseerguel, f espacejeunesse.erguel.

### BIBLIOSBUS UPJ

www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT GARE** Mardi 23 novembre : 15h15-17h. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 27 novembre : 9h45-11h45. **FRINVILLIER** Mardi 7 décembre : 16h30-17h15. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 23 novembre : 17h45-19h30. En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 12 novembre : 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 12 novembre : 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 16 novembre : 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 12 novembre : 14h30-15h30.

### BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET COLLÈGE** Mardi : 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSEE** Mercredi :

13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi : 15h-17h30, mardi : 17h-19h, jeudi : 15h-16h30, vendredi : 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire : mercredi : 14h-18h, jeudi : 9h-18h, vendredi : 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne : nouveautés. **SONVILLIER COLLÈGE** Lundi : 17h-19h, mercredi : 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi : 15h15-17h15, jeudi : 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi : 9h-10h, 15h-18h. Jeudi : 18h15-19h.

### CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY GRAND-RUE 21** Parcours Découverte : mardi-dimanche : 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot : mardi-dimanche : 9h30-18h. La place de jeux : mardi-dimanche : 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

### GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT halle de La Combe** Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic : mercredi 14h-15h, gym Fit : mercredi 8h15-9h10, gym Seniors : mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lundi : 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 14h15 à la halle de Péry, dimanche : 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi : 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYMNASTIQUE** Mardi : 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

### LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Mercredi et vendredi : 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements : 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque.

### MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13** 1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h-12h, lundi-vendredi : 13h-18h, mercredi : 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

### MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE** Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi : 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinelechot@bluewin.ch.

### PISCINES

**SAINT-IMIER Beau Site 1** Lundi : 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**. Mardi : 18h-20h **190 cm**. Mercredi : 16h30-17h30 **120 cm**, 17h30-19h15 **140 cm**. Jeudi : 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**. Vendredi : 18h-21h **190 cm**. Samedi : 9h-11h **140 cm**. Certificat Covid obligatoire pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Présentation d'une pièce d'identité au garde-bains chargé de la surveillance des lieux. 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

### SKI CLUB COURTELARY

**CIVET ET GARDIENNAGE** 13 et 14 novembre assurés par Alain Monney et Pablo Muriset, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

## IMPRESSUM

### Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, FAC : 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Heures d'ouverture** : lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

**Mise en pages**  
Coraline Bolle (responsable)  
Claude Sansonnens (annonces)  
Claudia Lopes

**Corr. et facturation** : Nicole Loriot  
**Impression** : Druckzentrum Bern  
**Distribution** : La Poste

di-jeudi : 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi : 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi : 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax : 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi : 16h-18h, jeudi : 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi : 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi : 14h-18h. Vendredi : 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax : 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi : 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax : 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi : 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi : 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi : 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax : 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILLIER** Heures d'ouverture du guichet : mardi et mercredi : 8h-12h, jeudi : 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique : lundi, mardi, mercredi : 10h-12h, jeudi : 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvillier, 032 941 11 20, fax : 032 941 19 73, administration@sonvillier.ch, www.sonvillier.ch. Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86. Ecole de Sonvillier : 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi : 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi : 14h-16h45. Jeudi : 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi : 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax : 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé : lundi 22 novembre. Lundi-vendredi : 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

## DIVERTISSEMENT

	8	6	3						
1								5	
			4			2		1	
4					7	6			
		1				9			
		9	1						4
9		7			5				
	4								3
					8	4	7		

©raetsel.ch 1633134

**SUDOKU** Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

**MOTS MÉLÉS** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

D	K	W	V	Q	C	E	T	X	U	A	J	U	O
E	T	U	B	D	I	S	T	R	I	E	I	P	V
L	P	D	A	M	A	I	G	R	I	Y	C	O	O
Z	N	Y	J	E	T	E	E	S	S	U	R	E	X
C	U	E	W	F	R	R	B	M	W	J	V	L	Q
O	R	L	I	M	R	E	T	N	U	J	F	E	Z
H	I	I	E	R	K	R	E	L	I	U	R	E	T
Y	Y	T	O	O	A	A	L	B	X	M	I	Q	V
W	O	M	I	H	T	C	A	D	E	Q	G	H	P
Z	M	P	L	G	C	O	A	D	Q	P	O	E	J
D	W	T	T	A	Y	A	O	U	D	J	R	C	V
B	A	K	L	L	N	M	H	L	J	B	V	O	T
W	V	N	R	C	E	D	W	C	I	D	N	Z	K
B	N	Y	V	Q	H	G	P	I	V	U	H	I	J

ACARIEN FRIGO MODEM RUSSE  
AMAIGRI HACHOIR POELE TRI  
AUX JUNTE RELIURE URGER

9	5	6	8	3	1	4	7	2
3	4	7	6	9	2	5	1	8
2	1	8	4	7	5	6	3	9
6	2	4	5	1	9	3	8	7
7	8	1	2	6	3	9	5	4
5	9	3	7	4	8	1	2	6
4	6	5	1	2	7	8	9	3
8	3	2	9	5	4	7	6	1
1	7	9	3	8	6	2	4	5

Solutions de la semaine dernière

S	C	F	P	A					
B	A	I	L	L	I	A	D	N	
U	N	E	L	L	I	T	S		
T	O	F	U	R	O	B	E		
H	E	U	S	A	M	I	R		
E	I	G	E	R	S	U	T		
D	E	A	L	E					
C	I	R	A	L	I	S	Z		
L	E	N	T	T	U	E	E		
L	A	S	M	E	D	E	E		
T	E	C	K	G	R	E	N	A	T

Rubrique offerte par

Testez-le gratuitement pendant 30 jours

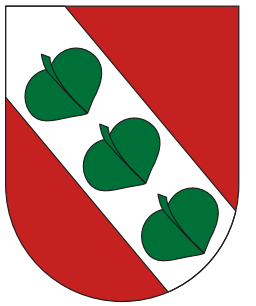


**La saisie des heures pour les artisans et PME!**

Saisissez les heures de travail simplement et efficacement avec votre smartphone.

enneasoft sàrl 2606 Corgémont  
032 489 52 30 info@enneasoft.ch

imprimé en suisse



## District



PAROISSE RÉFORMÉE  
COURTELARY-CORMORET

### Assemblée ordinaire

**Dimanche 12 décembre 2021, à 11h,  
au temple de Courtelary**

#### Ordre du jour

Méditation d'ouverture de séance

1. Bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Discuter et approuver le procès-verbal de la dernière assemblée (le PV peut être consulté sur le site de la paroisse [www.referguel.ch/paroisses/courtelary-cormoret/assemblee-de-paroisse/](http://www.referguel.ch/paroisses/courtelary-cormoret/assemblee-de-paroisse/))
4. Discuter et approuver le budget 2022
5. Discuter et fixer la quotité de l'impôt paroissial
6. Informations paroissiales
7. Informations du syndicat des paroisses
8. Divers

Courtelary, le 12 novembre 2021

*La Paroisse réformée Courtelary-Cormoret*

SESE - SYNDICAT POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS

### Convocation à l'assemblée des délégués

**Jeu­di 16 décembre 2021, à 18h30  
à la salle du comité du SESE  
à Villeret (local de la STEP)**

#### Ordre du jour

1. Décompte des voix, nomination d'un scrutateur
2. PV de l'AD du 24 juin 2021 – remarques, acceptation
3. Budget 2022 - présentation et acceptation
4. Informations de la présidente
5. Divers et imprévus

**P.S. En raison de la pandémie de covid, le lieu de la séance pourra être déplacé à Renan (salle plus vaste). Les communes, respectivement leurs délégués, seront avisés à temps.**

Villeret, le 12 novembre 2021

*Au nom du SESE  
La présidente: J. Iles  
Le secrétaire: T. Egger*

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS  
D'ERGUËL

### Convocation à l'assemblée des délégués

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 19h30  
au hangar des sapeurs-pompiers  
à Saint-Imier**

#### Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 23 juin 2021

4. Informations, affaires en cours
5. Reconduction du mandat de l'organe de vérification des comptes
6. Nomination d'un membre au conseil du syndicat et fourrier en remplacement de Aline Zbinden, démissionnaire
7. Reconduction des membres du conseil des sapeurs-pompiers
8. Nomination des membres au sein de la commission temporaire « Professionnalisation de la fonction de commandant »
9. Proposition de redistribution des secteurs d'intervention, des tâches cantonales, en prévision du départ de Moutier
10. Divers

Saint-Imier, le 5 novembre 2021

*Le Conseil des sapeurs-pompiers d'Erguël*

SEGO - SYNDICAT POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION DES GORGES

### Règlement sur la protection des données (RPD)

Lors de l'assemblée des délégués du 2 novembre 2021, le syndicat pour l'épuration des eaux usées de la région des gorges a adopté le règlement sur la protection des données (RPD). Ce règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

#### Voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours de droit administratif dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours doit être motivé et adressé, par écrit en en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le 12 novembre 2021

*Au nom de l'assemblée des délégués  
du SEGO  
Le président: Patrick Sandmeier  
La secrétaire: Christine Leo*

## Corgémont



### Assemblée municipale ordinaire

**Lundi 13 décembre 2021 à 20h,  
à la salle de spectacles**

#### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 21 juin 2021. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le PV est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée
2. Approuver le budget municipal 2022 avec quotité et taxes
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 200 000 fr. pour le remplacement des conduites d'eau potable et le goudronnage de la rue des Collèges
4. Discuter et approuver une dépense périodique maximale de 25 000 fr. / an pour l'engagement d'un apprenti agent d'exploitation CFC
5. Discuter et approuver le crédit d'engagement pour l'agrandissement

- de l'école secondaire du Bas-Vallon (ESBV) de 990 000 fr. (part de Corgémont: environ 309 000 fr., soit 31,22%, selon la clé de répartition)
6. Discuter et approuver une dépense périodique de 96 000 fr. / an pour le transfert de la gestion des déchets à l'entreprise Weber Transport SA, sur parcelle N° 1031 à la rue de l'Avenir 43
7. Discuter et approuver la modification du Règlement d'organisation de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon – article 2, ajout de l'alinéa 3
8. Prendre connaissance de l'arrêté de compte concernant le Ruisseau Les Jonchères
9. Divers et imprévus

Selon l'article 54 alinéa 1 de la loi sur les communes (LCo), les règlements font l'objet d'un dépôt public durant les 30 jours qui précèdent la décision. Par conséquent, le Règlement d'organisation de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon est dès à présent déposé publiquement au secrétariat municipal. Il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 8 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

### Assemblée des délégués du Syndicat scolaire secondaire du Bas-Vallon

**La séance du mercredi  
17 novembre 2021 à 19h est annulée**

Corgémont, le 8 novembre 2021

*La présidente, C. Mühlethaler  
La secrétaire, C. Molla*

## Cormoret



### Assemblée municipale

**Lundi 13 décembre 2021  
à 20h à la salle polyvalente**

#### Ordre du jour

- 1) Discuter et approuver la dépense périodique de 3 500 fr. pour l'hébergement et la maintenance d'un programme de gestion des séances
- 2) Discuter et approuver le budget 2022
- 3) Discuter et approuver le règlement du cimetière de Courtelary-Cormoret
- 4) Discuter et approuver le règlement sur le financement spécial des immeubles du patrimoine financier
- 5) Divers

Les règlements communaux des points 3 et 4 sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Ils peuvent également être consultés sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

### Immédiatement après l'Assemblée municipale

### Assemblée des propriétaires fonciers

#### Ordre du jour

- 1) Présentation du budget 2022 des chemins de finage
- 2) Divers et imprévus

Cormoret, le 12 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

## Cortébert



### Convocation Assemblée municipale ordinaire

**Lundi 13 décembre 2021  
à 20h à la salle polyvalente de Cortébert**

#### Ordre du jour

1. Budget 2022
  - a) Discuter et approuver la quotité d'impôt et la taxe immobilière
  - b) Discuter et approuver le budget 2022
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 621 000 fr. relatif à la création d'une conduite intercommunale d'alimentation en eau avec la commune de Corgémont
3. Discuter et approuver un prêt de maximum 140 000 fr. en faveur des propriétaires de la porcherie de Cortébert pour l'installation d'un laveur d'air
4. Discuter et approuver la vente de l'ancien hangar des pompes pour un montant minimal de 40 000 fr. et/ou au plus offrant
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 990 000 fr. relatif à l'agrandissement du bâtiment de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon (part de Cortébert; environ 89 100 fr., soit 9% selon la clé de répartition)
6. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation du syndicat de communes de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon – article 2, ajout de l'alinéa 3
7. Prendre connaissance du décompte final relatif au plan d'aménagement du ruisseau des Queues
8. Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné au point 2 est déposé publiquement au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary et auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Hauptstrasse 2, 2560 Nidau (point 6).

Les personnes qui souhaitent obtenir le budget 2022 détaillé peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune ([www.cortebert.ch](http://www.cortebert.ch)).

Le Conseil municipal tient à informer la population que toutes les mesures relatives à la situation sanitaire actuelle seront prises et respectées.

Cortébert, le 12 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

## Courtelary



### Assemblée municipale ordinaire

Lundi 13 décembre 2021 à 20h  
à la halle de gymnastique

#### Ordre du jour

- 1) Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 21 juin 2021 (déposé au secrétariat municipal dès le 12 novembre 2021)
- 2) Discuter et approuver le budget 2022, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
- 3) Discuter et approuver le nouveau règlement du cimetière de Courtelary - Cormoret. Ce règlement abroge le règlement du cimetière et toutes ses modifications en vigueur
- 4) Prendre connaissance du décompte suivant :
  - Assainissement de l'éclairage public
- 5) Messages des autorités :
  - Informations du maire
- 6) Divers

Courtelary, le 12 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

### EMS HÉBRON SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

#### Assemblée générale extraordinaire

Conformément à nos statuts, nous convoquons nos associés le

mercredi 24 novembre 2021 à 19h  
à l'EMS Hébron, rue du Tilleul 3,  
2608 Courtelary

#### Ordre du jour

1. Liste de présences
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Révision des statuts :
  - a) art. premier :
    - changement de raison sociale
    - changement d'adresse du siège de la société
  - b) art. 2 :
    - élargir le but de la société aux adultes en perte d'autonomie
4. Divers

Courtelary, le 8 novembre 2021

*EMS Hébron  
Le Conseil d'administration*

## La Ferrière



### PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

#### Assemblée de paroisse ordinaire

Mercredi 15 décembre 2021  
à 20h15 à la Cure

#### Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2021
4. Budget 2022 et quotité de l'impôt
5. Elections pour la période 2021-2023
  - a) d'un/e caissier/ère
  - b) de 2 membres au Conseil de paroisse
  - c) d'un/e délégué/e au Synode d'Arrondissement BE-JU
6. Modification de l'annexe II (fonctionnaires) du Règlement d'Organisation de la paroisse
7. Informations
  - a) Paroisse
  - b) Syndicat des Paroisses de l'Erguël
8. Divers et imprévus

Des propositions pour le point 5 peuvent être adressées à la présidente Pierrette Wäfler ou à la secrétaire Aurore Oppliger, ou peuvent être annoncées lors de l'assemblée, avec l'accord des personnes proposées.

Les modifications mentionnées sous le point 6 de l'ordre du jour peuvent être consultées durant 30 jours avant l'assemblée, sur rendez-vous chez la présidente au 079 291 42 05.

La Ferrière, le 12 novembre 2021

*Le Conseil de paroisse*

## Orvin



### Assemblée municipale

Mardi 14 décembre 2021 à 20h  
à la Halle de gymnastique d'Orvin

#### Ordre du jour

1. Elections des scrutateurs
2. Discuter, éventuellement approuver le budget 2022 avec une quotité d'impôt inchangée à 1,88
3. Présentation du plan financier 2022-2026
4. Prendre connaissance des arrêtés de compte suivants :
  - Remplacement du véhicule de voirie polyvalent Holder
  - Remplacement de 6 cibles au stand de tir 300 mètres à Jorat
  - Réfection du chemin de la Noire Combe aux Prés-d'Orvin
  - Remplacement des compteurs d'eau
5. Discuter et approuver le règlement concernant le financement du fonds spécial destiné au stand de tir et à la ciblérie
6. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de 90 000 fr. pour réaliser des mesures de protection contre les crues au ruisseau de l'Orvine
7. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de 140 000 fr. pour la construction d'un parking situé Derrière l'Ecole
8. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de 390 000 fr. pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape de la construction d'une conduite interconnexion d'eau de secours entre Evilard et Orvin
9. Vote consultatif concernant l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit dans l'ensemble du village d'Orvin
10. Elections
  - a) Président/e des assemblées municipales
  - b) Vice-président/e des assemblées municipales
  - c) Secrétaire des assemblées municipales
  - d) Maire
  - e) 6 membres Conseil municipal

#### 11. Communications du Conseil municipal

#### 12. Divers

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous informons les citoyens que le port du masque sera obligatoire durant l'assemblée. Afin de fluidifier l'enregistrement des ayants droit, nous les invitons à se présenter dès 19h30 afin de garantir l'ouverture de la session à 20h.

Le budget 2022 ainsi que le règlement mentionné au point 5 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture des guichets et sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Orvin, le 12 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

#### Publication en matière de construction

**Requérant:** Pro Natura Jura bernois, Elisabeth Contesse, Printanière 40, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Pro Natura Jura bernois, Elisabeth Contesse, Printanière 40, 2720 Tramelan.

**Propriétaire foncier:** Valérie Boder, route de Frinvillier 8, 2534 Orvin.

**Projet:** création d'un plan d'eau à fond imperméabilisé sur la parcelle N° 2417.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation:** article 24 LAT.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 5 décembre 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 5 novembre 2021

*Le Secrétariat municipal*

#### Publication en matière de construction

**Requérant:** Claude Aufranc, route de Frinvillier 12, 2534 Orvin.

**Auteur du projet:** idem.

**Propriétaire foncier:** idem.

**Projet:** installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie sur la parcelle N° 796 sise au lieu-dit « route de Frinvillier » N° 12 à Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 12 décembre 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 12 novembre 2021

*Le Secrétariat municipal*

#### Publication en matière de construction

**Requérant:** Philippe Mottet, Krähenbergs-trasse 47, 2543 Lengnau.

**Auteur du projet:** Viret Architectes SA, Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.

**Propriétaire foncier:** Philippe Mottet, Krähenbergs-trasse 47, 2543 Lengnau

**Projet:** l'assainissement de l'enveloppe thermique du bâtiment existant ainsi que le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur sur la parcelle N° 2001 sise au lieu-dit « Les Cernils » 221f aux Prés-d'Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation:** article 24 LAT.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 12 décembre 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 12 novembre 2021

*Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



### Convocation à l'assemblée municipale ordinaire

Lundi 13 décembre 2021 à 20h  
au centre communal de Péry

#### Ordre du jour

1. Discuter et approuver un crédit d'investissement de 452 000 fr. « Création trottoir Reuchenette », part communale pour la réfection des conduites
2. Discuter et approuver un crédit d'investissement de 990 000 fr. pour l'agrandissement de l'ESBV à Corgémont – part de Péry-La Heutte 28,72 % soit 284 328 fr.
3. Discuter et approuver un crédit d'investissement de 100 000 fr. pour le remplacement des fenêtres de l'administration communale de Péry

et la mise en place d'un accès pour les personnes à mobilité réduite

4. Discuter et approuver un crédit d'investissement de 120 000 fr., place de sport Paradis, implantation d'une buvette, création chemin d'accès et place de parc en chaille, alimentation eau potable, eaux usées et électricité
5. Discuter et approuver un crédit d'investissement de 220 000 fr., achat parcelle N° 353 du ban de La Heutte, pour la création d'un médicament/ administration communale à La Heutte
6. Présentation et acceptation du budget 2022 avec quotité (1,55) et taxe immobilière (1,2%) inchangées
7. Demande d'augmentation du prêt accordé par la commune de Péry-La Heutte à C&D EcoLogis SA de 1 000 000 fr. à 1 500 000 fr., avec refacturation intégrale des intérêts
8. Présentation et acceptation du règlement sur l'EJC (Ecole à journée continue) – modification mineure
9. Présentation et acceptation du règlement sur le statut du personnel – modification à l'annexe N° II
10. Discuter et approuver la modification du RO (Règlement d'organisation) de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon.
11. Prendre connaissance des arrêtés de compte relatifs à :
  - a) Réfection rue Cairre-Caquelet 608 000 fr., dépassement de crédit 14 247 fr. 35
  - b) Réfection chemin de la Vanne 251 000 fr., crédit non utilisé de 9 016 fr. 35
  - c) Réfection rue du Monnet 538 000 fr., crédit non utilisé de 85 858 fr. 30
  - d) Réfection chemin des Gravières 885 000 fr., crédit non utilisé de 145 143 fr. 55
  - e) Réfection Grand'Rue Est, 450 000 fr., crédit non utilisé de 13 047 fr. 25
  - f) Viabilisation « Les Quérons », 145 000 fr., crédit non utilisé de 81 581 fr. 85
  - g) PQ Les Malterres, 1 426 000 fr., crédit non utilisé de 399 538 fr. 15

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, les points mentionnés aux chiffres n°s 8,9 et 10 sont déposés publiquement au secrétariat communal de Péry, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal : auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

**P.S. le résumé du budget municipal 2022 est à disposition à l'administration municipale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d'ouverture. Un exemple du document en question figure par ailleurs sur notre site internet.**

Péry, le 3 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

#### Réclame

**SIMPLEMENT! MIEUX** LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

## Péry-La Heutte (suite)



## Avis de construction

**Requérants:** Déborah Progin et Loïc Fromaigeat, rue de la Colline 3, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Déborah Progin et Loïc Fromaigeat, rue de la Colline 13, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Berger cheminées, P.-A. Berger, 2712 Le Fuet.

**Projet de construction:** installation d'un poêle à bois. Rue de la Colline 13, 2603 Péry, parcelle N° 121, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** installation d'un poêle à bois dans l'habitat et pose d'un nouveau conduit de cheminée sur la toiture.

**Protection des eaux / eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.

**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 5 décembre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 5 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

## Avis de construction

**Requérants:** Sampogna Cendrine et Nicola, rue du Monnet 24, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Sampogna Cendrine et Nicola, rue du Monnet 24, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Sampogna Cendrine et Nicola, rue du Monnet 24, 2603 Péry.

**Projet de construction:** agrandissement du garage existant, rue du Monnet 24, 2603 Péry, parcelle N° 999, zone H2.

**Dimensions:** selon les plans déposés.

**Genre de construction:** agrandissement du garage existant pour deux voitures. Aménagement d'une surface de rangement annexe ouverte avec le garage. Fondations et construction portante en béton. Façades en briques de couleur blanche comme existant.  
**Protection des eaux / eaux usées:** raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.  
**Dérogation:** à la limite réduite du fond voisin art. A 141.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 décembre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

## COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

## Assemblée ordinaire

**Mercredi 15 décembre 2021 à 20h  
à la salle de spectacles  
du Centre communal de Péry**

## Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budgets pour l'année 2022
3. Elections:
  - a) d'un(e) nouveau(elle) conseiller(ère) en remplacement de Christian Criblez, démissionnaire pour cause de départ de la commune
  - b) réélection de l'organe de révision des comptes
4. Infos du président.
5. Divers.

Afin de garantir la sécurité de tous, les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Péry, le 8 novembre 2021

*Au nom du Conseil de Bourgeoisie  
La secrétaire: S. Gerber*

## Réclame

## Renan



## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

## Avis de construction

**Requérante:** Municipalité de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.

**Auteur du projet:** GVH La Chaux-de-Fonds SA, rue de la Promenade 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Emplacement:** parcelle N° 9, au lieu-dit: «Grand-rue», commune de Renan.

**Projet:** construction d'une paroi antibruit d'une longueur de 268 mètres et d'une hauteur de 2 mètres le long de la route cantonale au sud du quartier des Etoblons.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** PQ «Les Etoblons».

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 novembre 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## PAROISSE DE RENAN

## Convocation

## à l'Assemblée de Paroisse

**mardi 14 décembre 2021 à 20h  
à l'Ancre**

## Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination d'un scrutateur
3. Lecture du PV de l'assemblée de paroisse du 28 juin 2021
4. Nomination de l'administrateur des finances
5. Discussion et approbation du budget 2022
6. Rapport de la présidente
7. Rapport du pasteur
8. Divers et imprévus

Renan, le 12 novembre

*La Paroisse de Renan*

## Romont



## Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en assemblée ordinaire le

**jeudi 16 décembre 2021 à 20h  
à l'école, salle du conseil**

## Ordre du jour

1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 25 500 fr. pour le remplacement du mobilier du bureau communal
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement pour une dépense périodique de 3 000 fr. pour des frais de maintenance et d'hébergement annuels liés à un nouveau logiciel de gestion des séances
3. Discuter et approuver le budget communal 2022, fixer la quotité d'impôts et la taxe immobilière
4. Informations diverses du Conseil municipal
5. Divers et imprévus

Le budget mentionné sous le point 3 est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les décisions et actes législatifs.

Romont, le 12 novembre 2021

*Le Conseil municipal*

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

## Avis de construction

**Requérants:** Chiara Turchi et Mattia Cavedoni, av. de la Confrérie 38, 1008 Prilly.

**Auteur du projet:** EB Architekturstudio, Centralstrasse 82, 2540 Grenchen.

**Emplacement:** parcelle N° 834, au lieu-dit: «rue Principale 22», commune de Romont.

**Projet:** construction d'une maison individuelle avec garage souterrain et terrasse extérieure, aménagement de deux places de stationnement à l'extérieur et pose de panneaux photovoltaïques en toiture.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** H2 et plan de quartier «Les Oeuches».

**Dérogations:** art. 80 LR et 43 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 novembre 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

## Assemblée bourgeoise

**Mardi 14 décembre 2021 à 19h,  
école, 2538 Romont**

## Ordre du jour

1. Salutations et ordre du jour
2. PV de l'assemblée du 11 juin 2021
3. Budget 2022
4. Nomination d'un nouvel organe d'administration des finances
5. Election des deux conseillers rééligibles
6. Votation d'un crédit de 55 000 fr. pour mise aux normes de la ferme de la Montagne de Romont
7. Divers et imprévus

**Remarque:** le certificat Covid est obligatoire.

Romont, le 12 novembre 2021

*Le Conseil bourgeois*

## Saint-Imier



## Permis de construire 18-84

**Requérant/Maitre d'ouvrage:** Bruno Colombo, rue du Soleil 4, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** HD Jardin, Grand-rue 47, 2616 Renan

**Adresse du projet:** BF 626, rue du Soleil 4, 2610 Sonvilier.

**Description du projet:** démolition et reconstruction avec exhaussement d'un mur de soutènement, pose d'une palissade et d'une clôture grillagée.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Construction du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 12 novembre 2021 au 13 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal,

rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 novembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Permis de construire 21-49

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Arcofil SA, Ralf Kolly, rue des Noyes 2, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Planair SA, Crêt 108, 2314 La Sagne.

**Adresse du projet:** BF 1741, rue des Noyes 2, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** mise en place d'une production d'eau glacée en remplacement d'une installation de froid existante.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Construction du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** zone d'activités économiques A1.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 novembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Permis de construire 21-72

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Lirim Begzati, chemin des Jardinets 3, 2034 Peseux.

**Auteur du projet:** idem MO.

**Adresse du projet:** BF 1221, rue de Champ-Meusel 14, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'un balcon en façade pignon ouest.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Construction du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHhd C4a.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 12 novembre 2021 au 13 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 novembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*



Kanton Bern  
Canton de Berne

**Se protéger ?  
Bien sûr !**

[www.be.ch/vaccination-corona](http://www.be.ch/vaccination-corona)

## Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** HERITAGERENOVATIONS Sàrl, rue des Diamants 11, 2503 Bienne.  
**Auteur du projet:** Bleyaert & Minger SA, Grand-rue 21, 2900 Porrentruy.  
**Emplacement:** parcelle N° 513, au lieu-dit: «Les Ouechettes 13», Vauffelin, commune de Sauge.  
**Projet:** construction d'une maison individuelle avec terrasse au sud, mur de soutènement et couvert à voitures (2 places).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H2.  
**Dérogation:** art. 35 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 novembre 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Bourgeoisie de Vauffelin, par Lionel Voiblet, route Principale 19, 2537 Vauffelin.  
**Auteur du projet:** SPAX GmbH, architecte, Quai du Haut 12, 2502 Bienne.  
**Emplacement:** parcelle N° 39, au lieu-dit: «La Bergerie 32», Vauffelin, commune de Sauge.  
**Projet:** création d'un sas d'entrée pour l'habitation existante, mise en place d'une nouvelle chaudière à bûches dans le bâtiment 32a avec création d'un nouveau canal de cheminée, construction d'une stabulation pour chevaux et bovins, déplacement d'un abri, création d'une nouvelle aire de stockage du fumier et d'une fosse à lisier, création d'un bassin d'infiltration et réaménagement des espaces extérieurs.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCfo, 13 DRN et 31 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 novembre 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Sonvilier



### Avis de construction

**Requérants / Maîtres d'ouvrage:** Jean et Martine Siegenthaler, Sur la Côte 21, 2615 Sonvilier.  
**Auteurs du projet:** Jean et Martine Siegenthaler, Sur la Côte 21, 2615 Sonvilier.  
**Adresse du projet:** BF 522, Sur la Côte 21, 2615 Sonvilier.  
**Description du projet:** aménagement d'un logement dans une ferme existante relative au permis de construire PC27/2016, construction d'un garage de deux places de stationnement, pose d'un tunnel pour stockage de fourrage.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** agricole.  
**Dérogation:** –  
**Zones / périmètres protégés:** S3  
**Objet protégé:** –  
**Opposition / réserve de droits:** aucune.  
**Dépôt public:** du 5 novembre au 5 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer

en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 5 novembre 2021

*La Municipalité de Sonvilier*

### Avis de construction

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Petru Cotnareanu, Crêt-Besson 7, 2615 Sonvilier.  
**Auteur du projet:** Petru Cotnareanu, Crêt-Besson 7, 2615 Sonvilier.  
**Adresse du projet:** BF 149, Crêt-Besson 7, 2615 Sonvilier.  
**Description du projet:** remplacement de deux tabatières par deux fenêtres de toit sur le pan nord et ajout de deux nouvelles fenêtres de toit sur le pan sud.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** CV.  
**Dérogation:** –  
**Zones / périmètres protégés:** PPS A.  
**Objet protégé:** –  
**Opposition / réserve de droits:** aucune.  
**Dépôt public:** du 5 novembre au 5 décembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 5 novembre 2021

*La Municipalité de Sonvilier*

## Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Commune municipale de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.  
**Auteur du projet:** Kipfer Danael CAO, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.  
**Emplacement:** parcelle N° 1697, au lieu-dit: «chemin du Château 30», commune de Tramelan.  
**Projet:** prolongement du couvert sud de la buvette de 4,50 m, installation d'une barrière d'une hauteur de 1,20 m autour de la terrasse de la buvette, création d'une nouvelle porte d'accès aux toilettes et mise en place d'un couvert (marquise) au-dessus des portes en façade ouest, ainsi que diverses transformations intérieures.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** ZBP 17.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 novembre 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

### Avis de construction N°2021/73

**Requérant:** Vaucher Richard, chemin de la Halte 9, 2720 Tramelan.  
**Auteur du projet:** Kipfer Danael CAO, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.  
**Projet:** construction d'un hangar pour voiture et dépôt non chauffé. Parcelle N° 343, zone SBT. Emplacement: chemin de la Halte 9a, 2720 Tramelan.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Fondations:** béton; étayage: béton; parois: béton+bois; plafonds: bois; façades: bardage,

couleur bois naturel; toit: plat, inclinaison 5%, couverture: végétalisée, couleur verte.  
**Dérogation:** - Art. 214 al. 5 RCC - Toiture  
**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 12 novembre 2021 au 12 décembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 12 novembre 2021

*La Commune de Tramelan*

## Jura bernois

### Dissolution et liquidation de la coopérative

#### Organisation concernée

Tennis de l'Orval société coopérative, en liquidation  
 CHE-107.365.118  
 c/o: Henri Kneuss, Chaidon 28  
 2732 Reconvilier

#### Indications

Conformément à la volonté exprimée par les coopérateurs lors de l'assemblée générale de

dissolution du 12 mai 2012 et selon le point 31 des statuts, les liquidateurs communiquent les éléments suivants aux coopérateurs:

- 1) La liquidation de la coopérative est terminée.
- 2) La coopérative a été radiée du registre du commerce en date du 24 avril 2020.
- 3) Le produit de la liquidation de la Coopérative se monte actuellement à fr. 37 499.43, sans tenir compte des derniers frais de publication dans les feuilles officielles. En dérogation de l'article 31 des statuts, une fois ces frais déduits, le solde à disposition des liquidateurs sera viré à la Commune de Reconvilier, actuel propriétaire de la halle de tennis, conformément à la volonté exprimée par les coopérateurs.
- 4) Ce solde sera viré à la Commune de Reconvilier si et seulement si cette dernière confirme par écrit aux liquidateurs que cette somme sera bien employée pour un investissement dans la halle de tennis à Reconvilier.
- 5) Aux conditions exprimées ci-dessus, le versement aura lieu d'ici à la fin de l'année 2021, sauf si une majorité des 234 coopérateurs s'oppose par écrit à cette décision dans les 30 jours à compter de cette publication, à l'adresse suivante: Arc Fiduciaire SA, Plein Soleil 6, 2606 Corgémont.
- 6) Les coopérateurs qui s'opposent à cette décision sont donc priés de nous faire parvenir leur opposition dûment motivée à l'adresse mentionnée ci-dessus dans le délai imparti.

Corgémont, le 12 novembre 2021

*Les liquidateurs:  
 Jean-Claude Liechti  
 Fabrice Sommagio*

## Canton de Berne



### Augmentation du nombre de flambées

### Informations sur la vaccination de rappel

**La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) constate une hausse rapide du nombre de flambées dans les homes et les écoles. La semaine dernière, des flambées ont été enregistrées dans 12 établissements (11 écoles et 1 home) dans la seule commune de Grosshöchstetten. De nouveaux foyers sont continuellement identifiés.**

**Appliquer les mesures d'hygiène.  
 Tester. Vacciner.**

**Vaccination de rappel  
 dans le canton de Berne**

La DSSI invite la population à appliquer de nouveau scrupuleusement les règles de distance et les mesures d'hygiène. Le coronavirus se transmet très rapidement, sans que l'on s'en rende compte, que ce soit par des aérosols (particules infectieuses en suspension dans l'air) ou par des gouttelettes déposées sur les mains ou les objets. Une hygiène stricte des mains et le port systématique du masque dès que nécessaire sont des mesures très efficaces pour freiner la propagation du virus.

Il est instamment recommandé de se faire tester le plus rapidement possible au moindre signe de contamination. Il est demandé aux parents dont les enfants présentent des symptômes de maladie ou d'état grippal de ne pas les envoyer à l'école et d'attendre qu'ils aient été testés négativement au COVID-19 avant de permettre les contacts avec d'autres enfants ou avec des adultes (www.be.ch/tests-a-berne).

La DSSI invite les visiteuses et les visiteurs des EMS à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que le virus ne se propage à nouveau dans ces établissements.

Afin que la hausse du nombre de cas ne se répercute pas directement sur le nombre d'hospitalisations, la DSSI recommande à la population de se faire vacciner pour se protéger contre une évolution grave de la maladie (www.be.ch/vaccination-a-berne).

Depuis lundi 8 novembre, des SMS et des courriers sont envoyés aux personnes concernées par la vaccination de rappel. Une fois en possession des informations nécessaires, celles-ci pourront prendre rendez-vous à partir du 15 novembre pour recevoir la dose de rappel. L'application VacMe a été adaptée à cet effet (<https://be.vacme.ch> ou [www.be.ch/vaccination-corona](http://www.be.ch/vaccination-corona)).

Depuis hier également, les EMS peuvent commander des doses pour la vaccination de rappel. Ces vaccinations sont organisées par les EMS et leurs médecins responsables et réalisées rapidement afin de protéger les résidentes et les résidents.

**Vaccination  
 dans les pharmacies**

Désormais, la vaccination est ouverte à toutes les personnes en bonne santé de 16 ans et plus (et non pas à partir de 12 ans, comme cela a été communiqué par erreur dans les feuilles officielles d'avis du canton de Berne à propos de la vaccination en pharmacie).

Les pharmacies peuvent effectuer des vaccinations de rappel. Si le vaccin à ARNm reçu lors des premières injections n'est pas disponible, une dose de l'autre vaccin à ARNm peut être administrée si la personne à vacciner y consent.

### Attention: des courriers indésirables circulent de nouveau

Des courriers indésirables sont envoyés au nom de l'Intendance des impôts. Des clients et des clients reçoivent actuellement un e-mail de confirmation qui leur est envoyé une fois qu'ils ont rempli leur déclaration d'impôt en ligne. Cet e-mail, intitulé «AMER BAN 9318965610» (le nombre peut

varier), est toutefois expédié par «Malimadx» et est toujours adressé aux mêmes personnes (deux prénoms et deux noms, année fiscale 2019, N° de cas: 16). Les clientes et les clients qui reçoivent un e-mail de ce genre doivent l'effacer et bloquer éventuellement l'expéditeur.